

Québec: l'opposition vote contre la commission d'enquête "Le peuple ne veut pas une étude mais l'assurance-hospitalisation"

Québec a son code de la route

QUEBEC (DNC) — A compter de cette année la province de Québec aura un code de la route. Le projet de loi à cet effet a été déposé hier au nom du ministre provincial des transports, M. Antoine Rivard.

Ce bill, qui est une refonte, avec de nombreuses additions, de la Loi des véhicules automobiles, sera référé au comité des bills publics, où toutes les personnes et groupements intéressés pourront venir faire les représentations jugées nécessaires.

Le nouveau bill, selon le texte remis hier aux journalistes, aura principalement les buts suivants:

A) Il définit les juridictions du ministre des finances, du ministre des transports et communications et du procureur général quand à l'application de la loi.

B) Il prévoit l'installation de feux de réflecteurs additionnels sur diverses catégories de véhicules et en particulier sur les véhicules lourds.

C) Il réglemente l'aménagement et l'équipement des véhicules de promenade, des autobus ordinaires ou scolaires, des véhicules commerciaux et des véhicules de livraison.

D) Il apporte des règles précises à la circulation sur les routes à voies simples, à plusieurs secteurs ou à sens unique, en ce qui concerne les dépassements, les croisements ou les intersections.

E) La vitesse sur les routes devra être réduite de 10 milles à l'heure, la nuit. Sur les grandes routes, ce sera 50 milles à l'heure de 60; sur les chemins de gravier, ce sera de 40, etc.

F) Il prohibe la circulation au ralenti qui gêne le trafic normal et réglemente la circulation en convoi.

G) Il condamne la sollicitation sur la voie publique par les piétons qui cherchent à se faire transporter.

H) Il prévoit des restrictions ou des sauvegardes concernant la circulation des piétons, des bicyclettes et motocyclettes, et aussi quant aux limites d'âge et d'heures de travail des conducteurs de véhicules publics.

I) Il impose des règles strictes relatives au stationnement sur la voie publique, le jour et la nuit.

QUEBEC. — L'opposition a voté en bloc hier soir contre le projet de loi visant à créer une commission d'enquête sur l'assurance-hospitalisation. "Ce n'est pas une étude que la population réclame, c'est une loi d'assurance-hospitalisation", a-t-elle déclaré. Ce bill, qui a été voté après un débat qui a duré plusieurs heures, autorise le gouvernement à créer une commission qui devra faire rapport au plus tard le premier décembre 1960.

M. BARRETTE: "NON"

"Le public appréciera la réponse"

— M. HAMEL

QUEBEC (DNC) — Le premier ministre de la province, M. Antoine Barrette, déposera chaque mercredi, jour réservé aux députés, les réponses aux questions des députés.

Il a annoncé hier en Chambre, il a également déclaré qu'il s'engageait pas à répondre à toutes les questions avant l'étude des crédits.

Voici le débat qui a eu lieu hier sur cette question:

M. Hamel: Je regrette d'avoir à revenir à la charge pour souligner le retard du gouvernement à répondre aux questions des députés et à répondre aux demandes de production de documents.

M. Barrette: Je salue un point d'ordre. Le mercredi est la journée des députés et c'est ce jour-là que je produirai les documents qui seront prêts.

(suite à la page 2)

(suite à la page 2)

M. JACQUES MIQUELON: "Nous craignons la création d'un ministère fédéral des forêts"

"Le territoire et les richesses naturelles sont l'assise économique de l'autonomie provinciale et la juridiction de la province de Québec en ce domaine est indiscutable. En conséquence, la province a seule l'initiative des mesures à prendre pour assurer la conservation et l'exploitation rationnelle".

C'est ce qu'a déclaré hier le ministre provincial des forêts, M. Jacques Miquelon, au congrès annuel de l'Association des marchands de bois du Canada, à Montréal.

Parlant de l'annonce de la création d'un ministère provincial des forêts, M. Miquelon a déclaré que le gouvernement provincial n'entend rien sacrifier de la juridiction provinciale en ce domaine.

Il a ajouté que l'existence même d'un ministère fédéral des forêts constituerait peut-être pour le fédéral une tentation de pénétrer dans des domaines qui ne relèvent pas de sa juridiction.

"Nous appuyant sur des expériences du passé, nous avons raison de craindre cette initiative fédérale et nous serons forcés de nous y opposer formellement et fermement si cette initiative fédérale peut porter atteinte à nos droits incontestables et exclusifs", a conclu M. Miquelon.

ESSAIS NUCLEAIRES: A L'INVERSE DES ETATS-UNIS

L'URSS propose: interdiction totale avec système provisoire de contrôle

GENEVE. — L'Union soviétique a proposé hier l'interdiction complète des expériences nucléaires avec l'application d'un système de contrôle "provisoirement imparfait" au lieu du projet américain d'une interdiction partielle seulement à laquelle échapperaient les expériences souterraines jusqu'à ce que l'on sache de façon certaine détecter ces dernières.

Ainsi, l'opposition est totale entre les deux thèses et les chances d'un accord quelconque vont diminuant. Hier, le chef de la délégation soviétique, S. K. Tsarapkin a présenté le nouveau projet soviétique après avoir confirmé le rejet catégorique par son pays des dernières propositions américaines exposées pour la première fois par le président Eisenhower la semaine dernière.

Le président avait déclaré, à ce moment, qu'une interdiction totale était actuellement impossible car les mesures de contrôle seraient inefficaces en raison du fait que les techniques présentes ne permettent pas de détecter à coup sûr les petites explosions nucléaires souterraines.

La contre-proposition soviétique telle qu'elle est exposée hier recommande la mise en œuvre d'un système provisoire de contrôle international du respect du traité éventuel sur l'interdiction des expériences. Ce système serait en vigueur pendant deux ou trois ans: Etats-Unis, URSS et Grande-Bretagne mettraient ce délai à profit pour améliorer les

moyens de détection des essais nucléaires souterrains.

Tsarapkin a précisé que le système provisoire d'inspection qu'il suggère reposerait sur l'utilisation maximum des techniques actuelles de détection. Il a invoqué à ce sujet une proposition de la délégation britannique faite le 15 janvier, proposition qui recommandait que des règles provisoires soient établies pour décider quel genre de secours souterrains "suspectés" donneraient lieu à étude et à inspection sur place. De plus, l'URSS con-

sidérait qu'un accord préalable doit intervenir sur le maximum d'inspections possibles dans telle et telle région.

Opposition soulignée

Recevant les journalistes après la séance d'hier, M. Tsarapkin a précisé la nature des nouvelles propositions soviétiques. "Nous proposons ceci. Des critères provisoires seront retenus pendant deux ou trois ans comme base de travail, critères qui décideront de la nature de l'inspection."

(suite à la page 2)

Autour des réfugiés, la communauté canadienne-française a fait le vide L'opération "accueil aux réfugiés" risque de tourner à la faillite SI RIEN N'EST FAIT POUR CORRIGER LA SITUATION

Fin décembre dernier, une centaine de réfugiés, atteints de degrés divers de tuberculose, et leurs familles, soit environ 400 personnes, arrivaient au Canada. Un bon nombre d'entre elles se fixaient dans la région de Montréal. Geste humanitaire et digne de tous

éloges posé par le gouvernement canadien dans le cadre de "l'année mondiale des réfugiés", à ces familles qui, depuis une quinzaine d'années, parfois davantage, croulaient dans des camps, le Canada ouvrait ses portes.

Les réfugiés nous arrivaient ravis, pleins d'espoir; des personnalités gouvernementales et religieuses leur prodiguaient de bonnes paroles; la presse leur exprimait les vœux de la population et en profitait pour exalter la "générosité proverbiale" du Canada. Les nouveaux venus apprenaient

qu'un logement était prêt pour chaque famille, que les malades auraient une place à l'hôpital et les autres du travail sans retard, que des organisations bénévoles se feraient leurs tutrices, enfin, suprême délicatesse, qu'un "poulet rôti" les attendait pour leur premier dîner en terre canadienne.

D'où viennent alors le malaise, la tristesse, l'inquiétude qui sont aujourd'hui le fait d'un grand nombre de ces réfugiés? Une enquête dans quelques foyers (si on peut appeler ainsi une unique pièce) permet de résumer ainsi les causes du malaise: isolement et sensation d'abandon, grave insuffisance de moyens matériels, humiliation et sentiment d'insécurité. Disons-le tout net: il y a chez ces réfugiés un profond désenchantement et, si les choses devaient rester encore quelque temps dans leur état, l'opération amorcée fin décembre, aboutirait à un échec lamentable. Et cet échec serait un verdict sévère pour la communauté canadienne-française qui a de fait la responsabilité de ces familles. Jusqu'ici, cette communauté ne s'est guère manifestée aux réfugiés.

A L'HEURE DE LA DECEPTION

Il ne suffit pas en effet d'ouvrir les portes du pays aux réfugiés et de leur assurer sommairement le gîte et la nourriture: il faut leur faire sentir — à eux plus qu'à tous autres — immigrants — qu'ils sont les bienvenus, qu'ils

sont acceptés, que des individus ou des groupes amis se préoccupent d'eux constamment et leur facilitent l'entrée dans notre société. Ce n'est pas malheureusement pas le cas. Préparation insuffisante, négligence, ignorance de la langue et de la psychologie de ces réfugiés dans les milieux théoriquement "chargés de leur cas"? C'est tout cela appa-

Par Jean-Marc LEGER

remment qui est cause de la situation présente.

J'ai rendu visite en divers quartiers de la ville à trois familles de réfugiés: c'est partout la même atmosphère d'indéfinissable tristesse et d'inquiétude du lendemain. Si c'est dans les camps qu'ils ont perdu le goût de sourire, il faut bien constater que les premières semaines passées au Canada ne leur ont pas rendu ce goût.

Des logements, oui, bien sûr, mais qui consistent en une seule pièce servant à la fois de salle à manger, de chambre à coucher, de salle commune. Logements meublés? oui: un lit d'occasion, une penderie, une petite table à cartes, deux chaises. C'est relativement neuf, c'est — à priori — chauffé mais enfin les réfugiés n'ont guère plus d'espace qu'ils n'en avaient au camp.

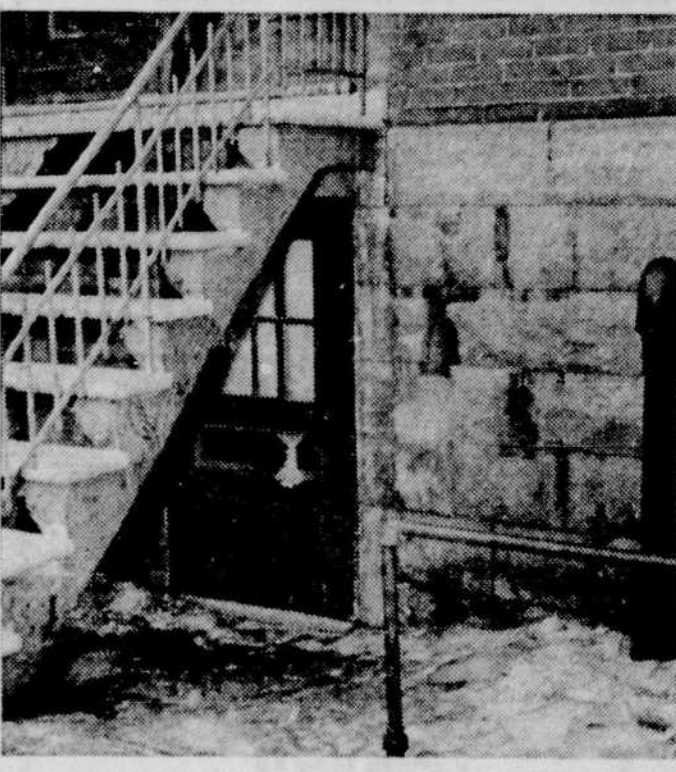
Le gouvernement fédéral, par le truchement du ministère de l'immigration, paie le loyer, c'est vrai. Mais ce qui étonne les réfugiés, et qui étonnera les Canadiens, c'est le prix du loyer: \$60, par mois, pour une seule pièce. Comment ne pas penser que les organismes compétents auraient pu trouver à ce prix de petits logements de deux, trois, voire quatre pièces. Et ce qui effraie les réfugiés, c'est de penser qu'après trois mois, ils auront à assumer eux-mêmes les frais de logement. Ils peuvent travailler, bien sûr, s'ils ne sont pas à l'hôpital mais les emplois qu'on leur offre commandent des salaires si minimes qu'ils sont en droit de s'inquiéter du lendemain.

DES EMPLOIS IMPOSES

Voyons plus précisément. Le "cas" n° 1: famille de trois personnes dont le père vient de quitter l'hôpital (on l'a déclaré complètement guéri après trois semaines de séjour, ce qui est curieux). Une seule pièce naturelle, le mobilier classique "réfugiés de Montréal" mais le lit a été fourni par un bon Samaritain: les premiers jours, les parents devaient ajouter deux chaises au "sofa" qu'on leur avait donné pour arriver à s'y étendre. Au soir (il y a un garçon de 15 ans), le service de placement du ministère de l'immigration a trouvé un emploi: commis-boucher, 68 heures par semaine, \$35. L'intérêt a hésité un moment mais on lui a fait comprendre qu'un refus entraînerait probablement la perte des "avantages" dont il jouit, essentiellement le paiement du loyer. L'homme était écart d'un grand magasin en Yougoslavie; la femme est institutrice.

\$12 PAR SEMAINE POUR SE NOURRIR

"Croyez-moi, monsieur, nous sommes reconnaissants aux Canadiens de nous avoir ou-



Quelque part, rue Lavell: porte d'entrée sur une vie meilleure!

(Photo Le Devoir)

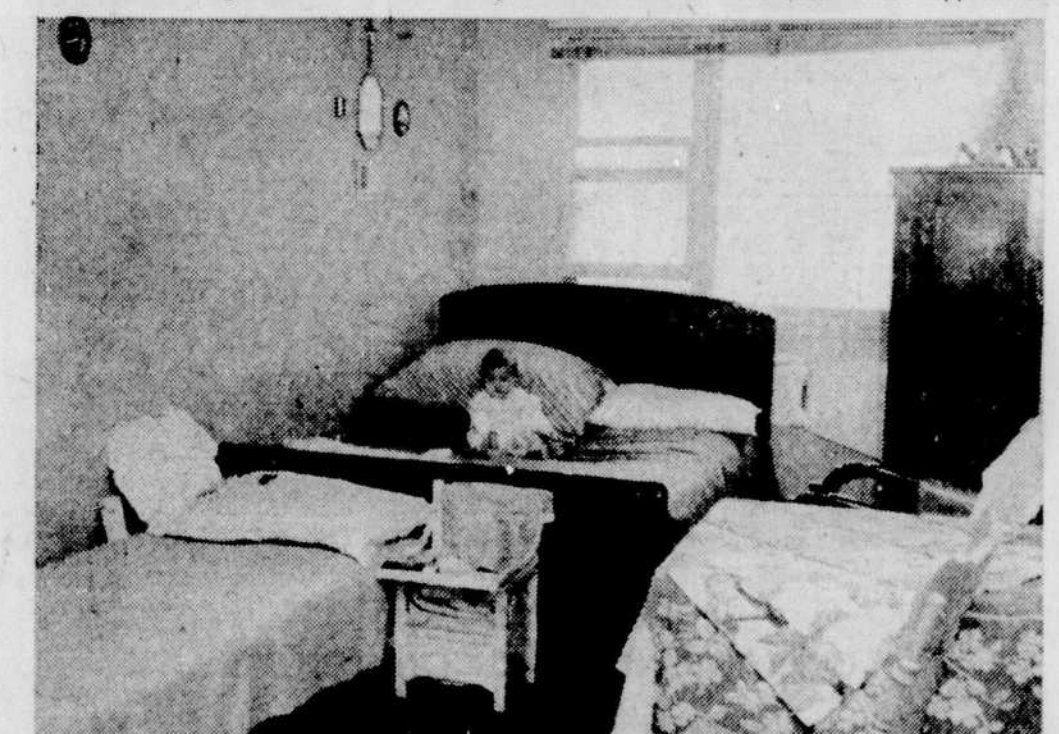
vert les portes du pays et d'avoir accepté de contribuer à notre réadaptation. Mais nous sommes terriblement isolés et les services «officiels» avec qui nous sommes régulièrement en contact manquent de délicatesse. On nous fait trop sentir que nous devons nous considérer heureux d'être ici et qu'on nous rend un fier service en s'occupant de nous".

En plus de payer le loyer pendant les trois premiers mois, le gouvernement fédéral accorde un subside hebdomadaire: \$12 par famille. Mais dès que le chef de famille tra-

vaille, peu importe le niveau de son salaire, on cesse immédiatement de verser cette allocation. "Qu'on nous accorde au moins un délai; qu'on nous verse ce subside pendant quelques mois encore afin que les premières paies puissent être utilisées à l'acquisition de choses essentielles: vous voyez bien que nous manquons de tout".

Une autre personne devait remarquer: "Là-bas, dans le camp, en Italie, quand nous réussissions à trouver un po-

(suite à la page 2)



Miracle du génie inventif: la pièce tout usage. (côté fenêtre, chambre à coucher; côté porte, salle à manger) à \$60. par mois. Pour le bébé, fruits interdits! (Photo Le Devoir)

Autour des réfugiés...

(Suite de la 1ère page)

tit emploi, cela ne modifiait rien en rien statut de réfugiés. Nous continuons d'avoir droit au gîte et au couvert. Ce modeste revenu nous permettrait d'adoucir un peu le sort de nos enfants. Douze dollars, c'est déjà si peu pour trois personnes: pourquoi le supprimer d'un coup la semaine même où le père commence à gagner?

FRUITS INTERDITS

Cas no 2 — La mère, tenant dans les bras une bambine de 2 ans, exhibe un chèque de \$24 pour la deuxième moitié de janvier. "Nous avons reçu une somme de \$10, le jour de l'arrivée et, depuis \$24 par quinzaine. Mon mari est à l'hôpital de Cartierville. Les premières semaines, on me payait en plus le lait mais plus maintenant... La médecin a dit qu'il faut des fruits pour la petite mais c'est impossible avec \$12 par semaine. Alors, je suis allée au service de l'immigration. On m'a répondu que j'avais touché \$12 et qu'on ne pouvait rien faire d'autre".

L'IMPRESSION "D'ÊTRE À CHARGE"

"Comme l'insiste, on m'a conseillé d'aller chez des réfugiés pour demander du secours. Elles ont dit bien gentilles: elles m'ont donné 4 pommes de terre, 3 navets et 10 gâteaux secs ("biscuits") mais ça n'allait pas pour la petite... Non, ce n'est plus possible avec \$12 par semaine... Et personne ne vient nous voir, ne s'occupe de nous... Mais la plus terrible, monsieur, c'est qu'on nous donne l'impression que nous sommes à charge, qu'on nous enlève toute envie d'aller vers les services officiels où nous nous sentons des solliciteurs, même des mendicants... Nous avons pourtant espéré tellement de choses... Là-bas, la vie était dure, pénible mais nous n'avions pas cette impression d'être à charge et puis désignant la rue où la bourgeoisie fait rage il y avait le soleil!".

Cas no 3: Dans l'extrême-est de la rue Sherbrooke, des "logements" d'une pièce aussi dort le foyer est de \$20 par semaine. Des Yougoslaves et des Hongrois.

Celui des hommes qui gagne le plus, un Slovène, qui touche \$1 de l'heure. Une femme dort le mari tuberculeux est à l'hôpital. "J'ai commencé à travailler voici un mois. On m'a immédiatement supprimé l'allocation de \$12 par semaine et, d'ici peu, le foyer sera à ma charge. Mais, pensez monsieur: quand j'aurai payé \$20 par semaine, il en restera \$5 à peine pour vivre. On nous dit qu'il y a \$80 par mois on peut trouver un logement convenable. Nous ne demandons pas mieux que de partir de cette "pièce" mais nous ne connaissons rien ni personne: qu'on nous aide, qu'on nous trouve un logement modeste et nous irons sans hésiter".

BENEVOLAT PEU EFFICACE

Mais n'y a-t-il pas une organisation bénévole catholique qui les aide? C'est officiellement le service d'accueil des voyageurs. "Nous sommes allés aux bureaux de l'organisation pour des "interviews". Quelques-uns des nôtres ont été aidés: des meubles, des vêtements. Mais il n'y a pas vraiment de contact entre l'organisation et nous. Il faut

qu'ils viennent souvent voir ou nous en sommes, ce dont nous avons besoin, nous tirer de l'isolement".

Je n'ai pas vu voir le "4e cas", laquelle part rue Laval. La mère est à l'hôpital et le père est absent. Mais l'entree du logement n'est pas précisément accueillante, n'est certes pas de nature à inspirer la confiance et l'entrain.

La concordance des situations et des déclarations, dans l'est, rue Sherbrooke, comme dans le nord, rue Saint-Hubert, est assez éloquentes cependant pour démontrer qu'il y a au moins un grave malaise dans ce nouveau milieu de réfugiés. L'état d'âme où ils se trouvent deux mois après l'arrivée au Canada permet fort de redouter un lamentable échec humain dont les réfugiés feront les frais, mais nous aussi, car le silence terrible de la communauté canado-française envers les réfugiés, le sentiment évident d'humiliation qu'ils retirent de leurs contacts avec les services officiels d'immigration, la nette insuffisance de l'activité des groupes bénévoles, concourent à ce triste résultat.

LES ENFANTS À L'ÉCOLE

Autre chose. Il y a des enfants parmi ces réfugiés, quelques dizaines d'enfants dont une bonne vingtaine n'a pas davantage atteint l'âge scolaire. Or, un seul, un seul s'est inscrit dans une école canado-française, dans des quartiers pourtant à large majorité francophone. Cela aussi devrait nous alarmer.

A un endroit, on nous a signalé la visite de représentants d'une organisation anglo-protestante. Mais du côté francophone et catholique, ce semble être le silence ou presque, un silence qui se prolongeait, serait l'aveu d'une faillite. On retrouve hélas ici les mêmes facteurs qui expliquent notre impuissance à assimiler même dans le Québec un pourcentage notable des immigrants: moyens insuffisants et absence de réalisme des organisations catholiques, rareté ou inexistence dans ces organisations de personnes polyglottes, ignorance lamentable de la psychologie des immigrants et surtout des réfugiés, bonne conscience facile, enfin.

SE DESSELER SOI-MÊME

"Mais de quoi se plaignent-ils? me disait quelqu'un alors que je revenais de cette tournée. "On les reçoit, on leur donne une allocation, on leur paie le loyer pendant quelques mois: qu'ils se comptent chanceux! Voilà bien: "Qu'ils se comptent chanceux!" La bonne conscience à peu de frais qui fait allègrement bon marché de la fierté, du respect de l'homme, de la sensibilité et pour qui tout est assez bon quand c'est pour des réfugiés. Peut-être après tout, parviendront-ils en effet, avec le temps et au prix de longs sacrifices et d'une grande amertume, à se tirer d'affaire ou à peu près. Mais ils seront à jamais perdus pour la communauté dans laquelle ils ont été plongés comme en plein désert, cette communauté qui se fait si lointaine et impitoyable qu'elle suscite chez certains réfugiés un regret des camps grossiers mais ensoleillés où ils s'étaient fait peu à peu une petite patrie.

Québec...

(Suite de la 1ère page)

J) Il accorde une plus grande sécurité aux enfants qui circulent dans les autobus d'écoliers;

K) Les pénalités pour violations de la loi sont modifiées pour correspondre au degré de gravité des infractions;

L) De nouvelles règles sont prescrites quant à l'arrestation sans mandat des citoyens de la province ou des étrangers; la procédure pour cor paraître est simplifiée dans certains cas, sous forme d'avis sommaires, pour éviter des abus et des frais;

M) Des sanctions sont prévues contre ceux qui offrent ou acceptent des pots-de-vin pour le règlement d'infractions au code de la route.

Les amendements

Le titre de "loi des véhicules automobiles" fait place à "loi concernant l'enregistrement des véhicules automobiles et la réglementation de la circulation routière". Son nom abrégé est: code de la route.

Le vendeur d'un véhicule automobile, s'il est commerçant, devra remettre à son acheteur un certificat indiquant si le véhicule satisfait ou non aux exigences de la loi.

Tous les véhicules devront être pourvus de deux plaques d'enregistrement. On avait autorisé certains véhicules à n'en avoir qu'une. Les lanternes à feu blanc devront permettre une visibilité à trois cents pieds, au lieu de deux cents. Aucun véhicule ne peut être muni d'un feu rouge intermittent ou fixe, à l'avant, sauf les véhicules de la police, du service des incendies et les voitures-ambulances.

Les prescriptions relatives à la diminution de l'éclairage sont les suivantes: à environ 500 pieds du véhicule à arrêter, à dix cents pieds du véhicule qui précède, sauf si l'on s'apprête à le dépasser. Les phares puissants sont interdits dans les cités, villes et villages où l'éclairage est suffisant.

Les gros véhicules, — ayant plus de 80 pouces de largeur, — devront être munis des feux suivants: deux feux jaunes à l'avant, deux feux rouges à l'arrière, trois feux jaunes, à l'arrière, trois feux rouges, ces feux devant être placés au sommet du véhicule et visibles à une distance d'au moins 500 pieds.

L'usage des sirènes est réservé exclusivement à l'usage de la police, des officiers chargés de l'application du code de la route, des services d'incendies et des ambulances.

Tout véhicule, à l'exception des motocyclettes, devra être muni d'un essuie-glace, d'un miroir et de verre de sécurité aux portes, fenêtres et pare-brise.

Il sera à l'avenir interdit de conduire ou de laisser conduire un véhicule dont le chargement n'est pas solidement attaché, suffisamment couvert ou retenu.

La nouvelle loi prévoit que les véhicules lourds doivent quand les conditions le permettent, laisser un espace de deux cents pieds entre eux. Les convois de véhicules doivent laisser entre chaque véhicule un espace suffisant pour permettre à ceux qui veulent dépasser de le faire sans incon vénient. (Cette règle ne s'applique pas aux convois funéraires).

Autobus scolaires

Le code de la route prévoit des dispositions relatives au stationnement volontaire ou non sur une voie publique. Il ne faut pas que le véhicule puisse entraver la libre circulation des autres.

Les autobus scolaires devront avoir une capacité d'au moins douze passagers, être peints en jaune, porter une affiche avec l'inscription "autobus scolaires", avoir deux feux jaunes intermittents à l'avant et deux feux rouges intermittents à l'arrière.

La refonte de la loi interdit aux piétons "de se tenir sur un chemin public dans le but de solliciter d'un conducteur de véhicule de le transporter dans sa voiture".

La nouvelle loi fait une infraction de conduire "à une lenteur indue" et d'entraver ainsi la circulation normale des autres véhicules, sauf si la chose est nécessaire.

Les chauffeurs d'autobus seront soumis aux prescriptions suivantes: avoir au moins 21 ans, démontrer qu'ils sont habiles à conduire un autobus, être sobres d'habitude, ne pas converser avec les passagers, avoir à leur disposition l'espace voulu pour manoeuvrer, refuser l'admission des personnes en état d'ébriété, faire descendre toute personne qui tient un langage obscène, arrêter l'autobus à droite du chemin, s'abstenir de conduire plus de dix heures par jour ou plus de soixante heures par semaine. Dans le cas des autobus d'écoliers, le chauffeur doit en outre être en mesure de fournir chaque année un certificat de bonne conduite, ne jamais accepter plus de passagers qu'il y a de sièges et veiller en tout temps à la sécurité de ses passagers. Le chauffeur d'un véhicule ne livrera pas de passagers à l'arrêt, ne peut conduire plus de douze heures par jour ou 72 heures par semaine.

Les passagers

D'autres dispositions prévoient qu'il est interdit:

1) de faire asseoir plus de trois passagers sur le siège avant, d'ouvrir la porte d'un véhicule du côté de la circulation sans avoir pris les précautions nécessaires pour occuper un rétroviseur à passagers pendant qu'elle est en marche;

2) de jeter ou de déposer sur la route du verre, une bouteille, des clous, de la broche, des boîtes d'étain ou tout autre objet susceptible de blesser un être humain ou d'endommager un véhicule;

3) de faire circuler des animaux sur la route à moins que deux personnes ne les accompa-

Eisenhower...

(Suite de la page 5)

conjoint des pays occidentaux pour l'aide aux pays sous-développés dont on nous a tant parlé en annonçant que les autres assumeaient leur part du fardeau. On sent les fameux projets de réduction progressive de la partie "dons" de cette assistance? Ou sont les promesses d'une importance accrue à l'aide proprement économique au détriment de l'aide militaire? Ou est enfin le changement radical qui était attendu dans l'administration de l'aide à l'étranger? C'est ce que le Congrès réclame et qui lui a été promis: le message permet de conclure que rien n'a été fait et que les promesses n'ont pas été tenues.

Le président de la commission sénatoriale des affaires étrangères, sénateur J.W. Fulbright, démocrate, n'a pas caché non plus sa déception et son mécontentement devant le fait que le président n'a rien prévu de la "programme à long terme" qu'il avait promis en ce qui concerne l'aide à l'étranger. "C'est une tragédie qu'en ce moment où les Soviétiques prennent la tête non seulement dans le domaine de l'espace et des armes nouvelles mais aussi dans celui de l'assistance aux pays sous-développés, nous nous trouvons victimes de l'impuissance du gouvernement de relever le défi de l'URSS par un programme à long terme impressionnant et soigneusement mûri, s'étendant sur plusieurs années".

Le peuple...

(Suite de la première page)

cats et dans quelques heures, le gouvernement pourrait présenter un projet de loi visant l'application d'un système d'assurance-hospitalisation et non en vue de la formation d'une commission.

Le gouvernement, a dit M. Lafrance, veut créer une commission d'enquête. Nous sommes opposés à la chose, parce que nous savons trop comment, sous le régime actuel, on forme des commissions pour y placer des amis politiques. Ce qu'il faudrait, plutôt, c'est une commission pour étudier le comportement psychique du gouvernement actuel, une commission qui pourrait nous aider à comprendre les raisons de la déroute-faite dans le domaine de l'assurance-hospitalisation. Il a été contre, il a été pour, il a été contre, le voilà qu'il est pour et déclare que ça presse.

Le député de Bagot, M. Johnson, a dit que M. Paul Martin, lui-même, député fédéral de la Santé, a déclaré il y a quelques années que de toutes les provinces, c'est le Québec qui a fait les plus grands progrès dans le domaine de l'hospitalisation.

L'opposition est contre le bill, dit-il, c'est son droit. L'opposition affirme maintenant qu'elle n'est pas en faveur du plan fédéral.

M. Johnson termine en disant que "nous n'avons pas encore de plan actuellement", c'est pour cela qu'on forme une commission; les professions intéressées pourront se faire entendre. C'est l'Union nationale qui mettra en application l'assurance-hospitalisation sous le premier ministre actuel.

gent et ne soient munies de drapeaux rouges.

Les piétons qui violeront les prescriptions de la nouvelle loi seront passibles d'une amende de \$2.00 ou d'un emprisonnement de 24 heures.

Les amendes pour excès de vitesse seront les suivantes:

Première infraction \$20. Si la vitesse excède de 15 milles le maximum permis le juge peut aussi suspendre le permis de conduire pour une période d'un à trois mois; deuxième infraction dans la même année, \$50 avec suspension facultative du permis pour 3 mois. Si la vitesse excède de 15 milles le maximum permis le juge doit suspendre le permis pour 3 mois.

La troisième infraction entraîne une amende de \$100 et la suspension du permis pour 3 mois, laquelle est portée à 6 mois si la vitesse excède de 15 milles le maximum permis.

Un agent de la paix pourra arrêter sans mandat tout conducteur de véhicule qui a commis une infraction s'il ne peut s'identifier d'une façon satisfaisante, s'il n'a pas de permis, s'il a un comportement équivoque, si l'agent a des raisons de croire que le conducteur peut se soustraire à la justice.

L'inculpé qui ne se présente pas, sans raison suffisante, à la Cour est passible d'une amende additionnelle de dix à vingt-cinq dollars et à la confiscation de son permis pour une période de 3 mois.

Toute personne qui tente de corrompre un agent de la paix est susceptible, outre des peines prévues par le code criminel, d'une suspension de son permis pour une période de 3 à 12 mois. Tout agent qui est reconnu coupable de corruption perd sa situation.

MM. Pierre DesMarais et J.N. Drapeau ont été dissidents.

Le comité exécutif a autorisé hier la dépense des frais de voyage et de séjour pour MM. Joseph Couture, inspecteur du service de la police; Philippe Marion et J.B. Bélanger, lieutenants-inspecteurs du service des incendies; le Dr A. Lefebvre, assistant inspecteur de la nourriture; et Antonio Guérard, inspecteur sanitaire, du service de la santé et MM. Paul Yves Denis, Michel Goulet et Alexandre Bourgault, du service d'urbanisme.

Le comité exécutif a autorisé hier la dépense des frais de voyage et de séjour pour MM. Joseph Couture, inspecteur du service de la police; Philippe Marion et J.B. Bélanger, lieutenants-inspecteurs du service des incendies; le Dr A. Lefebvre, assistant inspecteur de la nourriture; et Antonio Guérard, inspecteur sanitaire, du service de la santé et MM. Paul Yves Denis, Michel Goulet et Alexandre Bourgault, du service d'urbanisme.

Le comité exécutif a autorisé hier la dépense des frais de voyage et de séjour pour MM. Joseph Couture, inspecteur du service de la police; Philippe Marion et J.B. Bélanger, lieutenants-inspecteurs du service des incendies; le Dr A. Lefebvre, assistant inspecteur de la nourriture; et Antonio Guérard, inspecteur sanitaire, du service de la santé et MM. Paul Yves Denis, Michel Goulet et Alexandre Bourgault, du service d'urbanisme.

Le comité exécutif a autorisé hier la dépense des frais de voyage et de séjour pour MM. Joseph Couture, inspecteur du service de la police; Philippe Marion et J.B. Bélanger, lieutenants-inspecteurs du service des incendies; le Dr A. Lefebvre, assistant inspecteur de la nourriture; et Antonio Guérard, inspecteur sanitaire, du service de la santé et MM. Paul Yves Denis, Michel Goulet et Alexandre Bourgault, du service d'urbanisme.

Le comité exécutif a autorisé hier la dépense des frais de voyage et de séjour pour MM. Joseph Couture, inspecteur du service de la police; Philippe Marion et J.B. Bélanger, lieutenants-inspecteurs du service des incendies; le Dr A. Lefebvre, assistant inspecteur de la nourriture; et Antonio Guérard, inspecteur sanitaire, du service de la santé et MM. Paul Yves Denis, Michel Goulet et Alexandre Bourgault, du service d'urbanisme.

Le comité exécutif a autorisé hier la dépense des frais de voyage et de séjour pour MM. Joseph Couture, inspecteur du service de la police; Philippe Marion et J.B. Bélanger, lieutenants-inspecteurs du service des incendies; le Dr A. Lefebvre, assistant inspecteur de la nourriture; et Antonio Guérard, inspecteur sanitaire, du service de la santé et MM. Paul Yves Denis, Michel Goulet et Alexandre Bourgault, du service d'urbanisme.

Le comité exécutif a autorisé hier la dépense des frais de voyage et de séjour pour MM. Joseph Couture, inspecteur du service de la police; Philippe Marion et J.B. Bélanger, lieutenants-inspecteurs du service des incendies; le Dr A. Lefebvre, assistant inspecteur de la nourriture; et Antonio Guérard, inspecteur sanitaire, du service de la santé et MM. Paul Yves Denis, Michel Goulet et Alexandre Bourgault, du service d'urbanisme.

Le comité exécutif a autorisé hier la dépense des frais de voyage et de séjour pour MM. Joseph Couture, inspecteur du service de la police; Philippe Marion et J.B. Bélanger, lieutenants-inspecteurs du service des incendies; le Dr A. Lefebvre, assistant inspecteur de la nourriture; et Antonio Guérard, inspecteur sanitaire, du service de la santé et MM. Paul Yves Denis, Michel Goulet et Alexandre Bourgault, du service d'urbanisme.

Le comité exécutif a autorisé hier la dépense des frais de voyage et de séjour pour MM. Joseph Couture, inspecteur du service de la police; Philippe Marion et J.B. Bélanger, lieutenants-inspecteurs du service des incendies; le Dr A. Lefebvre, assistant inspecteur de la nourriture; et Antonio Guérard, inspecteur sanitaire, du service de la santé et MM. Paul Yves Denis, Michel Goulet et Alexandre Bourgault, du service d'urbanisme.

Bilinguisme...

(Suite de la page 14)

formules d'inscription soit aux bureaux de la Commission du service civil soit aux bureaux de postes soit aux bureaux du service national de placement le plus rapproché de son domicile.

Nous souhaitons que les candidatures canadiennes-françaises soient nombreuses parce que le gagnant peut devenir, un jour ou l'autre, un des personnalités du fonctionnariat fédéral, soit dans le nouveau service que l'on est à créer, soit dans d'autres secteurs de l'administration fédérale.

Nous exprimons ce souhait parce que trop de Canadiens français ne se rendent pas compte de la nécessité de s'emparer de postes influents à la Commission du service civil et de l'urgence qu'il y a de présenter des candidats à tous les concours où ils peuvent avoir de raisonnables chances de l'emporter.

Nous pouvons bien nous battre pour obtenir la reconnaissance du bilinguisme dans les services administratifs du pays. Nous pouvons même obtenir des victoires passagères, comme dans les deux cas mentionnés, ou des victoires permanentes par des textes spécifiques dans la loi ou dans les règlements de la Commission du service civil. Ces textes seront d'une portée illusoire si nous ne fournissons pas notre quote-part raisonnable de candidats et de fonctionnaires de langue française.

Certes, il pourra arriver — et il arrivera — que nos Canadiens français qui seront choisis soient en face d'immenses sacrifices. Leur leur faudra, parfois, quitter leur province pour en habiter une autre. Ils seront incorporés aux services centraux d'Ottawa et même envoyés d'un bout à l'autre du pays. Leur acclimatation sera longue, lente et pénible parfois, et la situation sociale ne les satisfera pas toujours. Mais leur arrive d'avoir des enfants. S'ils la conquête de notre part du fonctionnariat fédéral sera à ce prix.

Nous avons raison de nous plaindre des conditions onéreuses que l'on nous fait, en certains endroits, et de revendiquer des réformes indispensables du point de vue de la justice et même du droit écrit. Mais le miracle que nous attendons ne se produira que si nous avons le courage de faire face à de désagréables réalités. Il nous faut de plus nombreux combattants de première ligne afin de faire triompher plus rapidement notre point de vue dans tous les secteurs administratifs ou régionaux du fonctionnariat.

Nous avons insisté pour que la Commission du service civil accorde des crédits additionnels aux candidats bilingues. Il nous appartient maintenant de présenter de tels candidats ou bien nous courrons le risque qu'une autre fois on nous rie au nez.

Nous avons insisté pour que la Commission du service civil accorde des crédits additionnels aux candidats bilingues. Il nous appartient maintenant de présenter de tels candidats ou bien nous courrons le risque qu'une autre fois on nous rie au nez.

Nous avons insisté pour que la Commission du service civil accorde des crédits additionnels aux candidats bilingues. Il nous appartient maintenant de présenter de tels candidats ou bien nous courrons le risque qu'une autre fois on nous rie au nez.

Nous avons insisté pour que la Commission du service civil accorde des crédits additionnels aux candidats bilingues. Il nous appartient maintenant de présenter de tels candidats ou bien nous courrons le risque qu'une autre fois on nous rie au nez.

Nous avons insisté pour que la Commission du service civil accorde des crédits additionnels aux candidats bilingues. Il nous appartient maintenant de présenter de tels candidats ou bien nous courrons le risque qu'une autre fois on nous rie au nez.

Nous avons insisté pour que la Commission du service civil accorde des crédits additionnels aux candidats bilingues. Il nous appartient maintenant de présenter de tels candidats ou bien nous courrons le risque qu'une autre fois on nous rie au nez.

Nous avons insisté pour que la Commission du service civil accorde des crédits additionnels aux candidats bilingues. Il nous appartient maintenant de présenter de tels candidats ou bien nous courrons le risque qu'une autre fois on nous rie au nez.

Nous avons insisté pour que la Commission du service civil accorde des crédits additionnels aux candidats bilingues. Il nous appartient maintenant de présenter de tels candidats ou bien nous courrons le risque qu'une autre fois on nous rie au nez.

Nous avons insisté pour que la Commission du service civil accorde des crédits additionnels aux candidats bilingues. Il nous appartient maintenant de présenter de tels candidats ou bien nous courrons le risque qu'une autre fois on nous rie au nez.

Nous avons insisté pour que la Commission du service civil accorde des crédits additionnels aux candidats bilingues. Il nous appartient maintenant de présenter de tels candidats ou bien nous courrons le risque qu'une autre fois on nous rie au nez.

Nous avons insisté pour que la Commission du service civil accorde des crédits additionnels aux candidats bilingues. Il nous appartient maintenant de présenter de tels candidats ou bien nous courrons le risque qu'une autre fois on nous rie au nez.

Nous avons insisté pour que la Commission du service civil accorde des crédits additionnels aux candidats bilingues. Il nous appartient maintenant de présenter de tels candidats ou bien nous courrons le risque qu'une autre fois on nous rie au nez.

Nous avons insisté pour que la Commission du service civil accorde des crédits additionnels aux candidats bilingues. Il nous appartient maintenant de présenter de tels candidats ou bien nous courrons le risque qu'une autre fois on nous rie au nez.

Nous avons insisté pour que la Commission du service civil accorde des crédits additionnels aux candidats bilingues. Il nous appartient maintenant de présenter de tels candidats ou bien nous courrons le risque qu'une autre fois on nous rie au nez.

Nous avons insisté pour que la Commission du service civil accorde des crédits additionnels aux candidats bilingues. Il nous appartient maintenant de présenter de tels candidats ou bien nous courrons le risque qu'une autre fois on nous rie au nez.

Nous avons insisté pour que la Commission du service civil accorde des crédits additionnels aux candidats bilingues. Il nous appartient maintenant de présenter de tels candidats ou bien nous courrons le risque qu'une autre fois on nous rie au nez.

Nous avons insisté pour que la Commission du service civil accorde des crédits additionnels aux candidats bilingues. Il nous appartient maintenant de présenter de tels candidats ou bien nous courrons le risque qu'une autre fois on nous rie au nez.

Nous avons insisté pour que la Commission du service civil accorde des crédits additionnels aux candidats bilingues. Il nous appartient maintenant de présenter de tels candidats ou bien nous courrons le risque qu'une autre fois on nous rie au nez.

Nous avons insisté pour que la Commission du service civil accorde des crédits additionnels aux candidats bilingues. Il nous appartient maintenant de présenter de tels candidats ou bien nous courrons le risque qu'une autre fois on nous rie au nez.

Nous avons insisté pour que la Commission du service civil accorde des crédits additionnels aux candidats bilingues. Il nous appartient maintenant de présenter de tels candidats ou bien nous courrons le risque qu'une autre fois on nous rie au nez.

Nous avons insisté pour que la Commission du service civil accorde des crédits additionnels aux candidats bilingues. Il nous appartient maintenant de présenter de tels candidats ou bien nous courrons le risque qu'une autre fois on nous rie au nez.

Nous avons insisté pour que la Commission du service civil accorde des crédits additionnels aux candidats bilingues. Il nous appartient maintenant de présenter de tels candidats ou bien nous courrons le risque qu'une autre fois on nous rie au nez.

Nous avons insisté pour que la Commission du service civil accorde des crédits additionnels aux candidats bilingues. Il nous appartient maintenant de présenter de tels candidats ou bien nous courrons le risque qu'une autre fois on nous rie au nez.

Nous avons insisté pour que la Commission du service civil accorde des crédits additionnels aux candidats bilingues. Il nous appartient maintenant de présenter de tels candidats ou bien nous courrons le risque qu'une autre fois on nous rie au nez.

Nous avons insisté pour que la Commission du service civil accorde des crédits additionnels aux candidats bilingues. Il nous appartient maintenant de présenter de tels candidats ou bien nous courrons le risque qu'une autre fois on nous rie au nez.

Nous avons insisté pour que la Commission du service civil accorde des crédits additionnels aux candidats bilingues. Il nous appartient maintenant de présenter de tels candidats ou bien nous courrons le risque qu'une autre fois on nous rie au nez.

Nous avons insisté pour que la Commission du service civil accorde des crédits additionnels aux candidats bilingues. Il nous appartient maintenant de présenter de tels candidats ou bien nous courrons le risque qu'une autre fois on nous rie au nez.

Nous avons insisté pour que la Commission du service civil accorde des crédits additionnels aux candidats bilingues. Il nous appartient maintenant de présenter de tels candidats ou bien nous courrons le risque qu'une autre fois on nous rie au nez.

Nous avons insisté pour que la Commission du service civil accorde des crédits additionnels aux candidats bilingues. Il nous appartient maintenant de présenter de tels candidats ou bien nous courrons le risque qu'une autre fois on nous rie au nez.

Nous avons insisté pour que la Commission du service civil accorde des crédits additionnels aux candidats bilingues. Il nous appartient maintenant de présenter de tels candidats ou bien nous courrons le risque qu'une autre fois on nous rie au nez.

Nous avons insisté pour que la Commission du service civil accorde des crédits additionnels aux candidats bilingues. Il nous appartient maintenant de présenter de tels candidats ou bien nous courrons le risque qu'une autre fois on nous rie au nez.

Nous avons insisté pour que la Commission du service civil accorde des crédits additionnels aux candidats bilingues. Il nous appartient maintenant de présenter de tels candidats ou bien nous courrons le risque qu'une autre fois on nous rie au nez.

Rebondissements...

(Suite de la 1ère page)

3— A Toronto, Mlle Saunders a admis qu'elle avait conçu et exécuté le projet de la campagne de publicité dont l'une des phases essentielles était l'envoi par la poste d'un extrait du journal des débats. Elle ne croyait pas mal faire, estimant que ce document est propriété du public. Elle n'a pas, non plus, songé que les armées du Canada et le nom du président de la Chambre, M. Michener, sur la couverture, étaient contraires aux privilèges du parlement. Bref, elle a plaidé bonne foi. Lundi, M. Murdo Martin, (PSD), a suggéré que le coupable soit cité à la barre de la Chambre.

4— Wilfrid Saunders a déclaré pour son compte que la question des coupons-primes, débattue depuis quelques mois au Canada, revêt un caractère national. Si le Gallup Poll s'était abstenu de faire enquête là-dessus, a-t-il expliqué, on aurait pu dire que malin et moi avions été influencés par d'autres intérêts. Il a ajouté que l'enquête de décembre ne tendait pas à porter un jugement de valeur sur les coupons-primes, mais visait seulement à mesurer, en termes arithmétiques, l'usage des coupons-primes au Canada. Il a conclu que le "Gallup Poll" procéderait bientôt à une nouvelle enquête sur cette question.

La CECM...

(Suite de la page 3)

Viennent ensuite les "frais d'administration et frais divers" (d'administration générale) qui ont coûté \$1,304,116 (2.3 pour cent du total), et finalement, les "loyers et indemnités" aux communautés religieuses qui ont entraîné des dépenses de \$176,490 (0.45 pour cent du total).

En présentant son rapport financier, M. Doucet a souligné que le coût de l'enseignement par élève, basé sur la fréquentation, a été de \$268.36 pour l'année 1958-59, comparative-ment à \$255.00 pour l'année 1957-58. Au 30 juin dernier, 147,535 élèves fréquentaient les écoles de la CECM.

Au 30 septembre 1959, a en outre précisé M. Doucet, 164,708 élèves étaient répartis dans les 4,976 classes de la Commission alors que douze ans auparavant, soit au 30 septembre 1948, 97,929 élèves étaient répartis dans les 3,201 classes de la Commission, ce qui représente une augmentation de 66,777 élèves et de 1,775 classes. A l'heure actuelle, il y a environ 167,000 élèves qui fréquentent les écoles de la C. E. C. M.

Au cours de la réunion, M. Doucet a révélé que l'absence moyenne par jour se chiffrait, en temps normal, par 12,000 à 13,000 élèves.

A l'item "fonds de construction", on remarque un déboursé de \$9,269,772 pour l'année 1958-59. De cette somme, \$1,227,187 ont été affectés à l'achat d'emplacement et \$7,053,062 à la construction de bâtiments. M. Doucet a cependant précisé que "toutes ces dépenses ont été consolidées à même le produit de la vente d'une émission d'obligations au montant de \$10,000,000, en date du 1er septembre 1959".

Au cours de la réunion, M. Doucet a révélé que l'absence moyenne par jour se chiffrait, en temps normal, par 12,000 à 13,000 élèves.

A l'item "fonds de construction", on remarque un déboursé de \$9,269,772 pour l'année 1958-59. De cette somme, \$1,227,187 ont été affectés à l'achat d'emplacement et \$7,053,062 à la construction de bâtiments. M. Doucet a cependant précisé que "toutes ces dépenses ont été consolidées à même le produit de la vente d'une émission d'obligations au montant de \$10,000,000, en date du 1er septembre 1959".

Au cours de la réunion, M. Doucet a révélé que l'absence moyenne par jour se chiffrait, en temps normal, par 12,000 à 13,000 élèves.

A l'item "fonds de construction", on remarque un déboursé de \$9,269,772 pour l'année 1958-59. De cette somme, \$1,227,187 ont été affectés à l'achat d'emplacement et \$7,053,062 à la construction de bâtiments. M. Doucet a cependant précisé que "toutes ces dépenses ont été consolidées à même le produit de la vente d'une émission d'obligations au montant de \$10,000,000



Pour téléphoner au DEVOIR le soir :
Rédaction : Victor 4-3361
Sport : Victor 4-3362
Tirage : Victor 4-3364
Expédition : Victor 4-3365
Composition : Victor 4-3366

Le ministre Starr accueille avec sympathie le mémoire de la JOC

OTTAWA. — Une délégation de la jeunesse ouvrière catholique, venue de Montréal, a reçu hier un accueil très bienveillant de la part de M. Michel Starr, ministre du travail. Elle lui a présenté un mémoire sur les problèmes de la jeunesse travailleuse de langue française, de l'est du pays. Elle compte quelque 400.000 garçons et filles de 14 à 24 ans.

M. Starr a offert quelques commentaires à mesure que le teneur du mémoire lui était interprété du français à l'anglais. Il a souligné particulièrement que la province de Québec n'a pas encore donné son adhésion au programme d'initiation aux métiers qui a été

instauré par le ministère du travail. Des crédits de \$25.000.000 pour la construction d'édifices et de \$15.000.000 aux fins des programmes d'initiation aux métiers sont à la disposition des provinces. Le ministre du travail a révélé qu'il avait écrit à ce sujet au gouvernement de la province, il y a quinze jours et il en attend une réponse.

M. Starr a accueilli de façon sympathique une requête de la JOC dans le but de faire inscrire aux conférences annuelles de l'organisation internationale du travail, l'étude des problèmes des jeunes travailleurs.

Quant à l'organisation d'un service de placement spécialisé pour les jeunes, autre vœu énoncé par la délégation jocoite, M. Starr a souligné que déjà un certain travail s'accomplit à ce sens par le truchement des agents spéciaux de placement, attachés aux bureaux du Service national de placement dans les grands centres.

Il a fait remarquer qu'il serait opportun de porter une attention spéciale au placement des jeunes gens, s'il est constaté qu'ils constituent une proportion importante du nombre total des sans-travail dans une région donnée. M. Starr a mentionné 10 p.c. comme norme d'importance.

La délégation, sur l'invitation de M. Starr, a pu s'entretenir longuement avec M. Jim Thomson, directeur du Service national de placement. M. Thomson a particulièrement insisté sur la nécessité de l'étude. Il a fait part des directives que les agents de placement donnent aux jeunes gens qui leur rendent visite et des efforts qu'ils tentent pour persuader ces jeunes personnes de retourner à l'école si cela est possible. Il a attiré l'attention sur une brochure que publient les services du ministère du travail, à ce sujet.

Malgré l'opposition de la défense, le tribunal a accordé le délai demandé par la poursuite en ajoutant que ce délai permettrait de faire une étude plus approfondie de la preuve soumise.

Un incendie cause des dommages de \$500,000 au séminaire de Québec

QUÉBEC. — Tous les pompiers disponibles de la ville de Québec ont été appelés la nuit dernière pour combattre un incendie spectaculaire qui éclata vers minuit au séminaire de Québec.

Les pompiers ont réussi à circonscrire l'extension du sinistre au 6e étage de l'immeuble auquel on était à effectuer des réparations. Les tonnes d'eau déversées par 10 bords ont endommagé lourdement les étages inférieurs. Les dommages sont

évalués à quelque \$500.000. Seulement six religieux habitaient cette partie de l'immeuble et tous ont pu être conduits en lieu sûr. 150 élèves qui se trouvaient dans un immeuble adjacent ont été évacués par mesure de précaution.

L'immeuble dont la construction remonte à 1889 fait partie d'une série de vieilles structures de pierres datant du régime français. Il se trouve à proximité de la basilique et de l'archevêché.

Descentes au "Blue Sky", au "Bacardi" et à "L'Echourie"

La police de la Régie des alcools a annulé hier les permis de vente de boissons alcooliques du Blue Sky Cafe, 65 ouest, rue Sainte-Catherine, du Bacardi, 1280, rue Saint-André et de l'Echourie, 54 ouest, rue Pine pour cause de "mauvaise administration et vente de boissons enivrantes aux jeunes".

La police a également confisqué et transporté au Pied-du-Courant toutes les liqueurs alcooliques trouvées sur les lieux.

Un porte-parole de la police de la Régie a déclaré que très bientôt les policiers procéderaient de la même façon contre d'autres établissements qui persistent à enfreindre et à ignorer les règlements.

On sait que l'annulation de permis constitue la plus grave des sanctions qui puissent être imposées à un établissement qui ne se conforme pas à la loi.

L'inspecteur Noël Rainville a souligné que certains permis révoqués il y a 10 ou 12 ans n'ont jamais été remis aux proprié-

taires comme ce fut le cas du Rockhead Paradise ou du St-Michel.

Parlant d'un des trois établissements fermés, il a précisé que le propriétaire de l'Echourie a reçu sept sommations pour infractions aux règlements. Ces sommations qui sont rapportables aujourd'hui n'ont pas impressionné ce propriétaire, a dit M. Rainville. Il continua à violer les règlements, ce qui indique de l'entêtement de la part de ce propriétaire.

Plus de 100 bouteilles de boissons alcooliques et 500 caisses de bière ont été confisquées au Blue Sky. Les saisis ont été dans la même proportion dans les deux autres établissements.



M. Jean-Paul TARDIF



M. Jean-Louis CARON



M. Jean-Paul PAGE

NOMINATIONS A LA CHAMBRE PROVINCIALE — Me Georges A. Meloche, C.R., de Valleyfield, président de la Chambre de commerce de la province de Québec annonce la nomination de trois présidents de comité pour cet organisme. Il s'agit de M. Jean-Paul Tardif de Québec, président et gérant général de la Corporation de prêt et revenu qui devient le président de la Commission d'orientation économique de la Chambre, de M. Jean-Louis Caron, architecte des Trois-Rivières, qui prend charge du nouveau Comité permanent du tourisme et de M. Jean-Paul Pagé de Québec, directeur de l'avancement des services à la Québec Power Co., qui sera le responsable du Comité de l'éducation de la Chambre de commerce provinciale.

LA SESSION FÉDÉRALE

M. Lucien Cardin dénonce avec violence le premier ministre

OTTAWA. — Intervenant dans le débat sur les affaires étrangères qui a pris fin hier aux communes, M. Lucien Cardin, député libéral de Richelieu-Verchères, a accusé M. Diefenbaker d'humilier et de repousser son ministre des affaires étrangères, de porter atteinte aux droits et à la dignité du parlement, de paralyser les débats libres et utiles aux communes, de manifester du mépris pour le parlement. M. Cardin a même ajouté qu'il a parfois l'impression de se trouver en face d'un gouverne-

ment de l'Union nationale. Le député reproche au premier ministre d'avoir révélé le 11 février dernier les propositions canadiennes au sujet du désarmement après que M. Howard Green eut annoncé qu'on ne pouvait les rendre publiques. Il lui reproche aussi d'avoir énuméré ses propositions après l'intervention de M. Pearson, ce qui interdisait à ce dernier de les commenter puisqu'il avait déjà pris la parole et qu'il ne pouvait la reprendre.

L'abolition de la peine capitale

OTTAWA. — A la suggestion du premier ministre Diefenbaker, les Communes étudieront jeudi un bill proposé par le député conservateur de Scarborough, M. Frank McGee, demandant l'abolition de la peine capitale pour tous les meurtriers à l'exception de la trahison. Le premier ministre a suggéré que le débat sur le sujet se poursuivra lundi prochain. On sait que les Communes ont plusieurs projets de loi

demandant l'abolition de la peine capitale. Hier, un autre député conservateur, M. Ernest Broome, a suggéré, au gouvernement, de proposer sa propre législation sur le sujet afin de faire disparaître les ambiguïtés qui se trouvent dans les projets de loi soumis par les simples députés. Un bill du gouvernement permettrait également de réaliser une plus grande unité, selon M. Broome.

Les Etats-Unis aideront le Canada

OTTAWA. — La Commission de l'énergie atomique des Etats-Unis a décidé de dépenser jusqu'à \$5 millions pour aider le Canada à créer des centrales nucléaires qui utiliseraient de l'eau lourde. Cette décision est toutefois sujette à la ratification des législateurs américains. M. J. L. Gray, président de l'énergie atomique du Canada, une société de la Couronne, a annoncé la nouvelle hier soir. La

première centrale canadienne qui utilisera de l'eau lourde sera aménagée à Rolphton, en Ontario. Elle commencera à fonctionner vers le milieu de 1961. Une autre centrale plus puissante sera construite d'ici 1964 à Douglas Point en Ontario. Une troisième sera vraisemblablement aménagée un peu plus tard dans la région de Winnipeg.

Une entente a-t-elle été conclue ?

OTTAWA. — Le député libéral de Laurier, M. Lionel Chevrier, a demandé hier au premier ministre si, à la suite d'une rencontre récente entre M. Diefenbaker et M. Antonio Barrette, premier ministre du Québec, une entente a été conclue entre Ottawa et Québec au sujet des montants de subventions actuellement détenus par la Conférence nationale des universités canadiennes et les sommes reçues pour dépenses immobilières des universités par le

Conseil des arts. M. Diefenbaker a promis que M. Fleming répondrait des retours de Washington où il participe à des entretiens avec les autorités américaines. Au bureau de M. Fleming, on s'est montré extrêmement discret au sujet de la rencontre de la fin de semaine entre le ministre et le chef de l'Union nationale. Il est extrêmement difficile de connaître la nature de l'accord, si réellement celui-ci a été conclu, et de savoir quels en sont les principes directeurs.

Les entretiens Pearkes - Norstad à Paris

OTTAWA. — Le ministre de la défense, M. Pearkes, a rendu compte hier aux Communes des entretiens qu'il a eus samedi à Paris avec le général Laurier Norstad, commandant suprême des forces de l'OTAN en Europe. La discussion, a-t-il dit, a porté sur l'équipement, l'administration et l'appui logistique apporté aux forces canadiennes cantonnées en Europe. Il avait été convenu en décembre der-

nier, a-t-il rappelé, que le commandant examinerait l'état des forces de chaque pays de l'OTAN avec le ministre intéressé. Il a souligné que le Canada a honoré les obligations qu'il a contractées dans le cadre de l'OTAN. M. Pearkes a ajouté qu'il n'avait même pas vu un représentant officiel de la France au cours de son bref séjour à Paris.

Pladoyer pour l'unité des partis

OTTAWA. — L'homme moyen est perplexe et inquiet devant les problèmes internationaux en raison du manque d'unité des chefs des partis politiques du pays. C'est l'opinion exprimée hier aux Communes par M. Nicholas Mandziuk (conservateur de Marquette), qui s'est dit d'avoir vu les manchettes des journaux amener l'homme moyen

à penser que M. Pearson dénonçait constamment la domination des Etats-Unis sur le Canada. Il préconise une plus grande communauté de pensée entre les ministères, les libéraux et les sociaux-démocrates. La désunion qui existe présentement, a-t-il dit, est de nature à saper la confiance du peuple.

Les mandats de perquisition furent immédiatement exécutés

OTTAWA. — Les mandats de perquisition émis contre des employés ou d'anciens employés du service de perception du pont Jacques-Cartier ont été immédiatement exécutés, a déclaré hier M. David Fulton, ministre de la justice.

Répondant à une question que lui avait posée, quelques jours plus tôt, M. Jean-Paul Deschatelets, député libéral de Maisonneuve-Rosemont, le ministre de la justice déclara :

"Le député (M. Deschatelets) m'a demandé, le 10 février, si je puis expliquer pourquoi les mandats de perquisition autorisés par les tribunaux le 31 décembre 1959, en rapport avec les percepteurs du pont Jacques-Cartier, n'ont pas été exécutés par la gendarmerie royale avant le 6 février 1960. Après enquête, je dois dire au député que ses informations sont fausses. Les premiers mandats de perquisition, en rapport avec cette affaire, ont été autorisés le 4 février. La majorité d'entre eux, soit 25 ont été exécutés le jour suivant, soit le 5 février. Les autres ont été exécutés entre le 6 et le 9, et le délai, dans ces cas fut dû au fait que les personnes mentionnées dans les mandats ne vivaient plus à ce moment là à l'adresse apparaissant sur les mandats."

M. Deschatelets demanda à quelle date les mandats ont été enregistrés à la Cour. Le ministre répondit qu'il ferait enquête auprès de la gendarmerie et donnerait le renseignement le plus tôt possible.

A NAPIERVILLE :

Annulation de l'élection du maire Grégoire

ST-JEAN. — L'élection de M. Henri Grégoire à la mairie de Napierville a été annulée aux termes d'un jugement rendu hier par le magistrat Honorius Michaud, siégeant à St-Jean, chef-lieu d'Iberville. Elu en mai dernier, M. Grégoire avait ensuite été nommé préfet du comté de Napierville. Il ne pourra plus occuper ce poste par suite du jugement.

Les procureurs de M. Maurice Bourgeois, candidat défait à la mairie, avaient allégué que des votes illégaux avaient été donnés en faveur de M. Grégoire. Tout indique qu'un nouveau scrutin interviendra sous peu.

GARÇONS DEMANDES

pour livraison du Devoir à domicile

Dans les secteurs suivants : OUTREMONT, COTE-DES-NEIGES, ville MONT-ROYAL, NOUVEAU-BORDEAUX, BORDEAUX, AHUNTSIC, LONGUEUIL, MONTREAL-SUD, SAINT-LAMBERT, ville LEMOYNE, ROSEMONT, SAINT-LEONARD-DE-PORTE-AUBERT, ville SAINT-LAURENT, SAINT-BRUNO, PREVILLE, DUVREUIL, BELOEIL.

Service du tirage, Claude Madec, Victor 4-3364

Des pouvoirs additionnels refusés à la Corporation de l'île Jésus

QUÉBEC, 17 (DNC). — Le projet de loi prévoyant des pouvoirs plus étendus pour la Corporation interurbaine de l'île Jésus a été rejeté à Québec. L'opposition à ce bill est si considérable que le gouvernement n'a pas jugé à propos de faire droit à la demande de la Corporation qui voulait avoir l'autorité de s'occuper des grands problèmes d'intérêt commun pour les quinze municipalités de l'île Jésus.

Mardi dernier le comité des bills privés avait ajourné l'étude de ce projet de loi, le secrétaire de la province, M. Yves Prévost, priant les municipalités de faire preuve de générosité et de tenter de s'entendre.

Elles sont revenues hier, plus désignées que jamais. La Corporation avait décidé de limiter ses demandes à deux choses : droit de préparer un plan directeur des routes intermunicipales et droit d'imposer une taxe de vente de 2 pour cent. C'était en outre, neuf maires sur quinze et 53 échevins sur 90 ont demandé que le projet de loi soit renvoyé à la prochaine session.

Le député du comté de Laval, M. Léopold Pouliot, a dit qu'il avait été en faveur de la création de la Corporation et qu'il n'a pas changé d'idée, mais qu'il lui semblait que devant la nécessité de faire un "mariage forcé" il y avait lieu, en effet, de remettre le bill à un an. Il a fait appel à la bonne volonté des municipalités et a dit que l'année 1960 devrait en être une "de bonne entente et d'éducation" pour l'île Jésus.

On a suggéré aux promoteurs du bill de le retirer. Ils ont refusé. Le projet de loi a été renvoyé à la chambre, où il sera définitivement rejeté.

La bonne entente, l'accord et la coopération sont mieux et plus efficaces qu'un travail trop brusqué et sans entente, a dit M. Pouliot. Revenons-nous l'an prochain, dans la bonne entente et l'harmonie et nous accorderons à vos demandes légitimes, dit-il.

Rappelons que plusieurs maires de l'île Jésus ont déclaré clairement qu'ils avaient accepté la Corporation de Montréal métropolitaine. Ils veulent s'en tenir à cela pour le moment.

Un Algérien tue deux policiers parisiens avant d'être lynché

PARIS. — Un Algérien a tué à coups de feu deux policiers parisiens hier soir. Furieux, la foule s'est emparée de l'assassin qui a succombé plus tard aux blessures qu'il a reçues.

RAPPORT FINANCIER DE M. DOUCET

La CECM : un surplus de \$191,081 pour 1958-59

La Commission des écoles catholiques de Montréal a obtenu, pour l'exercice financier 1958-59, qui a pris fin le 30 juin dernier, un excédent des revenus sur les dépenses de \$191,081.45. C'est ce qu'a révélé hier après-midi le président général de la C.E.C.M., M. Eugène Doucet, lors d'une réunion régulière des commissaires.

Sommaires des dépenses

Au sommaire des dépenses, les frais d'enseignement sont de beaucoup les plus élevés, atteignant 60.6 pour cent du total. Ils se chiffrent par \$23,831,066, soit une augmentation de plus de \$2,600,000 sur l'année 1957-58. On prévoit que pour l'exercice en cours, ils seront de \$27,000,000 environ.

Les frais d'enseignement se composent de deux items : les livres de classe fournis gratuitement aux élèves, qui ont coûté \$863,639, et les traitements du personnel enseignant et du personnel du service des études de la Commission qui ont entraîné des déboursés de \$22,967,386.

Pour l'exercice financier 1958-59, l'item "intérêts et service de la dette" vient au deuxième rang atteignant 17.32 pour cent du total des dépenses et se chiffrent par \$7,001,500. De cette somme, qui représente une augmentation de près de \$1,500,000 sur l'année précédente, \$3,122,500 ont été affectés au remboursement d'obligations et à la construction d'une réserve pour le remboursement d'obligations échues le 1er avril prochain.

Toujours dans le sommaire des dépenses, les frais d'entretien suivent de près l'item "intérêts et service de la dette", avec des déboursés de \$6,983,612, soit 17.17 pour cent de l'ensemble des dépenses. Les réparations ordinaires aux 438 propriétés de la Commission et les grosses réparations en composent l'élément principal : \$2,446,492, ont été affectés à cette fin. Les frais d'entretien ont coûté, l'an dernier, près de \$1,500,000 et près de \$1,000,000 de moins que pour l'exercice actuellement en cours.

(Suite à la page 2)

Tout chauffeur de taxi doit parler l'une des deux langues officielles

Le service de la police, s'il donne suite aux instructions du président du comité exécutif, M. Jos-Marie Savignac, sera désormais plus exigeant dans l'émission des permis de chauffeurs de taxi à Montréal et verra à ce que les aspirants chauffeurs parlent au moins le français ou l'anglais.

M. Savignac après avoir appris qu'un juge de la Cour municipale avait eu recours à un interprète pour s'expliquer avec un Québécois détenteur d'un permis de taxi a déclaré hier que dans une ville comme Montréal il est inadmissible qu'un chauffeur de taxi ignore le français et l'anglais.

"Ceux qui émettent ces permis devraient être plus intelligents. Ils devraient être au moins assez intelligents pour savoir donner des permis de chauffeurs seulement à ceux qui savent l'une des deux langues officielles et qui connaissent la ville", dit M. Savignac.

Il a ajouté : "Il y a un bout. Le public a le droit d'être mieux servi. J'ai reçu des plaintes nombreuses à ce sujet et tous les membres de l'exécutif en ont reçu aussi. J'ai appelé le chef de police et je lui ai demandé de faire des changements à la division des permis... des changements sans délai, afin de protéger la population."

Nouveau règlement du taxi

M. Savignac a révélé qu'il a aussi donné des instructions pour qu'à la prochaine assemblée du Conseil le projet de refonte du règlement municipal 1800 sur le taxi soit soumis aux conseillers.

Il a souligné que trois avocats du Contentieux municipal étudient depuis longtemps ce projet de refonte et que depuis quelques semaines ils travaillent exclusivement à l'élaboration de ce projet de règlement. Ces trois avocats sont Mes Albert Berthiaume, Theodore Beauregard et Philippe Beauregard.

M. Savignac a rappelé que le service de taxi est un service public. "Si j'allais en Allemagne, dit-il, et qu'il me venait à l'idée de demander un permis de taxi alors que je ne sais que le français ou l'anglais, on ne m'en donnerait pas. Un directeur de département qui ne sait pas qu'à Montréal il faut savoir les deux langues, dans un service public, n'est pas bien bien logique."

Les journalistes ont demandé à M. Savignac si le nouveau projet de règlement ne concernait que l'émission des permis à des gens qui connaissent les langues officielles du pays.

"Oui, oui. Le permis ne sera transférable que dans le cas de succession ou de "retrocession". Dans ce dernier cas on veut protéger ceux qui ont acheté des taxis avec permis et qui paient actuellement. Il faut que lorsqu'ils auront fini de payer

ils aient leur permis. Mais après l'adoption du règlement de telles ventes ne seront plus permises".

M. Savignac n'en a pas dit plus long. On croit comprendre que le nouveau règlement tiendrait compte des suggestions faites par le président de la Fraternité des propriétaires de taxis.



Recevez "Le Devoir" le jour même de sa publication : soit par porteur ou par la poste.

Si vous êtes de ceux que le verbiage inutile horripile, si vous aimez lire des nouvelles brèves, nettes, claires et précises...

ABONNEZ-VOUS SANS TARDER

Région métropolitaine	12 mois	\$20.00
	6 mois	10.00
En province	12 mois	\$16.00
	6 mois	8.00

Remplissez le coupon ci-dessous :

LE DEVOIR, C. P. 6033, MONTREAL 3, P. QUE.

Vous trouverez ci-inclus \$..... en paiement d'un abonnement de mois au DEVOIR à compter de

Nom Adresse

"Le Devoir" est imprimé au No 431 est, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée, qui en est l'éditeur. Directeur-gérant: Gérard Filion. "Le Devoir" est membre de la Canadian Press, de l'Audit Bureau of Circulations et de la Canadian Daily Newspaper Publishers Association. La Canadian Press est seule autorisée à faire l'emploi pour réimpression de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press et à l'Agence Reuters, ainsi que de toutes les informations locales que "Le Devoir" publie. Tous droits de reproduction des dépêches particulières au "Devoir" sont également réservés.

Abonnement par la poste: ÉDITION QUOTIDIENNE (un an): MONTREAL et banlieues, \$20.00; CANADA hors Montréal et banlieues, \$26.00; États-Unis et Empire Britannique, \$28.00; Union Postale, \$28.00 — ÉDITION DU SAMEDI (un an): \$5.00 — Les abonnements sont payables d'avance par mandat-poste ou par chèque encaissable au pair à Montréal.

Autorisé comme matière postale de deuxième classe par le ministère des Postes, Ottawa.

Téléphone: Victor 4-3361

LE DEVOIR, MONTREAL, MERCREDI, 17 FEVRIER 1960

Il nous faut plus que de simples prédictions économiques

L'enquête sur les perspectives économiques du Québec pour les vingt-cinq prochaines années est terminée; on en connaît les données et les conclusions d'ici deux mois. C'est le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Paul Beaulieu, qui en a donné l'assurance durant l'étude du budget de son ministère.

Une fois de plus, on est obligé d'attirer l'attention de l'opinion publique sur le retard de vingt ans que nous avons subi. Dans l'euphorie de la victoire de 1936, le gouvernement de l'Union nationale avait donné naissance à une foule de projets intéressants et généreux. La création de deux offices, l'un de recherches économiques et l'autre de recherches scientifiques, était du nombre. L'Office de recherches économiques était sorti de la pensée de M. Esdras Minville, directeur de l'École des hautes études commerciales. Il s'était mis résolument à la besogne dès 1937 en commençant par la base: une enquête économique sur les ressources naturelles, les possibilités agricoles et industrielles des comtés québécois. Des économistes, des géographes, des agronomes, la plupart professeurs d'université, y travaillèrent d'arrachepied durant les vacances de 1937, 1938 et 1939. Puis vint la guerre, le changement de gouvernement, et tout fut oublié.

Avec le retour au pouvoir de l'Union nationale en 1944, on aurait été en droit d'espérer une reprise de l'activité de l'Office. Il n'en fut rien. Les dossiers continuèrent de dormir sous une épaisse couche de poussière: ils contenaient, nous disaient-on, des informations précieuses, mais personne n'y avait accès. M. Paul Beaulieu, arrivé au ministère de l'Industrie et du Commerce avec de l'allant et des idées, s'employa, paraît-il, à convaincre M. Duplessis de donner suite aux projets ébauchés de 1936 à 1939. Il n'essuya que des rebuffades.

Après la mort du prince, il s'opéra dans ce domaine comme dans tous les autres services de l'administration provinciale un défilement rapide. On entendit de nouveau parler de recherches économiques et de rapports en préparation. Enfin, on nous promet un document pour d'ici deux mois, document qui arrive, notons-le avec regret, avec vingt ans de retard.

S'agit-il simplement de prédire d'une façon approximative dans quel sens se développera l'activité économique du Québec? Les auteurs se contenteront-ils de faire des prévisions en millions de kilowatts-heure, en milliards de dollars de production industrielle? Si tel est le cas, il ne serait vraiment pas la peine de se mettre en quatre pour établir des états estimatifs purement quantitatifs. D'ailleurs, ces sortes de calculs comportent généralement une marge d'erreur qui les rend assez fantaisistes.

Blocs-Notes

La prochaine redistribution fédérale

On commence déjà à parler de la redistribution des sièges au Parlement fédéral qui devra suivre le recensement décennal de 1961. C'est que l'on estime qu'elle pourrait constituer un facteur dans la détermination de la date de la prochaine consultation populaire. Le gouvernement Diefenbaker, raisonnent certains observateurs, devra opter entre une élection dès 1961 avant que les résultats du recensement n'aient été compilés et une élection à la fin de 1962 après la redistribution qui doit suivre le recensement.

D'aucuns font observer que M. Diefenbaker sera fort tenté de tenir l'élection avant le remaniement de la carte électorale. On prévoit en effet que la redistribution coûtera 4 sièges à la Saskatchewan qui est la province du premier ministre et qui a élu 16 conservateurs sur 17 députés. On prévoit également que la Nouvelle-Écosse perdra des sièges et elle a élu 12 conservateurs sur 12 députés.

Les sièges que perdront ces provinces dont la population est stationnaire iront à celles qui ont connu l'accroissement le plus rapide — l'Ontario, la Colombie et l'Alberta. La province de Québec devrait gagner un et peut-être deux sièges. Les petites provinces sont protégées par la clause de la constitution qui stipule que le nombre des députés d'une province ne doit pas être inférieur à celui de ses sénateurs.

Au temps où le Québec regagnait du terrain sur l'Ontario, à venir jusqu'à la guerre, cette dernière province profitait d'une clause maintenant abrogée qui lui assurait une représentation supérieure à son importance numérique. Depuis la réforme de M. Saint-Laurent a rétabli les choses et aug-

Car ce qu'il faut à la province de Québec, c'est plus que des simples prédictions, c'est l'énoncé d'une politique économique.

L'Etat québécois peut, conformément au principe du laissez-faire, assister au développement de l'activité économique, en tirer un certain avantage sous forme d'impôts et une fierté se traduisant aisément en vantardise.

Mais il peut aussi définir une politique selon laquelle la vie économique de la province doit se développer.

Politique de l'utilisation des matières premières provenant du sol et du sous-sol. Dans quelle mesure doivent-elles être ouvertes sur le sol québécois ou exportées à l'étranger vers les marchés mondiaux? Les droits actuellement perçus sont-elles raisonnables, compte tenu de la concurrence des autres pays ou des autres provinces et des besoins du trésor québécois?

Politique de l'énergie. Quels pouvoirs d'eau faut-il harnacher et vers quels centres le courant électrique doit-il être dirigé? Faut-il permettre à des industries qui dévorent une grande somme d'énergie d'accaparer pour un temps indéfini des pouvoirs d'eau dont on aura peut-être besoin dans une ou deux générations pour des fins plus utiles?

Politique de la répartition géographique de l'industrie manufacturière. L'agglomération montréalaise doit-elle se développer démesurément au détriment du reste de la province, créant ainsi un déséquilibre démographique dommageable à la santé physique et morale du pays? Ou faut-il encourager par des dégrèvements d'impôts, par un escompte sur le coût de l'énergie, la décentralisation des fabriques et des usines?

Politique de la main-d'oeuvre, politique des voies de communication, politique de l'établissement des services publics, etc., etc.

On doute fort que tous ces sujets soient résolument abordés par les auteurs du rapport que nous annonçons pour d'ici deux mois M. Paul Beaulieu. Et s'ils ne l'ont pas été, il serait important qu'on les prenne de front et qu'on esquisse au moins des éléments de solution.

Il n'est pas facile certes de se mettre d'accord sur tous les points d'une politique économique. Chacun a la prétention d'avoir des idées définies sur le sujet, qui ne sont souvent que des préjugés. Mais enfin, un Etat moderne manque gravement à son devoir s'il s'abstient d'une certaine planification de la vie économique sur son territoire. A cause de ses répercussions sur le niveau de vie, sur le bien-être social, sur la culture de la population, l'Etat moderne est nécessairement interventionniste, voire dirigiste. Le laissez-faire des économistes libéraux est nettement dépassé dans le monde où nous vivons.

Gérard FILION

Le ministre Mackenzie King a tellement bien réussi à brouiller les esprits là-dessus que l'on a complètement perdu de vue le sens véritable du mot distinctif.

Il est probable que la majorité de nos compatriotes de langue anglaise ont aujourd'hui gagné à l'idée d'un drapeau et d'un hymne national exclusivement et authentiquement canadiens. Ils se recrutent cependant surtout chez les jeunes, parmi la génération qui a fait la dernière guerre et celle qui a suivi. Les hommes plus âgés comme M. Frost ne sont pas complètement dégagés de l'influence impérialiste et ce sont eux qui occupent la plupart des postes de commande. Et c'est pourquoi il est si difficile de s'entendre sur le choix d'un drapeau canadien.

La médaille du Canada

C'est probablement un réflexe analogue qui fait que la médaille du Canada créée en 1943 n'a jamais été décernée à ce jour. Un récent article de M. Patrick Waddington dans Week-End Magazine rappelle que c'est l'ancien premier ministre Mackenzie King qui l'avait créée par arrêté ministériel pendant la guerre et qu'elle valait pour les civils comme pour les militaires. Elle demeure enserrée aux archives, ajoutait-il, et la plupart des Canadiens n'en connaissent même pas l'existence. C'est le sous-secrétaire d'Etat M. Charles Stein, qui est d'office le président du comité qui doit la décerner et qui ne paraît pas s'être réuni.

L'OPINION DU LECTEUR

Grandeur et misère de notre vie intellectuelle

Par Madame UNE TELLE

Sera-t-il permis à une profane — en l'occurrence, une lectrice intempérante et une spectatrice assidue au théâtre — d'exprimer son opinion sur la vie intellectuelle au Québec? Nous avons, je pense, de multiples raisons de croire en l'existence d'un mouvement culturel. Nous assistons à une éclosion, laborieuse peut-être, mais fort prometteuse et qui aura un jour ses moments de gloire. Il est bien inutile de vouloir comparer notre production littéraire et artistique à celle de pays plus anciens; notre histoire est si courte, et la leur s'échelonne sur des siècles.

Sans compter qu'ils ont eu, eux aussi, des périodes de tâtonnements, d'obscurité ou de médiocrité. Le démarrage est toujours plus ardu que la course effrénée qui peut suivre. Mais le fait est là, incontestable, et nous n'avons qu'à ouvrir les yeux de l'esprit pour constater que le nombre des intellectuels augmente progressivement et que leurs oeuvres dans le domaine littéraire, journalistique et théâtral tendent de plus en plus vers la qualité. Pour le public cultivé, c'est un sujet de réjouissance que de suivre les débuts, d'écouter les dialogues, d'observer la montée spirituelle de notre élite. Espérons que ce sera un exemple impérieux pour la jeune génération. Il n'y a guère que les sages (ou les sots) pour refuser d'apprécier les écrits de nos penseurs; peut-être la faute les empêche-t-elle d'en prendre seulement connaissance. La littérature étrangère apporte et apportera toujours un enrichissement indispensable; mais l'expérience et le message des nos, malgré leurs imperfections inévitables, doivent trouver résonance dans nos intelligences. Il semble exister trop souvent de l'inattention et même de l'incompréhension du côté du public; mais le jour n'est peut-être pas éloigné où il y aura une véritable communion. Le temps fera son œuvre, car si les créateurs littéraires se multiplient, n'est-ce pas permis de supposer que le nombre de ceux qui pourront les suivre et les goûter augmentera aussi? Le climat actuel n'est peut-être ni encourageant, ni propice; mais il faut persévérer: la voix dans le désert finira par se faire entendre.

Plusieurs de nos intellectuels se plaignent du manque de liberté. Je sais que je touche un point délicat et j'ignore jusqu'à quel point ils ont raison, n'étant pas la littérature, mais les idées de ces hommes qui sont les idées de tous; ce n'est pas de l'art, c'est de la vie. On dirait une véritable conspiration. On la décele partout: à la radio, à la T.V., dans les différents écrits, avec sarcasme ou rage et avec la complicité des étrangers. De notre humble poste d'observation, nous pouvons facilement nous rendre compte qu'à ce sujet, bien des regrets ont été commis, et nous le regrettons aussi. Quand on voit la police saisir un exemplaire de la revue "Time" qui illustre à sa façon la grande détresse humaine actuelle, on ne peut s'empêcher de penser que la puissance du mal s'efforce à embrouiller les esprits, à répandre la confusion, pour qu'en définitive un grand nombre perde le sens moral et s'en balance. Mais il reste que nous nous attendons à plus de nuances dans les anathèmes lancés par les intellectuels. Car nous croyons que les jugements énoncés avec objectivité et désintéressement sont la marque d'un esprit viril et souple.

Nous vivons en démocratie, où la liberté est le grand principe à défendre et à sauvegarder; mais cela doit-il aller jusqu'à l'aberration, au point de perdre tout sens de la mesure et toute appréciation des valeurs?

Publications malsaines

Indubitablement, il existe un problème de la littérature pornographique, où s'évaluent le vice, les anomalies sexuelles, la vulgarité, une littérature qui sème le venin dans l'esprit et les sens, le poison dans les coeurs. Cela devrait déclencher une action d'ensemble, un écoulement général, et d'abord une indignation chez les intellectuels. Mais non, on reste sur ses positions. Est-ce qu'une société attentive à la liberté quand elle autorise le législateur à réglementer la circulation des automobiles, quand elle enlève au médecin son droit de pratique s'il commet des irrégularités? Est-ce qu'elle attende à la liberté lorsqu'elle empêche le restaurateur de servir à ses clients du ragoût pour les chats, quand elle engage ses ingénieurs à poser des garde-fous aux ponts? Simple mesure de prudence à l'égard de ceux qui voudraient abuser de leur liberté et compromettre le bien commun. Si la vie et la santé du corps méritent cette attention, ne peut-on songer que l'esprit et l'avenir d'un pays réclament aussi quelque vigilance? Serons-nous un peuple en décadence avant d'avoir pris notre essor?

Tous les écrivains et les chroniqueurs ont dû prendre connaissance, comme nous, des directives du pape Jean XXIII aux juristes catholiques: "Comme il n'est pas permis au libre citoyen, de certaines décorations qui portent certains Canadiens leur viennent de Grande-Bretagne et sont communes à tout le Commonwealth. Les Canadiens ne seraient pas très fiers de ces décorations, et le ministère des affaires des anciens combattants serait fort embarrassé pour disposer des médailles militaires non réclamées qui se comptent par centaines de mille et qui s'efforceraient maintenant de distribuer par la poste. Si la valeur d'une décoration se mesure à sa rareté, la médaille du Canada honorerait grandement les premiers auxquels le gouvernement se décidera à l'attribuer."

P. V.

Un fait des ajustements dans l'enseignement? C'est évident, et il en faut toujours, puisque nous sommes en pleine évolution. Les dirigeants de l'Instruction s'en rendent compte et ils font des efforts appréciables pour se mettre à la page. Ils n'y réussissent pas toujours aussi rapidement que nous le voudrions, mais des pays bien plus vieux que le nôtre cherchent encore leur voie, après des essais remarquables, des reculs et des tâtonnements. En attendant que le système idéal existe, plutôt que de cher-



T. D.: "Ma vie privée" ne r'garde personne!

Lettre au "Devoir"

Les "illusions" du T. R. P. Lévesque

Monsieur le directeur,

"En réponse à l'une des questions que je lui ai posées dimanche dernier, lors des Fêtes du Devoir à l'hôtel Reine-Élisabeth, le T. R. P. Lévesque a comparé le rôle des Canadiens français à celui de "missionnaires" chargés de porter aux Anglo-Canadiens le message de la foi catholique et de la culture française, et il a préconisé une "politique de présence". Je ne doute pas de la "générosité" du

Père Lévesque, mais je crains fort qu'il ne se berce de dangereuses illusions.

"L'intégration" dont parle le Père Lévesque devra se faire entre deux groupes ethniques de traditions religieuses, culturelles et linguistiques trop différentes, à mon avis, pour que l'intégration ou même l'association, comme l'appellait Bourassa lui-même, puisse être très durable et heureuse de part et d'autre. La comparaison qu'a faite le Père Lévesque avec le "mariage" ne paraît boiter lamentablement: si, dans un ménage, c'est toujours le même qui veut tout mener, le mariage ne peut ni être très heureux ni durer très longtemps. Or l'histoire des deux derniers siècles prouve bien que le bilinguisme s'est fait sur le dos des Canadiens français puisque les statistiques révèlent qu'il y a environ 45% des Canadiens français qui parlent l'anglais tandis que les Anglo-Canadiens qui parlent français (et parfois de façon bien piètre), ne sont que 3%. J'ai vécu moi-même dans des milieux anglophones durant 15 ans, et je suis convaincu que l'Anglo-Saxon de type canadien ou américain est très peu doué pour les questions spéculatives et notamment pour les langues. Une culture aussi "élevée" que la culture française et une langue aussi difficile que la nôtre les dépassent de cent coudées! La très grande majorité des Anglo-Saxons me paraît tout à fait incapable de fournir les nombreuses années d'efforts requis pour maîtriser une langue. Il existe, au Canada et surtout au Québec, un bilinguisme "à sens unique"... Le T. R. P. Lévesque ne voit les Anglo-Canadiens que sur le plan "théorique" ou à travers "les livres": un séjour de quelques mois dans le fonctionarisme fédéral serait de nature à lui "ouvrir les yeux" et à modifier l'optique illusoire dont il se berce et même se berne...

Jean-Paul TRUDEL

L'ACTUALITÉ

Guerre économique

M. Diefenbaker nous avertit que la guerre économique mondiale lancée par l'Union soviétique devient une menace grandissante pour les exportations canadiennes. Notre pays est très vulnérable à la fois parce que son économie repose en grande partie sur le commerce extérieur et parce que son niveau de vie élève sa dépendance de l'étranger.

Mais le bloc communiste peut inquiéter des pays beaucoup mieux armés que le nôtre, car sa conception du commerce extérieur est d'abord politique; il peut vendre à perte parce que son objectif n'est pas un gain commercial. Il veut réaliser de plus en plus longue échéance la conquête politique, mais au lieu d'utiliser la guerre classique, ou la subversion révolutionnaire, il recourt à une arme subtile, la vente à perte, c'est-à-dire des cadeaux qui sapent les fondements économiques de l'ennemi à conquérir.

Arme nouvelle qui n'est pas à la portée de tout le monde, puisque l'agresseur doit disposer d'une force économique imposante, d'une dictature capable de fonctionner à perte pendant longtemps, de producteurs qu'on peut contraindre à travailler pour l'exportation alors que ces produits sont trop rares ou en quantité insuffisante sur le marché national réduit à la sous-consommation.

Or devant cette arme communiste l'Occident est désarmé, et

c'est ce qu'il y a de plus nouveau dans le problème. Depuis l'Antiquité et à travers les siècles, les guerres ont souvent eu des causes économiques ou commerciales, apparentes ou déguisées. Bien des guerres à prétentions nobles ou idéalistes avaient surtout pour objet de ruiner un concurrent trop dangereux.

Les puissances impériales ont guerroyé pour conquérir ou garder des réserves de matières premières ou des marchés d'exportation, pour exploiter des colonies ou des comptoirs, pour dominer les routes maritimes vers ces sources des gains de la métropole. Dès qu'une menace paraissait à l'horizon on cherchait un casus belli reluisant, un prétexte respectable pour battre le rival, lui imposer un traité dont les clauses capitales étaient reléguées dans une annexe ou un protocole commercial.

Or cette belle époque des guerres hypocrites est révolue, à cause des armes nucléaires impossibles désormais de livrer une grande guerre, car tous les belligérants y périeraient avec une bonne partie des neutres, voire tous les peuples à la fois si les deux grands s'y mettaient pour de bon. L'on ne peut donc plus comme autrefois établir par les armes un ordre économique plus ou moins durable.

Le vieux système avait ses avantages, car les troupes mo-

dermes d'histoire diplomatique démontrent qu'avec les armées nombreuses et les canons coûteux des derniers siècles, la force et la victoire se trouvaient au service du droit des puissances les plus riches; par conséquent, la paix commerciale assurée par la guerre reposait en même temps sur des assises économiques d'une remarquable stabilité. Il suffisait de recommencer de temps en temps.

Ce changement est peut-être le plus considérable depuis la chute de l'Empire romain. La défense militaire demeure importante surtout parce qu'elle coûte cher, qu'elle est un fardeau financier écrasant et devient ainsi une arme à la fois secondaire et efficace de la guerre économique. Mais le vrai combat pourrait bien se livrer sur le champ de bataille du commerce, à l'abri de la guerre imposable.

Le rideau de fer se changera peut-être en muraille douanière infranchissable; la bataille se déroulera en Asie et en Afrique à coup de prix de revient et de déficits, en taillant dans les niveaux de vie. Dans une telle guerre les Spartiates partent avec un avantage; mais l'austérité provisoire ne suffirait pas dans une lutte à pareille échelle, il faudra un idéal plus élevé que le confort matériel et l'Occident aura à démontrer la vigueur de sa civilisation chrétienne.

ALBIN

LE FOSSE S'ELARGIT ENTRE LE CAIRE ET BAGDAD

Nasser attaque violemment Kassem et le défie de participer à une campagne commune contre Israël

DAMAS. — Le président Nasser a mis le premier ministre Karim Kassem au défi de se joindre à la République arabe unie pour un combat décisif contre l'Etat d'Israël.

A des milliers de personnes qui l'écoulaient à Dair ez Zor, près de la frontière syro-irakienne, Nasser a dit : « Si Kassem est sincère et désire réellement la libération de la Palestine, je lui demande en votre nom à tous d'envoyer l'armée de l'Irak se joindre à celle de la RAU aux frontières d'Israël pour tenir tête aux tentatives d'agression des Israéliens. C'est la République arabe unie est capable, seule, de mettre fin une fois pour toutes aux visées agressives d'Israël mais notre victoire sera plus impressionnante encore si l'armée irakienne participe au combat avec nous ».

La plus violente attaque contre Kassem

« Il prétend réunir des fonds pour la libération de la Palestine. Mais ce n'est pas avec des dinars que la Palestine sera libérée. Elle le sera si nous sommes résolus à lutter pour éradiquer l'agression et si nous sommes disposés à répandre notre sang au besoin. La question de la Palestine ne doit pas devenir un tremplin pour des manœuvres de caractère politique ».

(A Londres, des observateurs estiment que ce discours représente l'une des plus violentes attaques jamais lancées par Nasser contre Kassem son rival à la direction du monde arabe et à la direction de protéger des réfugiés arabes de Palestine).

A propos d'Israël, Nasser a dit notamment à ses auditeurs : « Nous effacerons pour toujours

les rêves d'Israël. Je vous considère ici avec nos vaillantes lèges et 2e armée comme le fer de lance de la République arabe unie. Les rêves d'Israël ont été emportés par le vent et notre tâche souveraine désormais consiste à rétablir le peuple de Palestine dans les droits qui lui ont été arrachés ».

« En vous voyant si résolu et si fier, je suis plus confiant que jamais que nous saurons supprimer une fois pour toutes les objectifs et les rêves d'Israël ».

Pour revenir à Kassem, il convient de souligner d'autres aspects du véritable procès du premier ministre irakien auquel s'est livré Nasser. Il a affirmé que Kassem se servait de la question palestinienne pour consolider son régime « menaçant » et a nié vigoureusement que la RAU convoite le pétrole et les dattes de l'Irak comme Kassem l'a prétendu et a ridiculisé les accusations de Kassem voulant que les troupes de la RAU menacent l'Irak. De même il s'en est pris aux déclarations dans lesquelles le premier ministre irakien a dit que l'Irak allait libérer la Syrie du joug égyptien.

"L'Irak chassera Kassem"

« Ma seule réponse à Kassem c'est que nous, nous n'aurons pas à libérer l'Irak. Le peuple irakien est capable de se libérer tout seul et il le fera bientôt comme il a su le faire dans le passé ». Et Nasser a ajouté que la RAU ne se laisserait pas intimider par les méthodes de terreur inspirées par les communistes auxquelles recourt Kassem qui « fait exécuter les éléments libéraux et remplit les prisons irakiennes avec des

hommes attachés à la liberté ». Et pour terminer, Nasser a accusé Kassem d'avoir « fait dévier la révolution irakienne de juillet 1958 de son véritable but et d'être en voie de se transformer en une réplique de Nouri Saïd ». (Nouri Saïd, premier ministre de la monarchie irakienne lors du coup d'Etat de juillet 1958).

Israël refuse de participer à une réunion

Pendant ce temps, la situation reste tendue aux confins israélo-syriens. Hier, le gouvernement israélien a refusé de participer à une réunion convoquée par les représentants de l'ONU en vue de discuter des incidents récemment survenus à la frontière israélo-syrienne.

La commission mixte de surveillance de la trêve de l'ONU avait convoqué la réunion en la qualifiant de « très importante ». Damas a accepté l'invitation mais Jérusalem l'a rejetée en rappelant que le gouvernement israélien considère que le statut de la zone démilitarisée ne relève pas de la compétence de la commission et que cette zone fait partie intégrante du territoire israélien.

Un porte-parole du ministère des affaires étrangères d'Israël a rappelé que la position de son pays est bien connue. Israël est disposé à discuter des moyens de prendre pour empêcher la répétition des incidents frontaliers mais n'accepte pas que soit remis en question le statut de la zone démilitarisée. Or, la tenue de l'invitation envoyée par la commission d'armistice permettrait de penser qu'il serait question de la zone pendant la réunion.

BUDGET MILITAIRE RECORD POUR UN TEMPS DE PAIX

Londres affectera à la défense \$4,320,000,000

LONDRES — C'est un budget militaire sans précédent en temps de paix de 1,629,830,000 livres (\$4,319,896,100) que le ministre de la défense a proposé à la Chambre des Communes en présentant, au nom du gouvernement, le classique « livre blanc » sur la défense. Cette somme représente une augmentation de 115,700,000 livres (plus de \$295 millions) sur le budget de défense de l'année dernière.

La raison principale de crédits militaires de cette ampleur réside dans la volonté du gouvernement d'accroître l'arsenal nucléaire du pays tout en augmentant et en modernisant le secteur des armes classiques et des effectifs, secteur qui avait été quelque peu négligé ces dernières années. Le ministre, M. Harold Watkinson, a dit que la Grande-Bretagne continuera à développer sa force de frappe nucléaire mais que les moyens militaires classiques bénéficieront d'une part plus considérable du budget que l'an dernier afin que le pays ne dépende pas uniquement pour sa sécurité et celle de l'empire des armes de destruction massive.

Le « livre blanc » annonce aussi que de nouvelles unités navales seront mises en service pour faciliter le transport rapide de troupes en tout point du monde et que le gouvernement envisage un nouveau type de tank sera construit en série de même que de nouveaux canons pour tanks. Des sommes sans précédent seront affectées au logement des troupes notamment de celles qui servent dans les territoires d'outre-mer.

Le « livre blanc » rappelle que la Grande-Bretagne est à construire son premier sous-marin atomique équipé d'un réacteur américain et annonce qu'un deuxième — de conception et de fabrication entièrement britannique — cette fois — va être en chantier. Le document souligne également que des négociations sont en cours avec les E.-U. pour l'érection d'un système complet d'alerte contre les attaques éventuelles par projectiles.

Débat sur les projectiles

A propos du projet britannique « Blue Streak » — la fabrication duquel s'opposeraient certains membres du cabinet — le document annonce que la mise au point sera poursuivie mais que « les autorités décideront peut-être de ne pas s'en remettre uniquement pour la sécurité du pays aux missiles à poste fixe », ce qui permet de prévoir que le gouvernement tentera d'acquiescer certains missiles américains « mobiles », c'est-à-dire pouvant aisément être déplacés et lancés de n'importe où. Quel qu'il en soit, le « Blue streak » ne serait pas disponible avant 1965.

On a appris par ailleurs qu'au cours de la prochaine fin de semaine, plusieurs membres du cabinet dont M. Watkinson ainsi que son prédécesseur, M. Sandhu, se réuniront avec le premier ministre Macmillan et des conseillers supérieurs du ministère de la défense, à une réunion spéciale sur le problème des projectiles.

AVIS DE DECES

BARON — A Ville La Salle, le 15 février 1960 à l'âge de 46 ans, est décédé subitement Mlle Claude Baron (née Annee Masse), mère de Mme R. Chasé (Thérèse), et belle-sœur de M. l'abbé Marcel Baron, vicaire à Sainte-Madeleine d'Outremont et de la R. S. Marie-Berthe-Jésus, de l'Institut Cardinal Léger. Les funérailles auront lieu vendredi, le 19, le convoi partira des salons Clarke No 5580 ouest rue Sherbrooke à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Sacré-Coeur de Ville La Salle, où le service sera célébré à 9 h. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs.

GAUTHIER — A Montréal, le 14 février 1960 à l'âge de 82 ans, est décédé, Joseph E. Gauthier, époux de feu Rebecca Grimard. Le défunt est exposé à la demeure de son fils, le Dr. Louis Gauthier, au 632 boulevard Dollard, à Outremont. Les funérailles auront lieu jeudi, le 18 février. Le convoi funéraire partira à 8 h. pour se rendre à l'église de la paroisse Saint-Côme, où le service sera célébré à 11 h. Et de là au cimetière de la paroisse Saint-Côme, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs.

GENDEAU — A Montréal, le 14 février 1960 est décédé, constant Gendreau, époux de Gertrude Chartrand. Les funérailles auront lieu mercredi, le 17 février. Le convoi funéraire partira du Salon J. R. Deslauriers, No 5650 Chemin Côte-des-Neiges, pour se rendre à l'église Saint-Pascal Baylon, où le service sera célébré à 9 h. 30. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Au lieu de fleurs, une offrande à une œuvre de charité serait appréciée.

LEMAN — A Outremont, le 14 février 1960 à l'âge de 73 ans, est décédée dame Caroline Beique, épouse de feu Beaudry Leman et mère de Mme Paul Larocque (Lina) et de M. Paul Larocque. Les funérailles auront lieu mercredi, le 17 février. Le convoi funéraire partira de la résidence de son gendre M. Paul Larocque, No 7, avenue Ainslie à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Saint Germain d'Outremont, où le service sera célébré à 9 h. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

(Suite à la page 2)

Aux quatre coins du monde

Etats baltes: les Etats-Unis invitent l'URSS à libérer la Lituanie, l'Estonie et la Lettonie

WASHINGTON. — Le gouvernement américain a demandé à l'Union soviétique hier de libérer la Lituanie, la Lettonie et l'Estonie et de permettre à ces pays de mener une existence libre comme Etats indépendants. Dans une déclaration qu'il a faite à l'occasion du 42e anniversaire de l'érection des trois pays baltes en Etats indépendants (ils étaient jusque là sous la coupe de la Russie tsariste), le secrétaire d'Etat américain, M. Herter a dit : « Nous conservons la conviction que les peuples de la Lituanie, de la Lettonie et de l'Estonie ont droit à des gouvernements de leur choix et nous attendons avec impatience le jour où les Etats baltes pourront de nouveau jouir de leur indépendance nationale ». On sait que les trois pays ont été annexés par l'URSS voici 20 ans et qu'ils sont désormais considérés par Moscou comme trois républiques socialistes et soviétiques, partie intégrante de l'URSS. Les Etats-Unis ont toujours refusé de reconnaître cette annexion et continuent d'entretenir des relations diplomatiques avec les trois gouvernements « en exil ».

France: un terroriste musulman abat deux policiers et est lynché par une foule furieuse

PARIS. — Un terroriste musulman, apparemment à la solde du FLN, a abattu deux agents de police en plein cœur du quartier populaire de la République, hier, à Paris. Un des agents attiré dans un traquenard a été abattu à la porte d'un café par le bandit qui a ensuite fait feu sur les agents lancés à sa poursuite en blessant un mortellement. La foule envahit alors l'impasse où Ferhat Bounani s'était réfugié et le lyncha avant l'arrivée de renforts de police. Le terroriste devait expirer quelques instants plus tard à l'hôpital. Avant de mourir, il dit simplement aux agents : « J'avais reçu l'ordre ». Une enquête a été ouverte. Par ailleurs, près de Tizi-Ouzou, en Algérie, un petit cultivateur français, sa femme, sa fille et sa belle-mère ont été abattus à coups de mitraillette. La femme a été pillée puis incendiée. M. Frayssat installé depuis 15 ans en Kabylie avait constamment refusé de quitter sa ferme, isolée et avait aussi refusé la protection de l'armée en raison, disait-il, de ses rapports amicaux avec les Musulmans avec qui il se sentait en sécurité.

Chine: engagement aérien au large de Quemoy: un appareil communiste aurait été abattu

TAIPEH. — Le commandement de l'aviation de la Chine nationaliste a annoncé hier qu'un bref mais violent engagement aérien avait eu lieu au début de la journée au large de Quemoy. Quatre appareils nationalistes et dix « Mig » communistes en seraient venus aux prises: les nationalistes auraient mis les communistes en fuite et auraient même « probablement » abattu un de leurs appareils. Le commandement nationaliste précise que ses appareils étaient en mission de routine au large de la côte chinoise lorsque les appareils rouges, par deux groupes de cinq, se sont précipités sur eux. C'est là le premier incident aérien entre les « deux Chines » depuis le 12 janvier alors qu'un pilote communiste s'est tué dans l'écroulement de son appareil au sud de Formose. On avait dit à ce moment que le pilote communiste tentait de passer aux nationalistes.

Union sud-africaine: Macmillan confirme qu'il a voulu amener les dirigeants de l'Union à modifier leur politique de ségrégation

LONDRES. — Le premier ministre Macmillan a fait hier aux Communes un bref rapport sur son récent voyage d'information de six semaines en Afrique noire. Le chef du gouvernement a ouvertement déclaré qu'il avait cherché à modifier la politique de ségrégation raciale de l'Union sud-africaine dans les déclarations qu'il a faites pendant son séjour dans ce pays. « Si mes paroles ont pu avoir le plus modeste effet, j'en serai enchanté ». Le chef de l'opposition, M. Gaitskell, a félicité le premier ministre d'avoir « ouvertement dénoncé » la ségrégation raciale pratiquée dans l'Union. Les observateurs considèrent que l'admission par Macmillan du fait qu'il a tenté d'influencer l'opinion sud-africaine sur le problème racial, peut ouvrir une nouvelle crise dans les rapports entre l'Union et la Grande-Bretagne et susciter une nouvelle tension au sein du Commonwealth. On parle même de la possibilité d'un retrait de l'Union sud-africaine du Commonwealth au cours des prochaines années.

Association du libre-échange: le siège du groupe économique des «Sept», à Genève

LONDRES. — L'Association européenne du libre-échange établie probablement son siège à Genève. La recommandation faite en ce sens aux gouvernements intéressés par un comité spécial sera aisément approuvée, croit-on. Il avait

d'abord été question d'établir le secrétariat permanent à Paris mais le gouvernement français a fait savoir aux « Sept » qu'il considérait un pareil choix pour le moins inopportun. La France est membre de la Communauté économique européenne (« marché commun ») dont le groupe des « sept » est en quelque sorte un rival. Ce groupe comprend, rappelés, la Gde-Bretagne, la Suède, la Norvège, le Danemark, le Portugal, la Suisse et l'Autriche. En juillet les « Sept » réduiront de 20% les tarifs douaniers entre eux tandis que les « six » de la CEE réduiront les tarifs entre eux d'une autre tranche de 10%. L'Organisation européenne de coopération économique étudiera en mars à Paris une proposition des « Sept » visant à un échange de bons procédés: les « Six » étendraient aux « Sept » le bénéfice des réductions de tarifs et les « Sept » feraient de même pour les « Six ».

Etats-Unis: appel de personnalités de diverses croyances pour une campagne électorale honnête et sans fanatisme religieux en 1960

NEW-YORK. — Un certain nombre de personnalités appartenant à diverses confessions ont lancé un appel hier pour que la campagne électorale de 1960 soit « propre » et exempte de recours aux préjugés raciaux. Par l'intermédiaire de la « conférence nationale » des chrétiens et des juifs, ces personnalités ont demandé notamment que tout candidat soit jugé uniquement selon ses mérites et sa compétence, son caractère et son dynamisme et que soient absolument exclues les exploitations des préjugés raciaux et religieux. « La cause de la démocratie peut être trahie par des méthodes de discrimination sur la base de la foi tout comme par des pratiques frauduleuses » ont également dit ces personnalités parmi lesquelles on remarque en particulier le cardinal Richard Cushing, archevêque de Boston, le grand rabbin M. D. Davidson et le très révérend E. T. Dahlbert.

Allemagne orientale: les Occidentaux refusent d'accepter les laissez-passer portant le nom de la « République démocratique allemande »

BONN. — Les Etats-Unis s'obstinent à repousser tous les efforts de l'URSS pour les amener à reconnaître de facto le régime de l'Allemagne orientale. La dernière tentative de l'URSS dans ce sens a consisté à retirer ses laissez-passer et à permettre à la République communiste d'émettre des laissez-passer portant la mention de « République démocratique allemande ». Ces nouveaux laissez-passer ont été remis aux missions militaires alliées pour l'usage des membres de leur personnel en poste à Potsdam. Depuis la fin de la guerre, les « Trois » Occidentaux maintiennent de petites missions de liaison auprès du haut commandement soviétique à Potsdam. Pour faire la navette entre Berlin-Ouest et Potsdam en zone orientale, des laissez-passer sont nécessaires. Ils étaient jusqu'ici émis par le commandement soviétique avec la mention « zone d'occupation soviétique » mais depuis le début de l'année, ce sont les laissez-passer de la RDA qui sont en vigueur. Les Etats-Unis refusent de les accepter et incitent la France et la Grande-Bretagne à faire de même.

Etats-Unis: le commandement du Norad confirme que de mystérieux objets volants ont été repérés lundi dernier

COLORADO SPRINGS. — Un porte-parole du commandement de Norad a confirmé hier que de mystérieux objets volants ont été aperçus au-dessus de l'Alaska lundi dernier. A trois heures lundi matin, des postes d'observation de l'extrême-nord du continent faisaient savoir au centre opérationnel de Norad que deux mystérieux objets volants évoluaient en direction opposée au-dessus de l'Alaska. L'un de ces objets a été aperçu dans la région de Nome: il se déplaçait lentement en direction nord-est; il est disparu sans laisser de trace et sans qu'on puisse se faire une juste idée de son volume. L'autre objet volant a été repéré au-dessus d'Unalakleet se déplaçant rapidement en direction nord-ouest. A un certain moment, une lueur a enveloppé cet objet, lueur qu'on attribue à une explosion. Les autorités de Norad ont ordonné des fouilles dans la région pour le cas où l'objet aurait explosé et où des morceaux en seraient tombés près d'Unalakleet. Dimanche soir, on avait déjà signalé au-dessus de l'Alaska, un mystérieux objet de couleur argentée.

WASHINGTON. — L'Organisation des Etats américains a donné ordre à sa commission de paix d'ouvrir une enquête sur les accusations de violation flagrante des droits de l'homme portées par le Venezuela contre le régime actuel de la République Dominicaine. La Bolivie et Cuba se sont abstenues, la première parce qu'elle estimait qu'il appartenait à la République Dominicaine elle-même de solliciter une enquête sur les accusations du Venezuela, la seconde parce qu'il croyait que le Conseil de l'OEA devait immédiatement « dénoncer la situation signalée par le gouvernement vénézuélien » au lieu de se borner à ordonner une enquête. L'ambassadeur américain, John Dreier, est le président de la commission qui comprend outre les Etats-Unis, le Salvador, le Mexique, l'Uruguay et le Venezuela.

VOUS Y CULTIVEREZ :

LA VRAIE CONFIANCE EN SOI
(Pour mieux réaliser toutes vos ambitions)



L'Institut de Personnalité
VOUS RÉVÈLERA À VOUS-MÊME!

COURS DE PERFECTIONNEMENT
EN CONFIANCE EN SOI

VOUS
OUVRE
LA PORTE
AU

SUCCÈS

VOUS AUSSI :

quels que soient votre occupation, votre âge ou votre degré d'instruction, vous en profiterez.

Pour plus de renseignements, assistez à une

DEMONSTRATION GRATUITE

LUNDI, ou MARDI ou MERCREDI ou JEUDI

à 8 heures p.m.

PALAIS DU COMMERCE

Entrée à 1700, rue Berri, suite 46 — VI. 2-8186

VILLERAY: Léo Bar-B-Q, 8627, boul. St-Laurent

Vendredi, 19 février, à 8 heures p.m.

QUEBEC: MERCREDI ou JEUDI à 8 heures p.m.

580 est, Grande-Allée, suite 180 — Tél.: LA 3-9119

DAVE MALTAIS, M.S.C. — Directeur régional

L'Institut de Personnalité

Directeur: Jean-Guy LEROUX, B.A., M.S.C.

auteur de « LES LOIS DU SUCCÈS »

Plus de 2,000 gradués procurent l'efficacité du cours de l'Institut de Personnalité. Seul l'Institut de Personnalité vous donne autant, si rapidement, pour si longtemps.



L'ENTHOUSIASME

(Pour vivre pleinement votre vie)



L'ESPRIT DE DECISION

(Pour acquiescer plus d'initiative, assumer plus de responsabilités et devenir un meilleur chef)



L'ART DES RELATIONS HUMAINES

(Pour mieux comprendre les gens et les rendre plus heureux)



L'ART DE PERSUADER PAR LA PAROLE

(Pour mieux communiquer vos idées, vendre vos produits et même parler en public)

• Mémoire • Imagination • Subconscient • Autosuggestion • Détente • Volonté

UNE BONNE ORTHOGRAPHE RAPIDEMENT — FACILEMENT

Quels que soient vos diplômes et votre intelligence, s'il vous arrive de commettre des fautes d'orthographe, votre préjudice est toujours irréparable et incalculable.

Une fois pour toujours, vérifiez et renforcez votre orthographe! C'est maintenant possible grâce au COURS SUPERIEUR PRATIQUE D'ORTHOGRAPHE par correspondance qui est indispensable aux Secrétaires, Employés, Etudiants et à toutes les personnes qui veulent et doivent posséder une orthographe excellente et absolument irréprochable. — Méthode facile, rapide. Résultat immédiat.

C'est un cours de l'Institut Pratique d'Orthographe (I.P.O.) de Paris, Agence au Canada. — Demandez, contre 25 cents, notre nouveau PROSPECTUS détaillé qui contient des exemples extraits du cours; ce matériel vous permettra de vérifier et d'approfondir votre orthographe immédiatement par vous-même. — Postez ce coupon aujourd'hui!

INSTITUT PRATIQUE D'ORTHOGRAPHE (I. P. O.)

C. P. 938, Station B, Montréal, P.Q. — COUPON

Je désire recevoir, sans aucun engagement, le PROSPECTUS détaillé de l'I. P. O. de Paris, Agence au Canada. Ci-joint, 25 cents pour frais d'envoi discret sous pli fermé.

NOM AGE

ADRESSE

(Ecrire en lettres MOULEES s.v.p.)

NOTE. — Tous nos envois sont expédiés discrètement: sous pli fermé et sans aucune indication extérieure de l'I. P. O.; seule notre adresse postale (C. P. 938, Station B, Montréal, P.Q.) est marquée sur l'enveloppe.

Carnet
mondainFiltate de F.C.E.
à Saint-Hyacinthe

A l'occasion de l'ouverture officielle de la nouvelle filiale des Femmes chefs d'entreprises à Saint-Hyacinthe, un dîner a été offert en l'honneur de Mme Flore D. Jutras, présidente et fondatrice nationale de cette association mondiale, et conférencière invitée.

Parmi les invités d'honneur on mentionne: Son honneur le maire de Saint-Hyacinthe et Mme Jacques Lafontaine, M. et Mme Théo. Ricard, M. et Mme René Saint-Pierre, l'hon. sénatrice Mariana B. Jodoin, O.B.E., Mme L. de G. Beaudin, Révérende sœur Sainte-Macchilde, supérieure du Centre Rosalie-Jetté de Montréal, M. et Mme Benoit, de Saint-Hyacinthe, M. Charles Perreault, M. Lucien Brosseau, D.M.G., directeur général de la Survivance, M. Bernard Vincent, président de la Chambre de commerce de Saint-Hyacinthe, M. Maurice Augustin, président de l'association professionnelle des Industriels de la province de Québec, et Mme Augustin, M. et Mme J. D. Desrosiers, M. et Mme René Desjardins, M. Pierre Paul Daigle, président de la Fondation des malades du cœur, Mlle Madeleine Baron, M. J. P. Brown, M. F.B. Oberlander et Mlle Maria Paquette, déléguée officielle du chapitre national des F.C.E. pour les comités de Saint-Hyacinthe et B.-R.

Plus de cent personnes assistaient à ce dîner.

Déjeuner-causerie

L'Association des techniciens laïques, en Sciences ménagères invite ses membres à un déjeuner-causerie, le 20 février à une heure au restaurant "Le Petit Trianon", rue Peel.

La conférencière invitée, Mlle Marcelle Barthe, de Radio-Canada, entretiendra son auditoire de l'Art de vivre avec élégance.

Danse de
"Se anniversaire"

Le comité féminin rappelle aux gens de Longueuil et des environs que cette soirée sociale aura lieu au "Bocage" boulevard Taschereau à neuf heures du soir, le 20 février à la porte samedi soir. Invitation spéciale aux anciens membres du Jeune commerce. Tenue de ville.

Ecole Jeanne-Mance

La partie de cartes annuelle des anciennes élèves de l'école Jeanne-Mance, aura lieu mercredi le 24 février, à huit heures quart.

Toutes les anciennes sont priées considérer cette invitation comme personnelle. Le public est également invité.

Soirée musicale

Jeudi, le 18 février, l'Association Belgique-Canada donnera une soirée musicale en l'honneur de l'un de ses membres M. Jean Goulet, professeur de musique et chef d'orchestre bien connu. Cette soirée aura lieu à huit heures et demie au Cercle Universitaire de Montréal, 515 est, rue Sherbrooke.

Réception

Le président, les officiers et les directeurs du huitième Salon national de l'agriculture, recevront à un vin d'honneur offert pour la Cité de Montréal, sous la présidence du maire, l'hon. Sarto Fournier, vendredi, le 19 février, à dix heures et demie de l'avant-midi, au Palais du commerce.

Excursion dans les
Laurentides

Les jeunes filles de 16 ans et plus sont cordialement invitées à participer à une excursion qui aura lieu, samedi le 20 février prochain, à Mont-Rolland, sous la direction des Loists féminins de Sainte-Brigide. Information: Lafontaine 2-7191.

La Femme

au FOYER et dans le MONDE

Gardes-malades auxiliaires

Le goût de la soustraction et de l'effacement chez certaines Canadiennes françaises du Québec

"Première école française pour Auxiliaires en nursing" pouvait-on lire dans La Presse, page 30, mardi, le 9 février. Et ce titre sur trois colonnes, était décoré d'une rubrique: "Dans la province de Québec."

Le lecteur et la lectrice pressés ou peu informés, se disent: "Très bien, voilà une autre lacune de comble. Il était temps. Les Etats-Unis doivent être en avance sur nous dans ce domaine. Québec est toujours en retard." Et leur première impression superficielle est confirmée quand dans le texte, ils peuvent lire, au 2e paragraphe: "Cette expérience est unique dans la province du côté français". Et les gens pressés ou non passent à la colonne suivante. Heureux de voir qu'on se réveille enfin, sur ce plan, dans la retardataire province de Québec.

Est-ce que cette nouvelle vient du côté anglais? Non. Elle est publiée dans un journal de langue française. Est-ce qu'elle provient de bavardage entre profanes? Non plus. Elle vient d'un groupe d'infirmières qui sont censées savoir ce qu'elles disent. Du même groupe probablement que l'on sait très attachée à la mentalité française, à la langue française, à la culture française et soucieuses de servir la vérité sur tous les plans dans la province française de Québec. "Que c'est donc bon, du bon monde, dirait M'me Chose!"

Oui. Seulement, il n'y a aucune loi qui empêche la bonté de marcher de pair avec la vérité. Et il se trouve que la vérité est joliment loin de cette nouvelle. Pourquoi?

Voici. Dans la province de Québec, il existe, depuis 1950, des Ecoles de gardes-malades auxiliaires qui sont aujourd'hui au nombre de quatorze (14). Ces écoles parfaitement bien organisées (l'idée en a été prise aux Etats-Unis mais on a tenté d'en améliorer encore la formule) fonctionnent avec succès sous le contrôle d'une Commission entièrement composée d'infirmières licenciées, religieuses et laïques, auxquelles se sont ajoutées quelques gardes-malades auxiliaires, comme il se devait pour compléter cette Commission de façon rationnelle et pratique.

Actuellement, selon le dernier rapport de novembre 1959, ces écoles ont à leur crédit: 584 graduées, toutes au travail dans les institutions, hôpitaux, cliniques, etc. Pour répondre à la demande, il en faudrait au moins 2,000. On les aurait peut-être déjà, si l'on entraînait des domestiques ou des servantes dans ces écoles mais justement, ce n'est pas l'objectif fixé et l'on est difficile quant aux choix des sujets. C'est ce qui fait jusqu'à présent la qualité des sujets gradués et l'appréciation générale très favorable que les directrices de ces écoles recueillent partout.

A toutes les exigences de la direction dans le choix de ces aspirantes-auxiliaires, qui sont des aides de plus en plus appr-

ciées de l'infirmière professionnelle, s'en ajoute une autre, sur le plan de l'organisation: une Ecole de gardes-malades auxiliaires ne peut et ne doit s'ouvrir et fonctionner que dans un hôpital, un sanatorium, une institution qui ne possède pas déjà d'école d'infirmières professionnelles. Depuis dix ans que cette décision a été étudiée, admise, pratiquée à la satisfaction de toutes et de tous, aucune directrice, pas plus que la fondatrice, ne peut désirer y changer quoi que ce soit.

Mais pourquoi voulez-vous que tout le monde travaille dans le même sens quand la direction a été reconnue bonne et les résultats satisfaisants, quand on habite dans notre chère Province?

C'est ainsi qu'un hôpital de Montréal jugeant qu'il faut plus d'auxiliaires, plus vite choisies, plus vite entraînées, plus vite en service pratique, a décidé d'ouvrir une Ecole de gardes-malades auxiliaires dans ses murs qui comptent déjà une Ecole d'infirmières professionnelles. Pour la première fois depuis dix ans, la direction d'un hôpital, ne tenant aucun compte des motifs valables et des preuves déjà faites dans le choix du système en fonction, parle d'ouvrir une Ecole de gardes-malades auxiliaires quand elle a déjà la direction d'une Ecole d'infirmières professionnelles.

Et c'est à cette occasion et avec cette nouvelle qu'on annonce dans La Presse, sur trois colonnes: "Première école française pour auxiliaires en nursing". Quand il y en a déjà quatorze dans toute la province, et de langue française naturellement.

La province de Québec a assez de ses retards réels sans lui en créer de faux; elle a assez de lacunes vraies à déplorer sans qu'on se permette d'effacer, d'un revers de la main, le travail déjà accompli, dans un secteur donné, les services déjà en fonction, les sujets déjà en exercice à la satisfaction de tous. Quatorze écoles! 584 graduées! Tonnerre d'un nom! Est-ce parce que tout cela existe chez les Canadiennes françaises qu'il faut, à tout prix le cacher? Est-ce parce que le Québec, sur ce point précis, est en avance sur les autres provinces, qu'il faut qu'un groupe d'infirmières déclarent qu'il n'y a rien de fait, choisissent une méthode opposée et réifient, "au plus grand quotidien français d'Amérique", une fausse nouvelle? Ce sont les mêmes, très probablement, qui ont reçu, avec force courbettes, le don d'une revue traduite pour le Québec avec abonnement obligatoire et augmentation de cotisation à l'avenant.

Ca fait tellement bien dans le panorama: "Dans la province de Québec: Première école française pour Auxiliaires en nursing". Ca fait mieux dans le panorama de la sensation que dans le domaine de la vérité; parce que la vérité, c'est qu'il y a quatorze écoles de ces auxiliaires déjà en fonctions dans la province de Québec.

Germaine BERNIER.

Grapho - analyse

par Mark ELLERY, B.A., C.G.A.

(Toute demande de grapho-analyse doit être adressée directement au "Devoir", en incluant la somme de \$50. pour publication dans le journal, ou \$25. pour une analyse plus détaillée, envoyée à domicile. La longueur du texte soumis doit être d'au moins une page.)

ISABELLE. — Les tendances créatrices de votre esprit vous

confèrent de l'adresse; votre intuition, elle, vous aide à mieux comprendre, à savourer davantage la beauté des arts, en particulier de la musique; et votre imagination, qui vous rend un peu susceptible, à l'occasion, embellit surtout votre vie et vos oeuvres. Vous êtes parfois rêveuse; et alors, vous êtes moins productive. Le plus souvent, vous vous montrez très pratique, très forte, très courageuse, et très efficace. Vous vous donnez alors à votre tâche avec élan et enthousiasme; et votre persistance vous disposera à achever les besognes entreprises. Vous avez de la fermeté de caractère; et néanmoins, vous saurez faire preuve de discrétion, de tact, et de diplomatie. Vous serez loyale et sincère. Votre tempérament vous expose à manquer de sang-froid et de pondération, à verser dans le parti pris et le préjugé. C'est que vos sentiments et votre cœur influencent profondément votre manière de voir et de juger. Vous aimez beaucoup l'activité physique. La compétition vous importunera assez souvent; car vous désirez être importante, et vous êtes

souvent jalouse de votre prestige. Vous ne tenez guère à partager les honneurs avec les autres. Votre fierté exige votre progrès, et même votre dépassement. Elle recherche l'approbation de vos semblables. Et votre dignité vous incite à ne rien faire qui puisse jeter le discrédit sur votre personne. Ceci dit, on ne peut ignorer le rôle de votre indépendance. Cette dernière agit très différemment de votre fierté, puisqu'elle vous pousse à rechercher avant tout votre propre satisfaction. En certains domaines, en certaines situations, c'est votre fierté qui régit votre comportement; en d'autres temps, ou selon vos propres dispositions, c'est votre esprit d'indépendance qui inspire vos attitudes. A travers tout cela, vous êtes une femme expressive et spontanée, une femme affectueuse et sympathique, une femme bienveillante et compréhensive.

Mark Ellery

Un bon régime alimentaire ne consiste pas en aliments coûteux. Les Règles alimentaires au Canada énumèrent cinq groupes fondamentaux des aliments choisis pour leur valeur nutritive et que l'on doit consommer chaque jour. Ils sont tous de prix moyens.

L'oeuf...
et la ménagère

Dans tout le Canada, on prévoit que les oeufs continueront de se vendre à des prix avantageux pour les consommateurs, au moins pendant les cinq premiers mois de 1960. L'Institut des Produits avicoles conseille donc aux ménagères économes de faire entrer les oeufs dans le plus de repas possible. La directrice de l'Economie ménagère de l'I.P.A. compte présenter de nombreuses suggestions, au cours des prochains mois, sur la manière d'utiliser les oeufs dans les menus, y compris des plats principaux préparés avec cet aliment à la fois si nourrissant et si économique. Les spécialistes en art culinaire du Ministère de l'Agriculture à Ottawa étudient de leur côté de nouvelles manières d'accommoder les oeufs et en feront part dans le "Food Basket" publié régulièrement à l'intention des chroniqueurs et commentateurs en alimentation. Les économistes ménagers au service des divers gouvernements provinciaux seront invitées à contribuer à cet effort national en vue d'accroître la consommation des oeufs.

Les brochures de l'I.P.A.: "Cooking Canada's Egg" et sa version française, "Cent manières de préparer les oeufs", ainsi que "Nature's Masterpiece — Eggs", seront largement distribuées. Les chroniqueurs, commentateurs de la TV et agences publicitaires recevront des photographies mettant l'oeuf en vedette. Les détaillants, dans tout le Canada, sont invités à encourager la vente et l'I.P.A. prépare à cet effet de nouveaux textes publicitaires pour les

Retraites fermées à
Marie-Réparatrice

Il y aura des retraites fermées chez les religieuses de Marie-Réparatrice, 1025 ouest, boul. Mont-Royal, aux dates suivantes: du 26 au 28 février, retraite pour jeunes filles, prêchée par le Père Maurice Lamarche, S.J.; du 4 au 6 mars, pour jeunes filles, prêchée par M. l'abbé Gérard Larocque, du 11 au 13 mars, pour jeunes filles, prêchée par le Père Vincent Monty, S.J.; du 18 au 20 mars, pour dames de moins de 15 ans de mariage, par le Père Gauthier, S.J.; du 21 au 24 mars, pour dames de plus de 15 ans de mariage, par le Père Maurice Lamarche, S.J.; du 25 au 27 mars, pour jeunes filles de bureau, par le Père Vincent Monty, S.J. Toutes ces retraites porteront sur le thème de la Grande Mission: "Dieu est notre Père". Informations: CReasant 1-0776.

Si l'enfant avale quelque médicament destiné aux adultes ou quelque produit chimique domestique, il peut s'empoisonner. Dans ces cas-là, il faut téléphoner immédiatement au médecin et lui donner le nom de la substance en cause.

aider dans cette tâche. En encourageant les consommateurs à tirer parti des bas prix actuels, l'I.P.A. espère stimuler la vente des oeufs et aider ainsi les producteurs qui forment une importante section de l'industrie agricole du pays.

Solution d'hier

Horizontalement:—

1—VEHEMENCE — OR; INEVITABLES: UI — INCAS; RARE NT — SU; AMER — CERCLA; LESEE; INSU — EPIE; ALLEP; LINS; MECEDOINE; SIEGE — ETRIER; NERON; FETES — DRAME

Verticalement:—

1—VIBRATIONS; EN — AM; HEUREUSEMENT; EVIER —

Les mots croisés du "Devoir"

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

HORIZONTALEMENT

1—Possibles de poursuites
2—Manque d'occupation — Va avec moi à la télévision
3—Négation — Moyen d'échange — Sans compagnie
4—A la dérobée
5—Epoque — Reporter
6—Frapper
7—Trouble — Arroser Paris
8—Peut être pair même en république — Négation — Grecque
9—Serpent — Employeur
10—Stratagème — Prénom
11—La Femme — Petit cube —

AGEE; MI — ACERE; ETINCELLE — OS; NANTES — EDEN; CBC — RE — POT; ELANCEE — IR; ES — PUNIRA; OS — SATINEE; LU — ES — RUE

Note
12—Calme l'inquiétude — Fait du tort

VERTICALEMENT

1—Il vaut mieux qu'il ne soit pas bégue
2—Gai — En moi — Convient
3—Fin de participe — Note — S'oppose au côté éclairé
4—Note — Oiseau de nuit
5—Gloire de l'éléphant — Très court
6—Très agitée
7—Conjonction — Personne vivante — Particule nobiliaire
8—Article — Qui se lève tôt
9—Calme tranquille
10—Allonger — Faire pour tourner
11—Au fond du navire — Au haut des navires
12—Lui — Sculpteur français

EATON Défilé de la mariée



A. Poulx de soie blanc avec motifs d'Alençon. Côtés et dos plissés formant bouffant. 135.00

B. Organza de soie blanc sur taffetas avec panneau incrusté de motifs d'Alençon. 100.00

EATON ouvert vendredi soir jusqu'à 9 heures — Ouvert toute la journée le samedi: 9 heures à 5 h. 30

T. EATON CO.
OF MONTREAL

Le CABARET de l'hôtel
Ritz Carlton

Où l'on mange à la Ritz
et danse
au son de la musique
du plus
brillant trio en VILLE

Spectacle

Beth
Kirsten

facilité de stationnement
Voitures garées par préposé à l'entrée.

STENO - DACTYLO DEMANDEE

Parfaite bilingue avec expérience pour position permanente de secrétaire, bon salaire, 5½ jours par semaine, assurance-vie, maladie, hospitalisation et fonds de pension.

OFFICE CENTRAL CATHOLIQUE

50 OUEST, RUE NOTRE-DAME

Téléphonez au gérant — VI. 2-2505

Pourquoi les femmes sont-elles moins intéressées que les hommes dans la carrière de chef cuisinier?

Les secrets de la pâtisserie au Salon de l'agriculture — Les impressions et observations du spécialiste Charles Burke — "Evolution incroyable dans le domaine culinaire sur ce continent — La tarte couverte: invention canadienne — "Les budgets les plus modestes ne rendent pas impossible une cuisine succulente" — Bien des gaspillages seraient évités si les palais étaient un peu plus développés

Point besoin d'être gourmand pour devenir chef pâtissier! Au contraire même, si l'on en croit un spécialiste, Charles Burke, chef de la section de la pâtisserie à l'Ecole des métiers commerciaux, qui offrira quatre démonstrations sur la fabrication de la pâte feuilletée et la décoration des gâteaux, aux visiteurs et visiteuses du prochain Salon de l'Agriculture, du 19 au 28 février prochain, au Palais du Commerce.

"En plus d'un minimum de goût et une persévérance à toute épreuve qui nous permet de recommencer aussi souvent que nécessaire les essais en ce domaine," déclare-t-il, "la grande qualité indispensable à celui ou celle qui veut devenir un bon pâtissier, c'est "l'orgueil," une certaine fierté personnelle de vouloir présenter quelque chose qui soit beau et bon."

Bien que le chef Burke ne fasse aucune différence de sexe entre les meilleurs candidats à l'art de la pâtisserie et qu'il se souvienne même de quelques étudiantes féminines pleines de talent, la pâtisserie comme l'art culinaire professionnel demeurent des spécialités que domi-

nent presque exclusivement des noms masculins.

Faudrait-il croire que l'adolescente qui se choisit une carrière voudrait avant tout trouver une activité qui l'éloigne le plus possible de cette besogne de préparer les aliments, entachée à ses yeux de tout le prosaïsme de la routine et de la monotonie domestique?

De toute façon, les femmes ont bien tort d'abandonner aux hommes une carrière qui, aux yeux du chef Burke, est l'une des plus diverses et changeantes qui soient. "En pâtisserie, rien n'est jamais acquis," dit-il, "il faut continuellement modifier nos méthodes et notre production selon le rythme assez affolant des nouveaux produits qui apparaissent, des machineries qui se modifient et des goûts du public qui varient sans cesse."

Mais, naturellement, même si elles n'en font pas un gagne-pain, toutes les femmes doivent pratiquer cet art si subtil où se définit la réputation culinaire des maitresses de maison, c'est-à-dire la fabrication des pâtes de base, feuilletées, à biscuits, à meringue, pâtes d'amandes, petits fours sablés ou secs, pâ-

tes à tartes, etc.

Et c'est sur la plus célèbre de ces pâtes, la feuilletée, que comporteront les démonstrations publiques données par le chef Burke, à 11 heures de l'avant-midi, les 22 et 25 février, et à 2 heures de l'après-midi, les 24 et 26 février, qui sera assisté par l'un des six professeurs de l'Ecole des métiers commerciaux, le chef Paul Beaudin.

Né en Suisse, où il se forma à son art, le chef Burke s'installa au Canada en 1927, à une époque où "chef cuisinier" était quasi synonyme d'"Européen." "J'ai été témoin d'une évolution incroyable dans le domaine culinaire sur ce continent: de très grands cuisiniers canadiens sont apparus, qui ont élaboré des recettes qu'on leur a souvent empruntées en Europe et d'autre part, grâce aux voyages à l'étranger, à l'institution de cours nombreux, à un peu d'immigration et beaucoup de prospérité, les Canadiens ont appris presque partout l'art de bien manger."

Quand on fait allusion devant lui à une certaine pauvreté de la cuisine canadienne originale, le chef Burke se récrie aussitôt: "Mais avec le peu de choix qui leur était offert dans les ingrédients culinaires et les conditions de climat, vos ancêtres ont fait merveille. Songez qu'à l'époque la pomme de terre n'était pas encore apparue. Votre soupe aux pois est aussi délicate que celle faite en Europe à partir de pois différents jaunes ou cassés. Il vous fallait des mets substantiels, vous avez inventé la tarte cou-

verte qui n'existait nulle part ailleurs et ainsi de suite."

"Même de nos jours," poursuit-il, "peut-on trouver, même dans les coins les plus isolés, des fermes qui n'ont pas un poêle pour faire la cuisine, quand dans des régions reculées des provinces françaises on ne trouve que la vaste chaudière suspendue sur l'âtre, qui fournit une soupe excellente, je le veux bien, mais qui est le mets constant, le matin, le midi et le soir, et en toutes sai-

sons..."

"Les budgets les plus modestes ne rendent pas impossible une cuisine succulente," explique-t-il, "pourvu que l'on cesse de gaspiller comme on le fait quotidiennement et qu'on sache accommoder les restes."

Des exemples, en voici d'élémentaires: pourquoi d'un pied de céleri, couper le feuillage, le jeter et ne manger que le cœur, quand le feuillage blanc, chi par la cuisson servirait ma-

gnifiquement dans une sauce béchamelle ou dans un bouillon clair? D'autre part, pourquoi ce gaspillage éhonté du pain, qui donne de délicieux poudings ou une panure excellente pour pommes de terre, poissons, etc.?

Mais, comme le chef Beaudin qui l'assistera, pâtissier d'origine canadienne qui s'installa au Château Laurier, à Ottawa, pendant de nombreuses années avant de s'installer dans la mé-

tropole, Charles Burke nous avoue cependant que bien que mariés tous deux et pères de famille ils laissent à leurs épouses le soin de préparer tous leurs repas à la maison et celui de fabriquer leurs pâtisseries préférées. De la part de tels experts, c'est un hommage à la femme qui oeuvre loin de la gloire, mais dans la plénitude d'une tâche faite avec amour et une habileté vraiment innée.



Les Femmes chefs d'entreprise ont visité dernièrement les réputés facteurs d'orgues Casavant de Saint-Hyacinthe. Au premier plan, Mme Flore D. Jutras, présidente des FCEM, entourée de sœur Sainte-Mectilde, supérieure du Centre Rosalie-Jetté de Montréal, et Mlle Maria Paquette, déléguée officielle du chapitre national des FCEM, pour les comtés de Saint-Hyacinthe et de Bagot. Vu de dos, M. Charles Perreault, vice-président et gérant général de la maison Casavant Frères Ltée, qui a reçu les visiteuses.

Toilettes romantiques pour la jolie mariée du printemps et de l'été



C. Un nuage de mousseline de nylon. A l'encolure de fines incrustations de dentelle. 85.00

D. Toilette courte en organza de soie sur taffetas, relevée de bandes de dentelle Chantilly. Les incrustations de dentelle du corsage sont rebrodées de perles et de paillettes. 65.00

Eaton est bien d'avis que c'est la mariée qui fait le charme de la noce. Aussi sommes-nous prêts à vous aider à trouver exactement ce que vous cherchez pour être la jolie mariée qui laissera à tous ses invités un souvenir inoubliable. Nous nous sommes procuré à votre intention une magnifique collection de toilettes, pour grands mariages ou mariages plus intimes. Jamais saison n'a-t-elle eu à offrir plus somptueuses toilettes de mariée... des créations surpassant en beauté et en originalité tous vos rêves les plus légitimes. Ce tableau romantique ne vous présente que cinq de ces toilettes que nous vous montrerons avec grand plaisir au

SALON de L'ENSEMBLE EATON, troisième étage

Tailles 8 à 18 sur commande. Délai dans livraison environ trois semaines

La Conseillère de la Mariée EATON est à votre service pour vous aider à choisir votre toilette ou à régler certains autres détails en vue de la cérémonie du mariage.



E. Satin Dulcette lueur de bougie orné de dentelle d'Alençon de même ton. Des plis forment un pouf se prolongeant en une courte traîne. 165.00

Crédit Foncier Franco-Canadien affiche un actif de \$92,049,880.00

POTINS FINANCIERS

L'orientation de la liste paraissant incertaine, hier, sur la Bourse de Londres. A Wall Street, la pression exercée sur le groupe des titres d'automobiles influs sur l'ensemble du marché. Quant à la tendance sur les Bourses de Montréal et de Toronto, elle paraissait hier fort lourde.

La moyenne des industriels de Dow Jones a été de 6.25 points plus haut à 611.33 — à un moment donné, elle était aussi basse que 608.94. C'est loin du sommet de 6.85, touché le 5 janvier de cette année, et s'il faut en croire certaines affirmations, les pertes sur le papier à la bourse depuis le commencement de l'année atteindraient les \$25,000,000,000. Et dire que l'on prétend en certains milieux que "la politique" serait la cause... il y aura des élections cet automne et comme les stocks étaient trop haut pour monter, dans le temps, un avilissement présentement permettrait un bon marché durant la campagne électorale...

Mattagami Explorers Corporation vient de commencer la forage de son premier trou sur sa propriété de l'île Dieu, dans Mattagami, selon ce que M. J. E. Desrosiers, vice-président de la compagnie vient d'annoncer. C'est la première d'une série de trous projetés.

M. William Zeckendorf, vice-président administratif de Webb & Knapp Inc., de N.Y. et vice-président de Webb & Knapp (Canada) Ltd adressera la parole mardi soir au dîner que la section junior de Montréal de l'Investment Dealers' Association donnera au Montreal Club le 23 courant. Il parlera d'immobilier et en particulier de la vaste place Ville-Marie dont les travaux progressent de plus en plus dans notre ville.

Traders Finance Corporation réunira ses actionnaires aujourd'hui pour la tenue de son assemblée annuelle.

Davidson & Company, membres des Bourses Canadienne et Américaine de Toronto et de l'IDAC, vient de publier une étude très élaborée sur Canadian Delphi Oil Ltd, une entreprise appelée apparemment à refléter les développements futurs dans notre industrie du gaz naturel et du pétrole. L'étude fait ressortir l'importance des débentures convertibles, à 5 1/2% de cette entreprise.

Nomination à la Banque Canadienne nationale



M. GASTON DAGENAIS a été promu Inspecteur en chef de la BANQUE CANADIENNE NATIONALE.

Bon trimestre pour Molybdenite Corp. of Canada

Message du président, le Col. Paul Ranger.

Molybdenite Corporation of Canada Limited vient de tenir son assemblée annuelle. Au dire du Col. Paul Ranger, président, les profits d'exploitation, au cours du premier trimestre du présent exercice financier, furent de \$37,369.

Au cours des 9 mois terminés le 30 septembre 1959, période qui couvrait le dernier rapport annuel, le profit net encaissé par l'entreprise avait été de \$41,451.

Au dire de M. Ranger, tout porterait à croire que le profit net au cours de l'exercice qui se terminera le 30 septembre 1960 sera beaucoup plus considérable que durant la période fiscale précédente de 9 mois. M. Ranger ajouta que la compagnie disposait d'un marché pour ses produits et elle a même conclu une entente pour la vente du molybdène.

A noter...

New Vinray Mines Limited vient de laisser savoir à la Bourse Canadienne que la Commission des valeurs de la province d'Ontario a consenti à la libération immédiate de 204,500 actions entières par la Guaranty Trust Company, Toronto, sujet à la libération que sur le consentement de la Commission des valeurs de la province d'Ontario seulement.

La Commission des valeurs de la province de Québec et la Bourse Canadienne viennent de consentir à une libération additionnelle sur une base au prorata de 450,000 des 965,000 actions entières par la Guaranty Trust Company, Toronto, sujet à la libération que sur le consentement de la Commission des valeurs de la province de Québec et de la Bourse Canadienne. 515,000 actions demeurent entières.

Nickel Mining & Smelting Corporation a inscrit à la section officielle de la Bourse Canadienne, à l'ouverture de cette dernière mardi, le 16 février 1960, 1,500,000 actions additionnelles d'une valeur au pair de \$1.00 chacune. En vertu de lettres patentes supplémentaires, en date du 4 janvier 1960, le capital-actions autorisé de la compagnie a été augmenté de 7,000,000 d'actions, d'une valeur au pair de \$1.00 chacune, à 8,500,000 actions d'une valeur au pair de \$1.00 chacune, au moyen de la création de 1,500,000 actions additionnelles d'une valeur au pair de \$1.00 chacune.

Aux réunions des actionnaires de Preston East Dome et d'Algom, tenues le 29 février, ainsi qu'à celles de Northspan et de Pronto, tenues le 1er mars, et enfin, aux assemblées des actionnaires et des obligataires de Milliken, tenues respectivement les 2 et 14 mars, il leur sera demandé d'approuver la fusion d'Algom, Milliken, Northspan et Pronto en une nouvelle entreprise dont la raison sociale sera Rio Algom Mines Ltd.

Baissiers, moins agressifs ici

Les baissiers embrassaient 70,013 actions le 31 janvier sur les Bourses Canadienne et de Montréal, vs 74,270 le 15 du même mois et au regard de 103,902 à la même date l'an dernier. On trouvera dans le tableau ci-dessous les détails pour chaque valeur.

BOURSE DE MONTREAL			
Compagnies	actions	Compagnies	actions
Imp. Oil	100	Abitibi	1,510
Int. Nickel	110	Algom	750
Inter. Pipe	400	Aluminium	1,050
Loeb	100	Atlas	100
MacMillan Powell	300	Can Iron	855
Nassey	375	Cdn Bank of Commerce	120
Molson "B"	228	Cdn British Aluminium	250
Pacific Pete	300	Cdn Hydrocarbon	100
Std. Str. Steel	100	Cockshutt	300
		Ford Motor Co.	200
Valeurs: 20	7,448	Fraser	200

BOURSE CANADIENNE			
Compagnies	actions	Compagnies	actions
Opemiska Copper	100	Arno	4,500
Portage	3,000	Arco. Marconi	300
Que. Cobalt	300	Cent. Del Rio	400
Que. Lithium	300	Chemalloy	800
St. Law. R.M.	1,300	Cons. Paper	650
Shop & Save	100	Falconbridge	1,100
Trans. Mountain	1,500	Merrill Island	100
Vanguard	5,000	Moore	105
Waterman	1,000	New-Mylamaque	34,800
		New Pacific	1,000
Valeurs: 20	62,565	New West Amulet	1,000
		Orchan	2,300

Prêts hypothécaires, à \$77,788,111.00

Le bilan au 31 décembre 1959 que vient de publier le Crédit Foncier Franco-Canadien montre un actif total de \$92,049,880.00, contre \$87,887,641. l'année précédente et au regard de \$62,605,693. à la fin de 1953.

Le bénéfice net de l'année 1959 ressort à \$1,642,397. et le Conseil proposera un dividende de \$2.50 contre \$2.25 l'année dernière. En 1958, le bénéfice net avait été de \$1,639,010.43 et le dividende de \$2.00 l'action.

Rappelons que les obligations du Crédit Foncier Franco-Canadien sont admises comme placement en vertu de l'Article 961 (1) amendé du Code Civil de la Province de Québec relatif au placement des biens appartenant à autrui. Les obligations admises comme placement pour les fonds détenus en fiducie (Trustee Funds) dans les provinces d'Ontario, de Manitoba, de Saskatchewan, d'Alberta et de Colombie Britannique.

Un nombre record d'automobiles immatriculées

En 1958 dans notre pays

Au cours de l'année d'immatriculation 1958, le Canada a immatriculé le nombre sans précédent de 4,179,474 voitures automobiles, soit une augmentation de 4.9 pour cent sur le sommet précédent de 1957 (4,497,091); voilà ce qui ressort du rapport annuel du bureau sur les véhicules automobiles. L'immatriculation des voitures particulières a augmenté de 5.6 pour cent (3,572,953 contre 3,383,419 en 1957) et celle des véhicules commerciaux, de 3.1 pour cent (1,112,633 contre 1,076,762); par contre, celle des motocyclettes et des bicyclettes a baissé de 3 pour cent (33,733 contre 34,910). Le rapport contient aussi les données sur les recettes provenant de l'immatriculation des véhicules automobiles, des permis de conduire, de la taxe sur l'essence, des ventes d'essence et de carburant diesel et sur les caisses des jugements inexcusés.

A la fin de 1945, le Canada comptait 1,497,061 véhicules automobiles immatriculés dont 1,160,058 voitures particulières 322,323 véhicules commerciaux et 14,194 motocyclettes. Depuis cette date, l'immatriculation de tous les véhicules automobiles a augmenté de 215.2 pour cent, celle des voitures particulières, de 208 pour cent, celle des véhicules commerciaux de 244.6 pour cent et celle des motocyclettes, de 138.6 pour cent.

A la fin de l'année d'immatriculation 1958, il y avait 10 voitures automobiles immatriculées pour 36 Canadiens. La Saskatchewan et l'Alberta comptaient le plus grand nombre de véhicules automobiles par rapport à la population, soit 10 pour 28 personnes, tandis que l'Ontario et la Colombie-Britannique venaient en tête quant au nombre de voitures particulières, soit 10 pour 39 personnes. Toutes les régions ont marqué des augmentations sur l'année précédente quant au nombre de véhicules par habitant, sauf la Nouvelle-Ecosse, l'Ontario et la Colombie-Britannique, où aucun changement important n'a été signalé.

L'immatriculation a augmenté dans toutes les régions, d'au moins 0.4 pour cent en Nouvelle-Ecosse jusqu'à 17.6 pour cent au Yukon. Voici les autres pourcentages d'augmentation: Terre-Neuve et Ile-du-Prince-Edouard, 7.5 chacune; Québec, 7.4; Alberta, 6.1; Saskatchewan, 4.7; Nouveau-Brunswick, 4.3; Ontario, 4.2; Manitoba, 4; et Colombie-Britannique, 3.8.

Auror Gold Mines, 4 cents par action, payable le 1er mars aux actionnaires inscrits le 16 février.

Hallnor Mines, 4 cents par action, payable le 1er mars aux actionnaires inscrits le 16 février.

Consolidated Theatres, 13 cents par action "A", payable le 1er mars aux actionnaires inscrits le 11 février.

Air France utilise déjà le bi-réacteur français "Caravelle" sur plusieurs lignes européennes sans aucun supplément, et offre les deux meilleurs "jets" sur le plus grand réseau du monde.

Le premier vol sans escale Paris-New York en Boeing 707 Intercontinental a eu lieu le 31 janvier et le service Chicago-Montréal - Paris sera inauguré en avril.

Air France utilise déjà le bi-réacteur français "Caravelle" sur plusieurs lignes européennes sans aucun supplément, et offre les deux meilleurs "jets" sur le plus grand réseau du monde.

Le premier vol sans escale Paris-New York en Boeing 707 Intercontinental a eu lieu le 31 janvier et le service Chicago-Montréal - Paris sera inauguré en avril.

Air France utilise déjà le bi-réacteur français "Caravelle" sur plusieurs lignes européennes sans aucun supplément, et offre les deux meilleurs "jets" sur le plus grand réseau du monde.

Le premier vol sans escale Paris-New York en Boeing 707 Intercontinental a eu lieu le 31 janvier et le service Chicago-Montréal - Paris sera inauguré en avril.

Air France utilise déjà le bi-réacteur français "Caravelle" sur plusieurs lignes européennes sans aucun supplément, et offre les deux meilleurs "jets" sur le plus grand réseau du monde.

Le premier vol sans escale Paris-New York en Boeing 707 Intercontinental a eu lieu le 31 janvier et le service Chicago-Montréal - Paris sera inauguré en avril.

Air France utilise déjà le bi-réacteur français "Caravelle" sur plusieurs lignes européennes sans aucun supplément, et offre les deux meilleurs "jets" sur le plus grand réseau du monde.

Le premier vol sans escale Paris-New York en Boeing 707 Intercontinental a eu lieu le 31 janvier et le service Chicago-Montréal - Paris sera inauguré en avril.

Air France utilise déjà le bi-réacteur français "Caravelle" sur plusieurs lignes européennes sans aucun supplément, et offre les deux meilleurs "jets" sur le plus grand réseau du monde.

Le premier vol sans escale Paris-New York en Boeing 707 Intercontinental a eu lieu le 31 janvier et le service Chicago-Montréal - Paris sera inauguré en avril.

Air France utilise déjà le bi-réacteur français "Caravelle" sur plusieurs lignes européennes sans aucun supplément, et offre les deux meilleurs "jets" sur le plus grand réseau du monde.

Le premier vol sans escale Paris-New York en Boeing 707 Intercontinental a eu lieu le 31 janvier et le service Chicago-Montréal - Paris sera inauguré en avril.

Air France utilise déjà le bi-réacteur français "Caravelle" sur plusieurs lignes européennes sans aucun supplément, et offre les deux meilleurs "jets" sur le plus grand réseau du monde.

Le premier vol sans escale Paris-New York en Boeing 707 Intercontinental a eu lieu le 31 janvier et le service Chicago-Montréal - Paris sera inauguré en avril.

Air France utilise déjà le bi-réacteur français "Caravelle" sur plusieurs lignes européennes sans aucun supplément, et offre les deux meilleurs "jets" sur le plus grand réseau du monde.



M. J. Léandre PARE, d'Amos, qui a été élu directeur de l'Association des constructeurs de routes de la province de Québec, à l'assemblée annuelle tenue à Québec.

\$1,000,000,000 de profit pour American T & T

C'est la plus grosse entreprise du genre au monde

NEW YORK — Pour la première fois, le bénéfice net de la compagnie American Telephone & Telegraph, la plus grosse entreprise du genre au monde, a dépassé \$1,000,000,000 en 1959; il s'est établi exactement à \$1,148,769,000 ou \$5.22 l'action en comparaison de \$981,463,000 ou \$4.67 l'action l'année précédente.

La compagnie devient ainsi la deuxième entreprise américaine à réaliser un bénéfice de plus de \$1,000,000,000; General Motors Corporation l'a fait en 1955.

Les recettes du réseau téléphonique se sont élevées à \$7,540,194,000 contre \$6,908,090,000 en 1958.

Abitibi P & P a acquis Pembroke Mills

Pembroke, Ont. — M. S. F. Rook, président de Pembroke Shook Mills Limited, annonce que tout le capital de la compagnie est passé aux mains d'Abitibi Power & Paper Company; la compagnie était allée à Canadian Canners Limited depuis 47 ans. Aucun changement n'est prévu dans le personnel, la politique ni les opérations.

Cours des changes

New-York dollar	95 1/4
Angleterre livre	2.6678
France franc	.1939
Belgique franc	.0191
Italie lire	.001537
Espagne peseta	.0159
Suisse franc	.2194
Hollande florin	.2524
Norvège couronne	.1332
Danemark couronne	.1379
Suède couronne	.1838
Allemagne DM	.2282
Tchécoslovaquie couronne	.1322
Mexique peso	.0673
Venezuela bolivar	.2864

Nouvelle usine de \$60,000,000.00

Par l'Anglo Southern, affiliée à l'Anglo Canadian P & P de Québec

Texarkana, Texas — On a annoncé que la compagnie Anglo Southern Paper Corp., entreprendra la construction d'une usine de pulpe et de pâte à papier, d'une valeur de \$60,000,000 près de Texarkana, au Texas.

M. Elliott M. Little, président du conseil de cette compagnie, a annoncé, hier, le choix de l'emplacement de la future usine.

Anglo Southern est affiliée à la compagnie Anglo-Canadian Pulp and Paper Ltd. qui fabrique du papier-journal dans la province de Québec.

Denrées alimentaires

Voici les cours des denrées tels que fournis hier, à Montréal, par le ministère fédéral de l'Agriculture:

OEUF: Prix des grossistes aux centrales de campagne, caegots de bois extra - gros 33-331-2 a-gros 32-32 1-2; a-moyen 31; a-poulette 27; B 24; C 16. Arrivages: 165.

BEURRE: Arrivages ordinaires, prix admissible 65; non-admissible 64; frais de crémérerie 65-67; frais, prix de gros, admissible 64 1-2, non-admissible 64.

Fromage: Livré à Montréal, ciré, arrivages ordinaires, Québec blanc 31; coloré 31 1-4; prix de gros, Québec blanc 31; coloré 31 1-4; arrivages ordinaires ontarien blanc FAB poste de classification 32, coloré 32. Prix de gros, ontarien blanc et coloré aucune cote.

POMMES DE TERRE: Ile du Prince-Edouard 2.75 - 2.90 les 75 livres. Nouveau - Brunswick 2.50-2.65 les 75 livres; Québec 2.50 les 75 livres; Maine 1.65-1.75 les 50 livres; rouges de la Floride 3.75 les 50 livres; blanches de la Californie 6.75 les 100 livres; blanches de la Californie 3.50 les 50 livres; rouges de la Californie 3.50 les 50 livres.

Veillet, Langlois, Courtemanche Inc.

A obtenu l'émission d'obligations du village Henryville

Le village de Henryville, comté d'Herbyville, a adjugé ces jours-ci \$60,000 d'obligations en séries. Un prix de 96.72 a été payé par Veillet, Langlois, Courtemanche Inc., pour des obligations à 6 p.c. 1961-70, soit un coût net de 6.515 p.c. L'échéance de 1970 comprend un soldé de \$38,500 à renouveler pour dix ans.

La municipalité avait vendu, en mars 1959, \$110,000 d'obligations à 5 p.c., séries 10 ans, à 96.01, soit un coût net de 5.601 pour cent.

Datées du 1er mars 1960, les obligations échoient le 1er mars 1961 au 1er mars 1970 inclusivement, l'intérêt étant payable semi-annuellement les 1er mars et 1er septembre de chaque année. Le capital et l'intérêt sont payables à toutes les succursales d'une banque à charte dans la province de Québec. Les titres peuvent être remboursés par anticipation après le 1er mars 1967. L'emprunt est autorisé par le règlement no 47 et l'argent va être utilisé pour des travaux d'égouts.

Pour 1960, l'évaluation impossible de Henryville s'établit à \$322,550. Le 31 décembre 1959, la dette consolidée nette de la corporation s'élevait à \$110,000. L'année dernière, la population du village était de 693 âmes.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Dividende trimestriel

Le Conseil d'administration de la Banque Canadienne Nationale a déclaré, pour le trimestre finissant le 29 février 1960, un dividende de quatre pour cent (4%) sur le capital versé de la Banque. Ce dividende, portant le no 274, sera payable au bureau principal et à toute succursale de la Banque, à partir du 1er mars 1960, aux actionnaires inscrits dans les registres le 29 janvier, à la fermeture des guichets.

Les actionnaires ayant souscrit des actions de la nouvelle émission participeront à ces dividendes en proportion des paiements qu'ils auront effectués le 29 janvier.

Par ordre du Conseil d'administration, Le Gérant général, ULRIC ROBERGE.

Greenshields & Co Inc

MONTREAL	
TORONTO	
NEW-YORK	
CHICAGO	
OTTAWA	
WINNIPEG	
SHERBROOKE	
LONDON	

Courtiers en placements

507, PLACE D'ARMES

Filiale: Greenshields & Co Ltd

Agents de change

C'EST CE QUE RÉVÈLE LE RAPPORT ANNUEL DE L'ALLIANCE A LA SUITE DE L'EXERCICE 1959.

La compagnie a enregistré le volume de nouvelles assurances le plus élevé de son histoire, le total des assurances en vigueur a atteint un nouveau sommet et les bénéfices versés ont connu une augmentation considérable.

Augmentations 1959/1958		
NOUVELLES ASSURANCES	\$ 68,110,353	35%
ASSURANCE EN VIGUEUR	\$ 289,905,805	18%
REVENU	\$ 6,131,617	12%
BÉNÉFICES PAYÉS	\$ 2,162,070	13%
ACTIF TOTAL	\$ 32,022,797	8.4%
SURPLUS	\$ 5,291,801	10%

Un rapport annuel complet vous sera remis sur demande. Veuillez vous adresser à l'une de nos succursales ou directement à notre siège social, 680, rue Sherbrooke, à Montréal.

Alliance

compagnie mutuelle d'assurance-vie

UNE COMPAGNIE EN PLEIN ESSOR

GERANTS DE SUCCURSALES

ROGER MARTEL
680 ouest, rue Sherbrooke, Montréal
MARCEL LA ROCQUE, C.L.U.
6555, Côte des Neiges, Montréal
GABRIEL FONTAINE
867, boul. Décarie, Saint-Laurent
LUCIEN BRISEBOIS
1101, Vincent-Massey, Saint-Martin

LIONEL LACROIX
1012 est, rue Mont-Royal, Montréal
JULES ALLARD
2950, rue Masson, Montréal
BERG & DOHRENDORF
10087, boul. Saint-Laurent, Montréal
EMILE BILODEAU, C.L.U.
62 ouest, rue Saint-Charles, Longueuil

L'hon. E. S. Patenaude, président de l'Alliance, entretient pour cette dernière un développement encore plus rapide sous peu

Comme l'Alliance est une mutuelle, elle ne compte donc pas d'actionnaires. Ses détenteurs de polices sont donc les véritables propriétaires et ils bénéficient donc de ses opérations. Ces derniers constateront donc avec plaisir que le revenu des primes et des placements a atteint \$6,173,207 en 1959 vs \$5,559,816 en 1958, dont \$4,575,004 pour le premier item seulement, soit un sommet. Quant au revenu des placements, il fut, aussi, à un nouveau haut à \$1,556,613. L'on notera, ici, que le rendement moyen des placements fut de 5.12%, contre 5.05 précédemment. Les assurés apprendront aussi avec plaisir que l'institution a mis en 1959 sur le marché un nouveau plan d'assurance, soit l'assurance-accident des écoliers et que la première année d'opérations dans cette nouvelle sphère s'est avérée un succès. A plusieurs reprises, nous avons fait ressortir le fait que l'assurance bénéficie aux détenteurs de polices aussi bien qu'à leurs bénéficiaires. En effet, l'Alliance a payé \$2,162,070 l'an dernier, ce qui porte le total des distributions, depuis sa fondation il y a 67 ans, à \$41,166,794. L'on notera ici que les dividendes payés aux assurés au cours du dernier exercice financier, furent de \$302,455, soit \$50,938 de plus que durant l'exercice antérieur.

Ce n'est donc pas sans raison que le président de l'Alliance, l'hon. E. S. Patenaude, qui a célébré vendredi dernier son 85ième anniversaire de naissance, n'hésitait pas à déclarer lors de l'assemblée annuelle tenue au début de cette semaine que "l'essor de l'Alliance s'effectue donc à un rythme accéléré et qu'à la suite de la réorganisation de tous les services de la compagnie, de l'ouverture de trois nouvelles agences, de l'introduction d'un nouveau manuel de taux et d'un nouveau plan d'assurance, il y a lieu de s'attendre à un développement encore plus rapide de l'institution au cours des prochaines années." d'autant plus que le champ d'action demeure illimité, à notre opinion, vu que la moyenne des polices d'assurance en vigueur au pays est de moins de \$5,000, somme trop peu élevée vu l'inflation en cours et le standard de vie de la majorité des Canadiens.

Marcel CLEMENT

Cons. West Petroleum
vend plus de gaz

Grâce à une augmentation de

Grâce à une augmentation de 17,6 p.c. dans les ventes de gaz, le revenu net de Consolidated West Petroleum s'est accru de 34 p.c. pour atteindre \$271.972 ou 247 cents l'action en 1959 comparativement à \$203.340 ou 18½ cents l'action l'année précédente.

Par suite de dépenses de capital de \$448.000, le fonds de roulement a diminué de \$38.941 au montant de \$318.231; la dette obligataire a été réduite de \$150.000 au total de \$175.000.

Une filiale, Underwater Gas Developers, a réalisé un petit bénéfice et a remboursé un total de \$241.517 de billets à échéance de 5½% détenus par la compagnie mère.

INSTALLATIONS DU PORT

ation de services ou d'installa-
du port de Montréal au cours
960 devra parvenir au Conseil
Montréal, à midi au plus tard,
tes les demandes faites à cette
considération.

t louer des hangars devront
més du tonnage qu'ils prévoient

F. C. OPPEN
Adjoint du Port, Exploitation
DES PORTS NATIONAUX
PORT DE MONTREAL

ES AGREES

Lucien Dahmé, C.A.
Comptable agréé
Edifice de La Sauvagerie
152 est. rue Notre-Dame
UN. 6-2681

**Provost, Hotte
& Associés**
Comptables agréés
ROGER PROVOST, C.A.
Syndic Licencié
ROLAND PROVOST, C.A.
GEORGES H. HOTTE, C.A.
533, rue Cherrier
AV. 8-8607

G. ROBIN
Comptables agréés
J. O.B.E. C.A.
L.H.T. C.A.
J.M.N. C.A.
J. ADILLON, C.A.
J. ASSIN, C.A.
J. DUIN, C.A.
J. U.C.A.
J. VAIS, C.A.
9-3871*
Verdun - VERDUN

**, Beauvais, Bélair,
au et Associés**
ight & Co.
Comptables agréés
J. O.B.E. C.A.
L.H.T. C.A.
J.M.N. C.A.
J. ADILLON, C.A.
J. ASSIN, C.A.
J. DUIN, C.A.
J. U.C.A.
J. VAIS, C.A.
9-3871*
Verdun - VERDUN

UEBEC — RIMOUSKI

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRESIDENT
Emmanuel MONICK
Gouverneur honoraire de la
province de France

•

VICE-PRESIDENT
n. E. L. PATENAUDE,
C.P., C.R.
Ancien Lieutenant Gouverneur
la province de Québec

•

ADMINISTRATEURS
ul BIENVENU
mand CHEVALIER
nri DEROY
n. Léon Mercier GOUIN, C.R.
ernard LECHARTIER
bert MEUNIER du HOUSOY
viver MOREAU-NERET
urice STERN
thur SURVEYER
erre VINSON

•

COMMISSAIRES-ENSEURS
orges GENY
ger LABAT
ajor général E. de B. PANET,
C.M.G., D.S.O.

à cette date, et nous
ables et tels sondages
a situation financière
principes comptables

OU ET ASSOCIES,

MOYENNES À MONTRÉAL

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	thb	10uf	20uf	30uf	40uf
Fermure précédente	54.57	138.1	297.3	244.0	41.57
Pier	55.70	138.1	293.5	244.3	41.57
Semelle cassée	55.34	128.1	202.4	247.7	41.57
Volet cassé	55.34	141.1	314.3	257.5	41.57
Année cassée	61.10	153.1	311.6	258.8	41.57
1955 neuf	55.34	141.1	320.0	261.7	41.57
1956 neuf	54.57	137.2	293.3	244.0	41.57
1958 neuf	46.82	142.1	314.4	274.4	41.57
1959 neuf	56.58	141.3	285.9	278.0	41.57

BUREAU A LOUER
bureaux, chauffés, éclairés

TERRAIN A VENDRE

meuble, armoire, hors feu, Bail mensuel, 100 \$, voir J. D. 7, D-3600 18-2-69

DIVERS

Tratements contre les rhumatismes, lumbago, arthrite, cure physiothérapeutique pour les cas de polyarthralgie. Nos clients sont satisfaits de la méthode unique pour un soulagement rapide. Téléphonez pour rendez-vous à V.I. 4-6655, Demandez M. Daniel Dugas, masso-therérapeute. 16-3-60

EDUCATION

Cours privés par expert mathématique, anglais et sciences. Tél. RF. 1-5606 2-3-60

LIVRES A VENDRE

Liquidation d'une bibliothèque privée, romans, nouvelles, classiques, biographies, théâtre, vieux bouquins du 18e et 19e siècle. Canadiana Occasion rare. RF. 8-8669 18-2-60

LOGEMENT A LOUER

RUE Labelle, près St-Hubert, une grande pièce, cuisinière, douche et toilettes, chauffage, vieux, mais chaude à l'année, taxe d'eau payé, \$43.50 par mois. V.I. 9-1825, le jour. 22-2-60

LOGEMENT, 3 pièces, à louer pour le 1er mars. Colin Jarry-Drolet. Appeler après 6 heures. D.J. 1-1361. J.N.O.

LOGEMENT DEMANDE

Deux adultes demandent petit logement chauffé ou 2 appartements non chauffés. J.N.O.

A 12 milles du Pont Pic à vendre \$16.00 par mois, taxes G. Jette, C. 2-7818.

VENDEUSES DEMANDEES

\$23.00 par semaine pour 1200 robes qui vous seront en prime. Vous n'avez qu'à vos amies les robes de Noël. Les Fastidieuses, 1000, rue de la Cité, 1000, pour la citation de dépôt ou si nécessaire, North America Frocks, 1000, rue de la Cité, 1000, Dept. D-6812, Montréal.

TARIF

Annonces classées
434 Notre-Dame
"Le Devoir" - V.I. 4-6655

(Commandes prises 15 heures la veille ou la publication)
ANNONCES ORDINAIRAS
 Tarif minimum de 75¢ par ligne (15 mots)

Compter 5 mots à la ligne pour la première ligne et 4 mots pour les autres. Les initiales comptent pour un mot. Chaque nombre parait écrit expédié par la poste. 10¢

GROS CARACTERES.
 ligne en caractère qu'on compte 10 lettres ou qu'équivalent à 2 lignes.

Maisons, services, universitaires, grand-marchés, pour commander, c. 3 cents le mot, c. 25¢ la ligne.

18-2-60

la confiance du public en Chartered Trust
justifiée par

ANNÉES DE PROGRÈS	
RÉUNIONS, LEURS ÉDUCATEURS ET AGENCES	COMPTES DE PLACEMENTS ÉDUCATEURS GARANTIS
\$ 31,854	\$ 43,002,032
\$ 17,036,527	
\$ 81,931	\$ 84,134,143
\$ 25,170,144	
\$ 40,137	\$ 111,875,500
\$ 30,757,980	
\$ 45,219	\$ 126,614,533
\$ 36,414,240	

Trust a l'honneur de rapporter
à la confiance que lui témoignent
ens, l'année 1959 s'est révélée
heureuse de toute l'histoire de la

service offert par Chartered
des d'épargne et les certifi-

40, soit une augmentation

La somme des biens administrés
\$614,533.

Trust s'engage à fournir au
nouvelle année, aux nouveaux
anciens clients, les trois
font le succès des opérations
service, sécurité et intégrité.

vous entrons sur demande
trenten-troisième rapport annuel.

RED TRUST

... ..

AL: 34 King Street West, Toronto

AK	KINGSWAY
Ave. W.	2972 Bloor St. W.
LS	MONTREAL
Ave.	388 ouest, rue St-Jacques

CENTRE NOTRE-DAME

"Les Aristocrates"

La Société Artistique de Montréal présentera à l'Auditorium du Centre Notre-Dame les films "Les Aristocrates" et "Marie-Antoinette" dans le cadre de son Ciné-Club du mercredi.

La représentation de "Les Aristocrates" aura lieu mercredi 17 février. Ce film met en vedette Pierre Fresnay et Brigitte Aubert dans une réalisation de Denys de la Patellière. Ce film met en lumière les problèmes d'un marquis aux principes intrinsèques dans un siècle trop évolué et dans une famille trop à la page.

"Marie-Antoinette" sera présentée mercredi 24 février; les vedettes de ce film sont Michèle Morgan, Richard Todd et Jacques Morel dans une réalisation de Jean Delannoy. Marie-Antoinette (Michèle Morgan) épouse de Louis XVI rencontre un gentilhomme suédois qui lui apportera le grand amour. Le film raconte les tendres et douloureuses phases de cet amour au cours des événements qui vont de la Révolution à la mort de Louis XVI et au supplice de Marie-Antoinette.

L'Auditorium du Centre Notre-Dame est situé au 3791 Queen Mary Road. Les projections de ces films mercredi 17 février et 24 février débiteront à 8 h. 15 p.m.

CONFERENCES

Il y aura deux visites-conférences mercredi 17 février, au Musée des Beaux-Arts de Montréal, en marge de l'exposition actuelle d'anciens maîtres.

M. Robert Elie, directeur de l'École des Beaux-Arts, parlera à 3 h. p.m. sur la "Renaissance contemporaine".

M. Claude Beaulieu, directeur artistique de "Vie des Arts", donnera une causerie à 8 h. p.m. intitulée "Observations sur l'Exposition".

L'exposition "Le Canada collectionne — 1860-1960: peinture européenne" sera ouverte jusqu'au 21 février.

A L'ERMITAGE

Le Quatuor de Montréal

Au premier concert de sa seconde série de six qui seront données à la salle de l'Ermitage, le Quatuor à cordes de Montréal présentera des œuvres de Haydn, Schubert et Papineau-Couture. A ce premier concert du vendredi, 26 février prochain, à 8 h. 30 p.m., on entendra en effet le Quatuor en mi bémol majeur, Op. 64, no 6, de Haydn; le Quatuor en re mineur, no 14, "La Mort et la Jeune Fille", de Schubert et le Quatuor du compositeur canadien Jean Papineau-Couture.

A la suite du premier concert, le 26 février, on entendra le Quatuor de Montréal les 4, 11, 18, 25 mars ainsi que le 1er avril alors que le Quatuor offrira en première audition mondiale, un nouveau Quatuor de Clermont Pépin. Les programmes seront consacrés à plusieurs chefs-d'œuvre de la littérature pour quatuors de compositeurs comme Haydn, Mozart, Schubert, Beethoven, Boccherini, Schumann, Bloch et Bartok. Des œuvres de compositeurs canadiens seront aussi à l'affiche.

Le Quatuor de Montréal est actuellement à sa cinquième saison d'activité et son personnel est demeuré intangé, à savoir Hyman Bress, premier violon; Mildred Goodman, second violon; Otto Joachim, alto et Walter Joachim, violoncelle.

Cette seconde série de six concerts représente la deuxième moitié d'une saison de douze que le Quatuor de Montréal

Théâtre - Cinéma - Beaux-Arts

A la télévision

Des auteurs canadiens au théâtre du dimanche soir

Par Gilles HENAU

Le théâtre du dimanche soir, à la télévision vient de présenter d'affilée plusieurs textes originaux d'auteurs canadiens. Il y eut "Rue de la liberté", de Claude Jasmijn; "Echec au roi" de Jules Gobeil et "L'Echec du vendredi" de Marcel Dubé.

Ces textes, bien que fort différents les uns des autres, présentent des qualités certaines. Une recherche d'originalité dans la réalisation en accentuant davantage les mérites.

Cette tendance à utiliser des auteurs canadiens, sans trop sacrifier la qualité mérite certainement d'être soulignée.

De ces trois textes, celui de Dubé collait certainement le mieux à la réalité canadienne. "L'Echec du vendredi" à "Première", dimanche dernier, agitait des problèmes qui courent les rues, si l'on peut dire.

Dubé promène un miroir en face des réalités les plus sordides, celles qu'on se refuse toujours à voir. Ce qui le caractérise, c'est la justesse du ton, l'attitude ou le geste réaliste qui évoque un état d'esprit, un sentiment défilant ou une profonde compassion pour la misère humaine.

La pièce de dimanche soir n'était pas du meilleur Dubé. On y sentait un peu trop le fabriqué, le coup de pouce de l'auteur pour corser une situation, pour plonger son personnage de chômeur dans le plus noir pessimisme. Toutefois, certaines scènes étaient très prenantes, notamment celles qui dévoilaient d'un seul coup la brisure entre le père d'une part, et la mère et le fils d'autre part.

On sentait qu'il portait tout le poids d'une responsabilité qui le dépassait et devant laquelle il se trouvait démuné.

La distribution rendait certainement justice à la pièce, et la réalisation ajoutait des noirs à ces vies de grisaille.

Histoire de jalousie

La semaine précédente, "Echec au Roi" racontait d'une manière assez habile l'histoire d'une jalousie.

C'est un sujet difficile, parce qu'il prête aux poncifs: le jaloux qui devient malade mentalement par sa passion, qui passe aux actes de brutalité et qui finit par sombrer dans l'alcoolisme.

Toutefois, Gobeil s'en est tiré en nous dépassant un peu, en dessinant assez fortement le caractère du principal personnage interprété par Guy Provost.

Le truchement pour faire la progression du mal vers une impasse donnait d'excellents résultats.

Emission percutante

A "Tribune libre", lundi soir, on a pu assister à une émission assez percutante. Il s'agissait d'un débat sur le pacte confédératif et sur l'indépendance du Québec qui mettait aux prises François-Albert Angers, Raymond Picard. Ce dernier en tenait pour le pacte confédératif contre les deux autres invités.

Il ne m'appartient pas de trancher un débat qui se poursuit et se poursuivra sans doute longtemps, mais l'animation de la discussion, la franchise des participants et l'intérêt du sujet en faisaient certainement une excellente émission de télévision.

Il fait plaisir de voir que la controverse retrouve parfois sa virulence à Radio-Canada.

Programmes de radio

CBF

4.00—Radio-Journal
4.05—A la bonne heure
4.30—Cher Miville
10.00—Féminin
10.05—Les visages de l'amour
11.00—Francine Louvain
11.15—Vies de femmes
12.00—Le Réveil rural
1.15—Pont des arts
1.30—Francine Louvain
1.45—Arc-en-ciel
2.00—Les chefs-d'œuvre de la musique
3.00—Variétés musicales
4.05—Une demi-heure avec...
4.30—Météo-magazine
5.45—Sur nos ondes
6.00—Radio-Journal
Revue de l'actualité
Nouvelles sportives
6.30—Rond-point
7.00—Don Quichotte
7.15—Psychologie de la vie quotidienne
7.30—Les Pétites symphonies
8.00—Sur toutes les scènes du monde
10.15—Commentaires
10.30—Olympiques d'hiver
10.45—Nouvelles sportives
11.00—Aux portes de la nuit
12.00—Musique classique
12.15—Radio-Journal
1.00—Fin des émissions

CKAC

4.00—La messe du jour
4.05—Bulletin de nouvelles
4.30—Sports avec...
4.45—Le quart d'heure de l'Oratoire
8.00—Nouvelles
9.10—Du Québec avec Jean Duceppe
10.10—Un "Bou" de tout
11.00—Gauche musicales
12.00—L'Angélus

TELEVISION

MERCREDI 17 FEVRIER

CBFT — Canal 2

2.00—Anjou
3.10—Télé-Journal
3.15—Bonjour Madame
3.45—Vieilles coutumes
4.00—Bobino
4.30—La Boule à Surprise
5.00—Rocher, belles
5.15—Les Boucaniers
6.00—Télé-Journal
6.15—Nouvelles sportives
6.30—Ce soir
6.45—Ciné-Club
7.00—Histoire à suivre
7.15—Edition
7.30—Ciné-Club
7.45—"La Baronne" (série)

7.45—Du côté de chez
8.00—Le Point
8.15—L'interrogation
8.30—La Penne Valder
9.00—En haut de la pente
9.15—Jouez les deux
9.30—Jouez les deux
10.00—Lutte
10.15—Normandies
11.00—Télé-Journal
11.15—Nouvelles sportives
11.30—Commentaires
11.45—"Fiches de feu"
12.00—Télé-Journal
12.15—Nouvelles
12.30—"Home at Seven"
1.30—Montreal Matinée
2.00—Cher Miville
2.15—Nursery School Time
3.00—National School

3.30—Trackdown
4.00—Our Miss Brooks
4.30—Open House
4.45—The Dick Van Dyke Show
5.00—Art in Action
5.30—Huckleberry Hound
6.00—The Rifleman
6.30—Mato
6.45—CBC TV News
7.00—Tabloid
7.15—Sports
7.30—Highway Patrol
8.30—Live at Morrow
9.00—Bob Hope
10.00—The Unforgotten
10.30—Explorations
11.00—CBC TV News
11.15—Viewpoint
11.30—Long Matinée
11.45—"The Tail Tapper"



"Homme emporté vers la lune" par Mungitok.

Horaires des cinémas

ALOUETTE — BEN-HUR: 1.30, 8.00
BILOU — SOUPCONS: 12.05, 3.37, 6.49, 10.21
VACANCES A ISCHIA: 1.34, 5.05, 8.35
CAPITOL — ON THE BEACH: 10.25, 1.10, 3.50, 6.35, 9.15
CHAMPLAIN, CRIMAZIE — "ESCALA A TOKYO": 12.20, 4.09, 7.58
"LE TEMPS D'AMER": 1.59, 5.48, 9.37
CINEMA DE PARIS — LES NAUFRAGEURS: 11.31, 1.28, 3.23, 5.22, 7.19, 9.16
ELYSEE — LA TRAVERSEE DE PARIS: 1.05, 4.35, 8.15
NON ONCLE: 2.45, 6.15, 9.45
LOU'S — OPERATION PETTICOAT: 10.05, 12.20, 2.35, 4.55, 7.10, 9.30
PIGALLE — LES ORGUEILLES: 11.50, 3.00, 10.10
LA MEILLEURE PART: 1.30, 4.40, 7.50, 10.50
LES GRANDES MANOEUVRES: 3.30, 6.30
PALACE — HAPPY ANNIVERSARY: 10.40, 12.35, 3.10, 5.30, 7.45, 10.00
CAPITOL — DEVIL'S DISCIPLE: 10.45, 1.00, 3.15, 5.30, 7.45, 10.00
PRINCESS — WONDERFUL COUNTRY: 11.10, 3.05, 6.21, 9.40
WEB OF EVIDENCE: 10.10, 1.25, 4.45, 8.00
PLAZA — LE CHATEAU DES AMANTS MAUDITS: 1.30, 5.00, 8.30
LES AMANTS TOURMENTES: 12.00, 3.25, 6.55, 10.20
ST-DENIS — VACANCES A ISCHIA: 11.45, 1.50, 3.22, 6.34, 10.06
SOUPCONS: 1.33, 5.05, 8.37

Expositions d'oeuvres esquimaudes au Musée des Beaux-Arts

Des légendes peu connues de l'Arctique illustrent les gravures esquimaudes que le Musée des Beaux-Arts de Montréal expose à partir du 27 février.

La reproduction des gravures sur pierre et os et des ornements en peaux de phoque est un art nouveau pour les Esquimaux de Cap Dorset, aux Territoires du Nord-Ouest.

Elles seront exposées au Musée pour la première fois dans le cadre de la célébration du centenaire de cette institution.

Une des légendes que raconte ces gravures est celle de l'aveugle et l'ours.

Il était une fois un aveugle qui vivait dans une maison de neige avec sa méchante femme. C'était une époque de famine.

Un jour, un ours s'approcha et détruisit partiellement le mur de l'igloo.

La femme de l'aveugle s'alarma et lui dit: "Tue cet ours."

"Mais je suis aveugle" répondit-il.

Elle répliqua: "Je vais te donner un arc et une flèche et te dirai où tirer."

Il tira comme elle le lui avait indiqué et la flèche vint juste dans la bouche de l'ours. L'ours s'affaissa et mourut.

L'aveugle demanda à sa femme s'il avait tué l'ours mais elle répondit qu'il l'avait manqué car elle voulait garder la viande de l'animal pour elle seule.

Chaque jour la méchante femme sortait et mangeait un morceau de l'ours pendant que son mari mourait de faim.

A L'AFFICHE

ST-DENIS-BLOU

L'amour guette chaque tournant

VITTORIO DE SICA

MYRIAM BRU

Vacances à Ischia

L'histoire d'un amour

FRANK VILLARD

VERNON

SOUPCONS

A L'AFFICHE

Cinéma de Paris

Une atmosphère d'angoisse et de révolte

Le dernier film de

HENRI VIDAL

DANY CARREL

RENE COSIMA

CHARLES VANEL

LES NAUFRAGEURS

TROIS

DERNIERS JOURS POUR VOIR

DEUX

FILMS DE CLASSE

Mon Oncle

ET

La traversée de Paris

UN

CINE DE QUALITE

LE NOUVEAU CINEMA

ÉLYSÉE

VI. 9-7264, VI. 4-0050

GÉRARD SOUSAY

Baryton français de réputation internationale

AUDITORIUM LE PLATEAU

Lundi, 29 février à 8.30 p.m.

Billets: \$2.00 à \$4.00 (étudiants: \$1.00)

En vente chez Archambault (est et ouest), Willis & Co.

Com. postales: Concerts de Mil, 2130, de la Montagne, VI. 5-9974

Prière d'inclure une enveloppe de retour

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTREAL

Sous les auspices des Concerts Classiques Molson

AU PLATEAU — CONCERT HORS SERIE

MARDI, 23 FEVRIER, 8 h. 30 p.m.

"UNE SOIRÉE A SALZBOURG" — PROGRAMME TOUT MOZART

JOSEF KRIPS

au pupitre

PIERRETTE ALARIE

LEOPOLD SIMONEAU

Aire et duo de Don Giovanni, Noce de Figaro, La Flûte Enchantée, Seraglio, etc.; Symphonie Jupiter; "L'Impresario";
Billets: \$4, \$3, \$2, tax. inc., en vente à 1476 ouest, rue Sherbrooke.
Billets aussi en vente au kiosque des taxis Murray Hill, hôtel Sheraton-Mont-Royal.

Un grand succès!

6e SEMAINE

théâtre du nouveau monde

CE SOIR A 9 HEURES

Demi-tarif pour étudiants

MOLIÈRE

LES FEMMES SAVANTES

Et tous les soirs (sauf lundi)

525 OUEST, RUE SAINT-CATHERINE

VI. 2-9181

Billets également en vente au kiosque des taxis Murray Hill, hôtel Sheraton-Mont-Royal.

LE THEATRE-CLUB

1858, RUE SAINT-LUC

WE. 7-8978

3e et dernière semaine — présente ce soir et demain

YVES MONTAND et SIMONNE SIGNORET

dans

"LES SORCIERES DE SALEM"

Film de Rouleau, adapté par Sarrin d'après Miller.

Deux représentations tous les soirs à 7 h. et 9 h. 15.

A noter: Les vendredis et samedis, représentation spéciale à 11 h. 30 p.m.

Sous les auspices du Conseil des Arts du Canada

LE QUATUOR A CORDES DE MONTREAL

présente une seconde série de concerts du vendredi soir

L'ERMITAGE

26 février, 4, 11, 18, 25 mars et 1er avril

Oeuvres de Haydn, Mozart, Schubert, Beethoven, Schumann, Boccherini, Debussy, Bloch, Bartok, Joachim, Papineau-Couture, Pépin, Weinzwieg.

Abonnements: 6 concerts — \$6.78 taxe incl.

En vente chez Archambault, 500 est, Ste-Catherine, chez Willis, 1476 ouest, Ste-Catherine. Commandes postales acceptées et accompagnées d'un chèque ou mandat à l'ordre du Quatuor à cordes de Montréal et d'une enveloppe adressée et affranchie.

LE QUATUOR A CORDES DE MONTREAL, C.P. 86, Station H, Mtl.

POSITIVEMENT 5 DERNIERS JOURS!

EMMENEZ VOTRE FAMILLE AUX MERS DU SUD, PAYS DE SOLEIL, DE CLARTÉS LUNAIRE, DE MYSTÈRE

CINERAMA

AVENTURE DES MERS DU SUD

TECHNICOLOR

RACONTÉE EN ANGLAIS PAR ORSON WELLES

BIENTÔT, LE SENSATIONNEL

CINERAMA

1,001 AVENTURES ROMANTIQUE!

Mar. 23 Fév., à 8 h. 40 p.m.

PREMIÈRE DE GALA

sous les auspices de LA LIGUE NAVALE DU CANADA

WINDJAMMER

La production de LOUIS DE ROCHEMONT EN COULEURS

SIÈGES RÉSERVÉS EN VENTE GUICHET OUVERT 10 h. à 9 p.m.

DIMANCHE: DE MIDI À 9 P.M.

Mats: merc. 2h., \$1.75 et \$1.20
Mats: sam. et dim. 2h., \$2.00 et \$1.50. Soirées (lun. à sam.) à 8h. 40, \$2.40 et \$1.75 et dimanche soir à 7h.30, \$2.40 et \$1.75.

RÉSERVATIONS: AV. 8-5603

IMPERIAL THEATRE

1430 Bleury - Montréal

FOYER CANADIEN DU CINERAMA

GARY * TONY GRANT * CURTIS

in Eastman COLOR

OPERATION PETTICOAT

Co-starring JOAN O'BRIEN * DINA MERRILL * GENE EVANS

STATIONEMENT FACILE GARAGE PEEL-WINDSOR

LOEW'S

MAINTENANT

THE FIRST COMEDY FILMED IN

SINASCOPE

THE MOST EXCITING PROCESS EVER INVENTED

DAVID NIVEN

MITZI GAYNOR

IN A STORY OF TOGETHERNESS BEFORE AND AFTER MARRIAGE!

Happy Anniversary

FACILITES DE STATIONNEMENT GARAGE PEEL-WINDSOR

PALACE

MAINTENANT

GREGORY PECK

AVA GARDNER

FRED ASTAIRE

ANTHONY PERKINS

THE BIGGEST STORY OF OUR TIME!

ON THE BEACH

2e SEMAINE

STATIONNEMENT FACILE GARAGE PEEL-WINDSOR

CAPITOL

Cavalcade SPORTIVE

par Gérard "Gerry" Gosselin

Plusieurs partisans du club Canadien n'aiment pas le grand et jeune Ab McDonald. Il paraît parfois gauche, timide, un peu peureux. Ceux qui accompagnent le club à l'étranger vous diront toutefois que McDonald joue toujours une excellente partie en dehors de Montréal. Dans la série pour la Coupe Stanley, l'an dernier, à Toronto, il fut un des meilleurs joueurs du club. A Montréal, il veut trop bien jouer et ses erreurs n'en paraissent que trop patentes. Il se fait huer et ces démonstrations ne font qu'augmenter sa nervosité. En parlant de nervosité, quels vilains tours ne peut-elle pas jouer aux athlètes? Comment expliquer autrement la défaite d'Yvon Charbonneau à l'heure des quilles? Tout le monde sait que le gérant des quilles au Centre de l'Immaculée-Conception peut rouler, n'importe quand, mieux que des 143 et des 144. C'est la deuxième fois que Charbonneau ne peut répéter devant les caméras de la télévision la tenue qu'il affiche dans le cours ordinaire des choses.

Glenn Hall est devenu le principal rival de Jacques Plante dans la lutte pour le trophée Vézina. Des pointages de 84, 82 et 76 contre Jacques Plante ont fait monter son total de buts accordés de 23. Sans ces trois mauvaises parties, le gardien de buts du Canadien aurait donné à ses adversaires 114 buts en 55 parties, soit une moyenne de deux buts par partie. Ce qui prouve que même les meilleurs athlètes ont des mauvaises soirées. Elles sont leur cauchemar et sont inévitables et c'est ce qui rend le sport excitant. Plante n'a plus qu'une avance de 12 points sur Hall. Il lui reste 15 parties à jouer et il en reste 14 à Hall. Johnny Bower, de Toronto, a un recul de 14 points derrière Plante.

Il y a un peu moins de parties nulle, cette année, dans la Ligue Nationale. On ne compte que 25 jusqu'à, ce qui est une amélioration sur la saison dernière. Dans la Ligue de l'Est, on l'a aboli la période supplémentaire, on enregistre une légère augmentation de toutes nulle, 22 depuis le début de la saison. Dans la Ligue Nationale, un seul gardien de buts, celui des Rangers — Marcel Paille ou Lorne Worley — a laissé passer plus de 200 rondelles. Ceux de Boston sont toutefois sur le point de dépasser ce chiffre. Dans la Ligue de l'Est, trois gardiens de buts ont déjà dépassé les 200 buts concédés contre eux: ceux de Sudbury, Kingston et Saint-Sauveur. Les Wolves ont toutefois l'occasion d'établir un record et peuvent enregistrer plus de 300 buts en une saison. Ils en ont déjà 244 en 54 parties. Kingston compte aussi beaucoup de buts, 238, mais les adversaires en ont réussi 243. Les As de Québec et les Rangers de New-York ont des fiches à peu près identiques. Ils n'ont remporté que 13 victoires.

Le trophée Vézina, dans la Ligue de l'Est, suscite aussi une belle lutte. Actuellement, Claude Evans, des Lions de Trois-Rivières, se tient sur les talons des gardiens de buts du Royal. Il faut dire que les gardiens de buts de Floyd Curry n'ont pas été ménagés par les accidents, forçant l'instructeur à utiliser plusieurs joueurs: dont Charlie Hodge, Claude Cyr et Gerry McNeil. Ce dernier imitera incessamment Jacques Plante, à la suite de son récent accident, et il portera un masque. Incidemment, Dan Murray déclare que cet article est de plus en plus en demande dans les magasins d'articles de sport. L'usage finira par s'en généraliser et ce sera une protection supplémentaire pour les jeunes qui se destinent au hockey.

Un chroniqueur sportif de San Diego, Jack Murphy, s'en prend à la N.B.A. (National Basketball Association) qui a enlevé à Archie Moore son titre de champion mondial des milieux. Moore ne veut plus entendre parler de Harold Johnson, le premier aspirant, avec qui il s'est battu cinq fois et qu'il a knocké à la dernière rencontre. Moore sait qu'un autre combat contre Johnson ne suffirait pas à payer les dépenses d'entraînement. Moore, irrité de la sanction de la N.B.A., se demande où était cette organisation quand il dut accepter une bourse de \$800 pour vaincre Joey Maxim? Si la N.B.A. est sincère, comment a-t-elle pu lui concéder une aussi maigre pitance le soir où il rapporta plus d'un million de dollars de recettes. Moore ne touche que \$7,500. Moore soutient que la seule chose dont soit capable la N.B.A. est de détruire les champions, sur papier. Comment, si elle est loyale, n'a-t-elle pas forcé Incarnat Johnson à se battre depuis son dernier aloi qu'elle veut le forcer lui-même à un combat contre H. Johnson. La dernière rencontre de Moore ne remonte qu'au 12 août dernier, contre Yvon Durelle.

Jerry Nowell signe son contrat



Le gérant général et instructeur en chef Perry Moss annonce qu'il a signé Jerry Nowell, un ailier de l'Université de Miami, Ohio. Nowell mesure 6'2" et pèse 208 livres. Il fut nommé à la conférence "All Mid American" sur la première équipe pour la saison dernière et fut aussi choisi pour l'Université de Cincinnati "All-Opponent Team" le seul joueur de Miami ainsi honoré. Nowell fut aussi membre de l'équipe de piste et pelouse. Nowell est né à Columbus, Ohio, et à l'école supérieure East Columbus il fut celui qui fut choisi comme "All Star Game Selection" et l'athlète de l'Etat comme finaliste pour les sauts à obstacles. Il est marié et père de deux fillettes. Durant la dernière saison régulière Nowell compta deux touches pour un total de douze points. Il fit un retour de but pour un total de neuf verges. Il est considéré par les autorités de Miami Ohio comme étant un sérieux aspirant au "Football" professionnel. Ceci porte le nombre à 13 des nouveaux Américains mis sous contrat cette année par les Alouettes.

Orval Tessier dépasse le cap de la centaine

Orval Tessier, du Kingston, a dépassé la marque de 100 points selon les statistiques de la Ligue de l'Est. Le meneur durant les neuf dernières semaines, il a compté deux buts et fourni une assistance pour un total de 101 points en 55 parties. Il mène pour les buts avec 46 et pour les assistances avec 55.

Son avance a été diminuée par un point par Tom McCarthy du Sudbury qui a compté deux buts et fourni deux assistances pour un total de 87 points, quatre de moins que Carl Gardner du Kingston qui a augmenté son total par deux points à 83. Sam Pettit du Sudbury est en 4e place avec 37 et 44 pour 81 points. Bill Carter du Hull-Ottawa est en 5e place avec 75 points, neuf de plus que Milan Marcetta du Saul-Ste-Marie qui a fait le plus gros saut chez les meneurs la semaine dernière. Il a récolté cinq assistances et il a déplacé Bill Sutherland du Montréal en 6e place. Sutherland est lui-même tombé en 8e place en arrière le Bob Courcy du Hull-Ottawa. Gerry Ouellette du Kingston et Wayne Hicks du Saul comptent les gros dix. Une révision du système des punitions donne une grosse avance au Sudbury avec 73 minutes. Dino Mascotto du Trois-Rivières est toujours le joueur le plus puni avec 153 minutes au carcel.

O. Tessier (King) 46 55 101
T. McCarthy (Sud) 35 32 67
C. Gardner (King) 31 32 63
S. Pettit (Sud) 37 44 81
B. Carter (H-O) 32 43 75
M. Marcetta (SSM) 25 41 66
B. Courcy (H-O) 30 35 65
B. Sutherland (Mont) 30 33 63
G. Ouellette (King) 27 34 61
W. Hicks (SSM) 21 40 61
C. Morrison (Sud) 19 41 60

La semaine dernière, une semaine qui a été toute à la faveur des Bruins de Boston

Horvath, avantagé par l'absence de Béliveau

Glenn Hall devient le plus sérieux rival de Jacques Plante chez les gardiens

La dernière semaine de la Ligue Nationale de hockey a été toute à la faveur des Bruins de Boston. Boston a été la seule équipe à gagner ses trois parties la semaine dernière; Bronco Horvath, des Bruins, a augmenté son avance en tête des compteurs et Don McKenney et Vic Stasiuk ont également réalisé d'énormes progrès dans la course au championnat des compteurs. Les statistiques officielles de la Ligue Nationale indiquent aujourd'hui que Bronco Horvath a un total de 72 points, dont 37 buts et qu'il devance Jean Béliveau des Canadiens par une marge de six points. Il y a une semaine, l'avance de Horvath sur Béliveau n'était que de deux maigres points.

Béliveau encore 2e

Béliveau, bien qu'inactif toute la semaine dernière à cause d'une blessure, a conservé la deuxième place. Il a 32 buts et 34 assistances pour un total de 66 points et devance Bobby Hull, des Black Hawks de Chicago, par deux points. Hull a obtenu un but, son 20e de la saison et un assist et il a ainsi aidé Chicago à remporter deux victoires la semaine dernière. Vic Stasiuk, grâce à trois buts et un assist a grimé au quatrième rang, deux points en avant du joueur de centre Henri Richard, des Canadiens et trois de son coéquipier Don McKenney.

McKenney a récolté cinq points au cours de la dernière semaine et il est sauté de la dixième à la sixième place, devançant des joueurs tels que Gordie Howe du Detroit et Bernard Geoffrin et Dickie Moore, des Canadiens. McKenney a 17 buts et 41 assistances, pour un total de 58 points. Il mène pour les assistances et Horvath pour les buts.

100 pour Horvath

Horvath, incidemment, n'a plus besoin de d'un but pour atteindre le total de cent. Il deviendra le 29e joueur actif à atteindre ce total. Stasiuk a déjà 142 buts à son actif, mais Johnny Buser, l'autre membre du profitif trio des Bruins, a encore du chemin à parcourir. Il n'a compté que 72 buts depuis ses débuts dans la ligue Nationale.

Chez les gardiens de buts, Glenn Hall du Chicago a obtenu son quatrième blanchissage contre les Canadiens dimanche et il est le plus sérieux concurrent de Jacques Plante dans la course au trophée Vézina. Plante tente de se mériter ce trophée une cinquième année consécutive. Hall a autant de blanchissages que Terry Sawchuk et Johnny Bower. Il a alloué 149 buts en 56 parties, pour une moyenne de 2,66 par partie. La moyenne de Plante est de 2,49. Les Canadiens ayant alloué 137 buts en 55 parties.

Distribution des trophées et prix du tournoi de pêche

La distribution des trophées et prix du concours annuel de pêche Molson sera faite au cours de la semaine prochaine par M. Germain Serve aux associations suivantes:

Le lundi 22 février, à Gatineau, l'Association de chasse et pêche de Gatineau (G.A.P.) recevra cinq prix de \$500. Le lendemain 23, à St-Jean, l'Association de chasse et pêche de l'Est recevra deux prix de \$500. Le lendemain 24, à la salle de montre de Jarry Automobile située à 4384 St-Denis, le club de chasse et pêche Chinook de l'île Jésus se verra octroyer trois prix de \$500. Le 26, à Chambly le club de chasse et pêche de Chambly recevra un prix de \$500. Le 27, à Montréal le 27, à la salle Scarabee rue Hochelaga le East End Fish & Game Club de Canada recevra son prix de \$500. Tous les membres de ces clubs sont cordialement invités à ces distributions.

LIGUE INTERCOLLEGEIALE

Victoire du Ste-Thérèse

Inspiré par la brillante tenue de leur capitaine G. Ste-Marie, le Séminaire de Ste-Thérèse a remporté la victoire sur le Collège Brébeuf au compte de 6-4.

M. Nadeau, P. Dagenais, B. Dagenais, B. Desy, G. Hébert, G. Ste-Marie ont enregistré les buts du Ste-Thérèse; Sarrazin, Sauvé et Tardif ont marqué les buts du Brébeuf.

Dimanche prochain, le 21 février, le Séminaire de Ste-Thérèse présente son Festival annuel. A cette occasion, le Collège de Laval viendra disputer la victoire au Ste-Thérèse. Bienvenue à tous.



GLENN HALL

LES COMPTEURS DE LA LIGUE SAINT-VIAEUR

Denis McManus rejoint Saraceno

Denis McManus, brillant joueur de centre du Deschênes & Fils a rejoint Henry Saraceno du A. Billet Ltee lors du dernier programme de la ligue de hockey Amicale St-Viateur. Saraceno a compté 20 fois en plus d'obtenir 31 assistances. McManus pour sa part est le joueur ayant le plus d'assistances avec 38 et il a obtenu 15 buts pour un total de 51 points. Ce soir lors du dernier programme régulier, les deux joueurs s'affrontent alors que dans la première partie le Deschênes & Fils affrontera le A. Billet Ltee et que dans la seconde partie au programme le Montréal Forged rencontrera le O'Keefe.

Ces deux joutes sont importantes puisque la troisième position est en jeu. Une victoire du Deschênes & Fils lui donnerait définitivement la troisième position et le privilège de faire face au A. Billet Ltee dans la semi-finale "sudden death" le mercredi suivant.

Chez les gardiens de buts, Roger Tounignant semble assuré du trophée E.S.V. emblème du meilleur gardien de la ligue. Il détient une avance confortable

Glenn Hall a joué 336 parties consécutives pour un record

Glenn Hall, le gardien de buts de 28 ans des Black Hawks de Chicago mérite certes d'être surnommé "l'homme de fer" chez les gardiens de la N.H.L. puisqu'il n'a pas manqué une seule joute depuis ses débuts sous la grande tente au début de la saison 1955-56. Hall joua alors dans chacune des 70 parties des Red Wings de Detroit quand il se mérita le trophée Calder remis à la recrue de l'année dans la Nationale. Il joua également dans chacune des 70 joutes des Red Wings la saison suivante et fit aussi de même durant les deux dernières saisons complètes, cette fois pour les Black Hawks de Chicago. Si l'on ajoute aux 280 parties ainsi faites en quatre saisons complètes les 55 joutes faites cette saison, soit jusqu'au 10 février dernier, Hall a donc réussi le total fort imposant de 336 joutes consécutives, soit un record pour la Nationale. La chose est d'autant plus remarquable puisque la plupart des clubs du circuit majeur doivent aligner chacun deux et même trois gardiens durant une saison. Hall, lui, n'a jamais été remplacé depuis près de 5 saisons complètes!

Il semble bien que la première place et le championnat de la Nationale à la fin d'une saison appartiennent inévitablement aux Canadiens de Montréal ou aux Red Wings de Detroit. C'est du moins ce qui s'est produit depuis douze saisons puisque depuis 1948-49, le Detroit ou le Canadien ont l'un ou l'autre terminé la saison régulière en première place. Les Wings ont remporté huit championnats depuis lors et les Canadiens trois.

Il y a eu onze "tours du chapeau" réussis dans la N.H.L. depuis le début de la saison et huit joueurs ont été en vedette en évitant ces onze exploits. Bobby Hull, des Black Hawks, et Phil Goyette, des Canadiens, ont brillé le plus que de raison avec respectivement trois "tours du chapeau" pour Hull et deux pour Goyette. Les six autres joueurs en ont réussi un chacun et ce sont: Marcel Bonin et Bernard Geoffrin, les Canadiens; Jim Bartlett, des Rangers; Jean-Guy Gendron, des Bruins; Vic Stasiuk, aussi du Boston et Norm Ullman, du Detroit. Il s'agit ici de joutes faites jusqu'au 10 février inclusivement. Cinq des 11 "tours" ont été réussis contre les Bruins de Boston et quatre fois, le gardien-victime fut Harry Lumley.

Si Jacques Plante, le solide gardien des Canadiens, remporte le trophée Vézina encore cette saison — et il semble devoir le faire — il s'assurera ce trophée pour une saison consécutive, un exploit encore sans précédent dans les annales de la Nationale. Le record actuel, détenu par Bill Durnan et Plante lui-même est de quatre trophées d'affilée. Durnan enleva le trophée Vézina en 1943-44, 1944-45, 1945-46 et 1946-47 tandis que Plante l'a remporté au cours des quatre dernières saisons de jeu, soit depuis 1955-56.

Le trophée Georges Vézina est remis annuellement "au gardien de la Nationale qui a joint le plus de parties pour le club qui a alloué le plus petit nombre de buts à ses rivaux".

Vingt-huit des joueurs actifs de la Nationale ont compté 100 buts ou plus durant les joutes régulières, depuis le début de leur carrière. Quelques-uns ont réussi leur 100e but depuis le début de la saison, courants tandis que trois autres, au moins, réussissent leur 100e but d'une joute à l'autre. Voici la liste des 28 joueurs qui ont plus de 100 buts à leur actif — compte tenu des joutes faites jusqu'au 11 février — et Maurice Richard est naturellement le meneur:

M. Richard, (Canadien) 536
Howe (Detroit) 443
Lindsay (Chicago) 365
Geoffrin (Canadien) 246
Béliveau (Canadien) 240
Sloan (Chicago) 206
Moore (Canadien) 174
Kelly (Toronto) 162
Bathgate (Rangers) 136
Delyecchio (Detroit) 132
Mackell (Boston) 128
Olmstead (Toronto) 125
Creighton (Toronto) 120
Litzenger (Chicago) 119
Stasiuk (Boston) 119
Wilson (Toronto) 114
Armstrong (Toronto) 113
McKenney (Boston) 112
Prentice (Rangers) 112
Stewart (Toronto) 111
Heberton (Rangers) 111
Duff (Toronto) 111
Richard (Canadien) 112
Lapine (Boston) 112
Henry (Rangers) 110
Toppanzi (Boston) 103
Gadsby (Rangers) 102

Onze importants stakes cet été à Blue Bonnets

Onze stakes pour une valeur approximative de \$125,000 seront présentés à la piste Blue Bonnets au cours de sa réunion du printemps, mais le gérant général Rolland Desjardins est tout particulièrement fier d'annoncer une nouvelle distribution de bourses quotidiennes plus libérales, y compris un amble ouvert et un trot ouvert pour des bourses de \$4,000 chacune présentées chaque semaine.

Aspirant à une plus riche distribution de bourses quotidiennes, le secrétaire des courses, Lucien G. Bombardier, n'a gardé à son agenda que les stakes les plus importants. Il s'attend à ce que le total de bourses offertes dépassera \$1,300,000 pour la saison qui doit s'ouvrir le 10 avril (si la température le permet) pour se continuer pendant

plus de 100 jours sans interruption jusqu'au 31 juillet.

Faisant remarquer que tous les anciens records d'assistance et de paris furent abaissés l'an dernier lorsque la piste du boulevard Décarie est devenue le théâtre de la première classique de la Harness Tracks of America jamais présentée au Canada, Bombardier est reconnaissant à la H.T.A. pour avoir choisi Blue Bonnets afin d'y inaugurer sa série pour trotteurs le 23 juillet. La classique de Blue Bonnets sera de \$10,000 ajoutés tandis que la finale disputée au Roosevelt Raceway vaudra plus de \$50,000. Les meilleurs trotteurs de 4 ans du monde s'affronteront dans cette classique, y compris les coursiers canadiens Tie Silk et Delyce Blue, appartenant respectivement à l'écurie Miron de Montréal et

au Dr John Findley d'Arnprior, en Ontario.

Deux autres importantes classiques seront l'Amble Trans-Canada et le trot Trans-Canada. La bourse sera dans chaque cas d'au moins \$10,000 et les dates seront annoncées plus tard.

Les épreuves du Circuit Juvenile Canadien suscitent aussi un vif intérêt. La division pour poulains d'une valeur approximative de \$7,500 sera disputée le 12 juillet tandis que la division ouverte d'une valeur de plus de \$20,000 sera présentée le 21 juillet. Les inscriptions pour le C.J.C. seront closes le 15 avril et pour toute information l'on est prié de s'adresser à Henri Bertrand, Boite 2053, à Québec, P.Q.

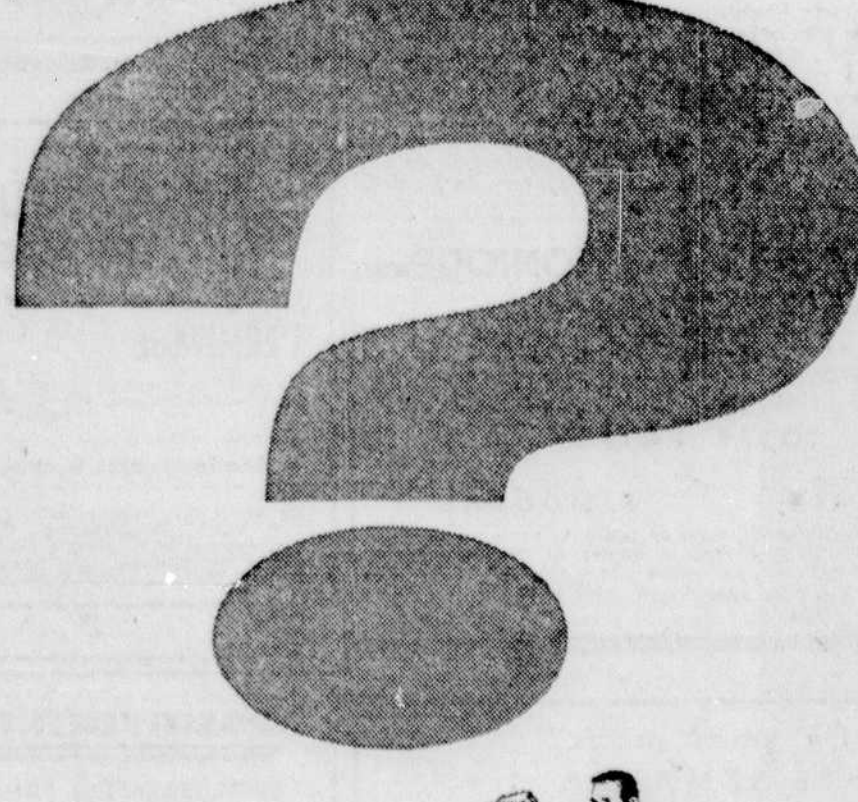
C'est aussi au cours de cette saison que seront inaugurés les

plus riches Futurités jamais offertes au pays. Le Futurité Blue Bonnets No 1 pour ambleurs de 2 ans aura lieu le 5 juillet et l'autre pour trotteurs le 27 juillet. Dans chaque cas la bourse sera d'environ \$7,500.

Les inscriptions seront closes le 15 mars prochain pour les 4 stakes suivants: l'Amble Henry Volo, ouvert, \$7,500 ajoutés, 31 mai; "Trot Montréalais", 3 ans, \$7,500 ajoutés, 7 juin; l'Amble Guy H., 3 ans, \$7,500 ajoutés, 14 juin; le "Trot Van Ridet", ouvert, \$7,500 ajoutés, 23 juin.

Voici la nouvelle échelle des bourses:

Classe D.....	\$500;
Classe C.....	\$700 à \$1,100;
Classe B.....	\$1,400 à \$1,600;
Classe A.....	\$2,000;
Classe AA.....	\$2,500;
Classe AAA.....	\$3,500.



POURQUOI LA BUICK A-T-ELLE CETTE TENUE DE ROUTE ?

La superbe nouvelle suspension Buick avec gros ressorts à boudin à chaque roue assure un roulement plus doux, plus stable. La facilité de conduite de la Buick est incroyable.

POURQUOI LA BUICK PEUT-ELLE FREINER AUSSI SÛREMENT ?

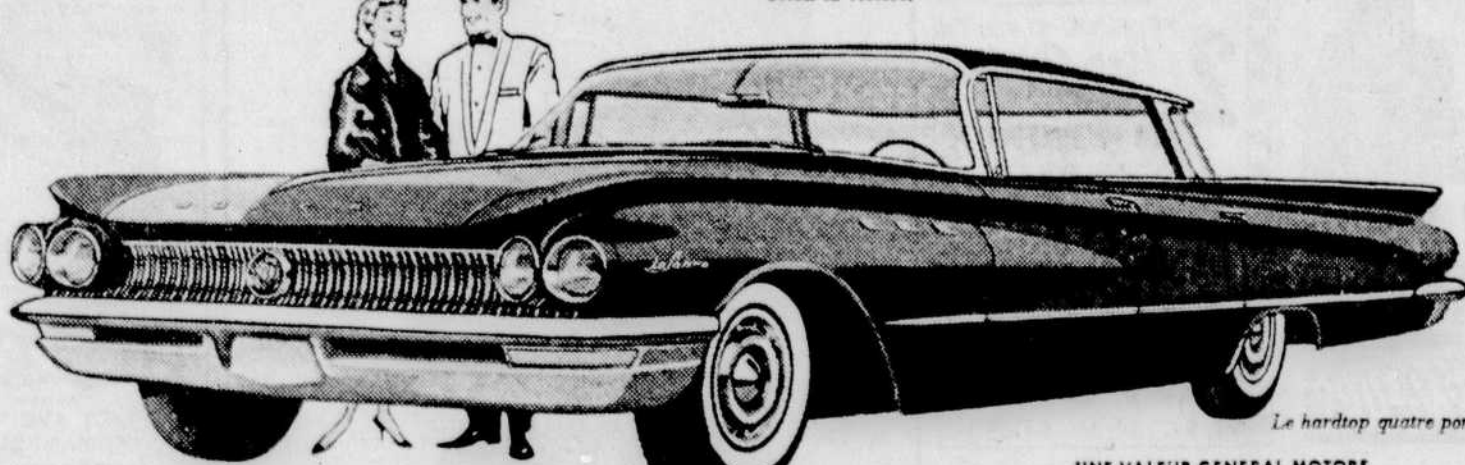
Les robustes freins en aluminium Air-Flo, les plus perfectionnés qui soient, sont refroidis à l'air, ce qui prévient le "fading" et assure les freinages les plus doux et les plus sûrs possibles.

POURQUOI LA BUICK EST-ELLE AUSSI SOUPLE ET FOUGUEUSE ?

Les quatre nouveaux moteurs Buick Wildcat ainsi que le fougoureux Wildcat 445 offrent une performance et une économie jamais encore réalisées.

POURQUOI LA BUICK PEUT-ELLE ACCÉLÉRER AINSI ?

Grâce à sa transmission toute à turbines, la plus perfectionnée qui soit dans l'industrie automobile. Pas d'engrenages; seulement des pales de turbine dont l'angle se règle selon la vitesse.



Le hardtop quatre portes LeSABRE

UNE VALEUR GENERAL MOTORS

La voiture dont le nom est synonyme de qualité... la **BUICK '60**

Ne manquez pas le scintillant spectacle de variétés "General Motors vous invite..." à la télévision tous les lundis soir, à 9h.30!

Dépositaires autorisés Buick dans le Grand Montréal

CUMMINGS MOTORS LTD. 5925, boul. Décarie RE. 1-4981	WILHELMY AUTOMOBILES LTEE 4833, boul. Saint-Laurent AV. 8-0186	MONTREAL BUICK LTD. 4026 ouest, rue Sainte-Catherine WE. 7-6342	CITY BUICK (MONTREAL) LTD. 1888, rue Papineau (Entre Ontario & Lafontaine) LA. 6-3371
OMER BARRE LIMITEE 5987, Ave. Verdun Verdun — PO. 8-2551	GARAGE BERTRAND LIMITEE 15538 ouest, boul. Gouin — N.A. 6-3981 Sainte-Genève de Pierrefonds, Qué.	HARLAND AUTOMOBILES LTEE 1010, rue Provost Lachine, ME. 7-3771	ROCHELEAU AUTOMOBILE LTEE 11251 est, rue Notre-Dame MI. 5-1651



Hors Jeu!
Par Mario CARDINAL

Les récentes blessures de Jean Béliveau, Dickie Moore, Marcel Bonin, Terry Sawchuk et un peu plus tôt au cours de la saison, Johnny Bucyk et Bert Olmstead auront au moins servi à démontrer une chose. Le nombre de clubs dans la ligue Nationale est de six et semble en voie de le demeurer longtemps. Il y eut il a quelque temps, et certains croient encore généralement que ça bouge sous couverture, un courant d'opinion voulant qu'au moins deux autres villes soient bientôt représentées dans la plus puissante ligue de hockey au monde. On a parlé de San Francisco, de Los Angeles, d'Ottawa, de Québec... Peu importe ce que ce sera! Mais les absences des joueurs nommés plus haut et celles d'autres joueurs de calibre inférieur tels que Camille Henry, n'ont pas été comblées. Ce qui prouve qu'en dehors des joueurs évoluant déjà dans la ligue Nationale, il y a très peu de joueurs capables de faire le saut.

La perspective d'un club de hockey majeur à Los Angeles, à San Francisco ou même à Québec, peut avoir son intérêt du point de vue financier. Ces trois villes possèdent des populations considérables et ce qui est plus, semblent bien intentionnées dans leur tentative de se tailler une place au soleil du firmament sportif international. Mais il semble que le jeu lui-même s'en ressentira. Le premier pas vers les hauteurs qu'on fait les As de Québec n'a pas été couronné de succès. Et, à moins qu'on se trompe fort, les autres ne sont pas beaucoup plus prometteurs pour l'an prochain puisque les nouvelles acquisitions des As, cette saison, à quelques exceptions près, ont démontré qu'elles n'étaient pas de calibre de la ligue Américaine.

Il semble définitivement qu'ajouter un ou deux clubs à un circuit déjà existant est une mesure médiocre vouée à un échec quelconque. On ne saurait reprocher aux ligue Nationale et Américaine de baseball d'avoir toujours voulu maintenir leurs cadres à huit clubs et d'avoir rejeté toute nouvelle demande lorsqu'elle se présentait. La plus simple logique veut que s'il y avait d'autres joueurs de calibre de la ligue Nationale, ils y seraient déjà. Pour remplacer les dizaines de joueurs médiocres, qui s'y trouvent en ce moment, faute de mieux. Je veux parler des Cullen, des McIntyre, des James, des McDonald (malgré ses trois buts de la fin de semaine), des Burns... etc.

Par contre, il est normal que les citoyens de Québec comme ceux de Los Angeles soient intéressés à assister à du hockey majeur. Le Collège de la vieillesse capitale connaît cette année un certain renouveau qui s'identifie en termes de 5,6 ou 7,000 spectateurs. Mais combien de temps cela durera-t-il? Le temps que dure la nouveauté d'une chose nouvelle. L'an prochain, le désappointement succédera à l'engouement et les As piétineront sur place. Les Angeles réclamait depuis longtemps du baseball majeur. Les promoteurs n'ont pas été déçus et les assistances y sont plus considérables que partout ailleurs. Mais c'est du baseball majeur que les amateurs de Los Angeles ont eu. Pas des restants. Aussi, au problème actuel du hockey, au conflit qui est devenu le désir des amateurs à la pénurie de bons joueurs, on peut n'y voir que deux solutions.

Peut-être une refonte de la ligue Nationale. Les clubs se désistèrent de leurs droits sur les joueurs et un nouveau choix nouveaux clubs répartirait assez justement les vedettes et les joueurs médiocres entre les différentes équipes. Mais une telle solution ne sera jamais apportée. Pour deux raisons. D'abord les clubs eux-mêmes n'y sont nullement intéressés, avant tout à perdre et rien à gagner. Vous voyez Jean Béliveau à New-York, Dickie Moore avec Leo Labine à Boston, Marcel Bonin à Los Angeles et Lou Fontinato à Montréal? Le ridicule de l'idée en détruit tout de suite la possibilité d'exécution. Ensuite, parce que la moitié des joueurs préféreraient accrocher leurs patins plutôt que de se soumettre à la transplantation. On pourra dire que la chose a été rendue possible avec la défunte ligue du Québec qui est devenue plus ou moins la ligue Professionnelle de l'Est. Peut-être. Mais il n'y avait pas d'idées dans la ligue du Québec.

Peut-être aussi, la formation d'une nouvelle ligue de hockey dite Continentale ou Internationale. C'est probablement la seule solution logique. Mais ce qu'elle apportera? Une Série mondiale du hockey? Le cercle vicieux se referme sur la logique même de la suggestion. On prendrait les joueurs de fort calibre qu'on n'avait pu trouver pour ajouter deux équipes équilibrées à la présente ligue? Le rejeton sera bien intentionné mais on n'aura rien de plus que ce que sera la ligue Continentale au baseball: une ligue intermédiaire entre les majeures et les mineures.

Archie Moore risquerait son restant de couronne contre Von Clay, en juin

NEW-YORK — Harry Markson, directeur-gérant de la boxe au Madison Square Garden de New-York, a offert à Archie Moore de risquer son titre contre Von Clay



de Philadelphie, le 10 juin prochain. Moore a été dépouillé de son titre par la National Boxing Association lundi parce qu'il n'a pas

MOORE ET SAWCHUK, PROBABLEMENT ABSENTS

Béliveau et Bonin reviendront au jeu

Un porte-parole du club Canadien a annoncé que Jean Béliveau et Marcel Bonin reprendront probablement leurs postes sur l'alignement du Tricolore jeudi, lorsque les champions recevront la visite des Red Wings de Detroit au Forum. Toutefois, le cas de Dickie Moore serait douteux. Béliveau, Bonin et Dickie Moore, au repos depuis plus d'une semaine, se sont rendus au Forum hier matin. Ils devaient aussi subir un examen médical. Bonin a manqué six parties, Béliveau cinq et Dickie Moore quatre. L'absence de ces trois joueurs s'est considérablement fait sentir en fin de semaine, alors que les Canadiens ont perdu deux parties, 7-6 à Boston et 2-0 à Chicago.

Béliveau s'est le plus senti de son repos forcé. Le grand Jean battait avec Bronco Horvath pour la possession de la première place chez les compteurs. Horvath a maintenant six points d'avance sur Béliveau à 66 points, seulement deux de plus que Bobby Hull du Chicago. D'autre part, il est peu probable que le gardien de buts Terry Sawchuk des Red Wings de Detroit effectue un retour au jeu à Montréal jeudi. Sawchuk est actuellement hospitalisé et les médecins tentent de découvrir la maladie mystérieuse qui

Avec les Argonauts

TORONTO — Les Argonauts de Toronto ont engagé un ancien joueur de ligne des Cardinals de Chicago, de la ligue Nationale de football des Etats-Unis. Il s'agit de Wayne Bock Junior, un colosse de 255 livres qui mesure six pieds et quatre pouces. Bock était avec les Cards en 1957. Il avait eu un essai avec Hamilton en 1955.

Les journalistes de l'Allemagne de l'Est sont définitivement exclus

WASHINGTON. — Le département d'Etat américain a maintenu hier son refus de permettre aux journalistes de l'Allemagne de l'Est de "couvrir" les Jeux olympiques d'hiver, malgré une plainte du Comité olympique international.

Le comité a manifesté son opposition à la décision du Département d'Etat lundi soir en adoptant une résolution en faveur de la "liberté de presse". Le président du comité, Avery Brundage de Chicago, s'est dit d'avis que tous les commentateurs sportifs autorisés devraient pouvoir assister aux jeux.

Interrogé à ce sujet hier, le porte-parole du Département d'Etat, Lincoln White, a fait remarquer que la loi défend l'entrée aux Etats-Unis des personnes en provenance des pays communistes, à moins que le Département d'Etat ne croie qu'il est dans le meilleur intérêt des Etats-Unis de les laisser entrer.

"Nous ne nous sentons pas justifiés de présenter cette requête" au procureur général, dans le cas des commentateurs

sportifs de l'Allemagne de l'Est, a-t-il exprimé. Les autorités américaines ont fait savoir antérieurement qu'elles ont refusé de demander une exception à la loi parce que les journalistes semblaient vouloir mêler la politique à leur travail, au lieu de s'en tenir strictement au côté sportif des jeux olympiques.

HOCKEY

Hier
LIGUE AMERICAINE
Cleveland 4 Québec 3
LIGUE DE L'EST
Hull-Ottawa 6 Royal 3
Trois-Rivières 4 Kingston

Aujourd'hui
LIGUE NATIONALE
Boston 4 Toronto
Chicago 4 New-York
LIGUE AMERICAINE
Rochester 4 Buffalo

CLASSEMENT

	J	G	P	N	P	C	P	P
Canadien	55	34	12	9	206	137	77	
Toronto	54	33	21	8	149	130	58	
Boston	56	24	23	6	183	195	84	
Détroit	54	21	22	11	156	152	59	
Chicago	56	21	23	10	151	149	59	
New-York	55	13	22	10	148	204	38	

	J	G	P	N	P	C	P	P
Springfield	55	33	17	5	216	169	71	
Rochester	54	30	21	3	216	158	63	
Buffalo	55	27	24	4	189	203	58	
Providence	56	24	24	2	189	157	58	
Cleveland	51	24	21	7	195	169	55	
Beverly	54	21	27	7	137	174	47	
Québec	54	13	39	2	124	259	28	

	J	G	P	N	P	C	P	P
Sudbury	54	29	19	6	244	220	64	
Rva	55	24	22	10	176	167	58	
Trois-Rivières	53	21	21	7	137	65	59	
Kingston	54	24	28	23	208	243	51	
Sault Ste-M	54	21	25	8	189	204	55	
Hull-Ottawa	54	20	14	10	182	197	50	

MONT ST-LOUIS

244 est, rue Sherbrooke

LUTTE

Ce soir, à 8 h. 30

2 finales — 1 chute à finir

BUDDY ROGERS

vs

BENNY ROSEN

ARGENTINA ROCCA

vs

MOOSE MAILLO

4 — autres bons combats — 4

PRINX — Sièges réservés: \$1.50; admission générale: \$1.00. Pour informations, tél.: 51. 9-0620

FORUM

DEMAIN SOIR, à 8 h. 30

HOCKEY, LIGUE NATIONALE

DETROIT

vs

CANADIENS

PRINX: Sièges à \$1.75 dans la terrasse, billets d'admission générale à \$1.75 et \$1.50 en vente jeudi matin, à 10 h. Admission générale à \$1.25 en vente jeudi soir, à 7 h., au guichet de la rue St-Luc.

Avec les Eskimos

EDMONTON — Les Eskimos d'Edmonton ont annoncé le réengagement de Vince Chapman, l'un des meilleurs joueurs de longue distance de la ligue de football de l'Ouest. Chapman entreprendra sa deuxième saison avec les Eskimos. Il avait joué plus tôt avec les Lions de la Colombie-Britannique.

La glace de Squaw Valley est lamentable!

SQUAW VALLEY, Californie. — Les conditions de hockey, sur le site des Jeux olympiques, ont été qualifiées hier de "campagnardes", par Ernie Goman, gérant de l'équipe canadienne, les Dutchmen de Kitchener-Waterloo.

"Il existe de meilleures patinoires dans plusieurs petits villages du Canada", a déclaré Goman. "Quand on amène une équipe au meilleur hockey amateur au monde, on s'attend à de meilleures conditions."

Les dirigeants des équipes de hockey ont été unanimes à critiquer les installations offertes pour ce sport, sur le site des Jeux olympiques d'hiver qui débutent jeudi prochain.

Les patinoires les plus fréquentées sont celles-ci: mauvaises glace et pas assez de temps pour pratiquer. Goman a fait remarquer que le jeu sur une glace inférieure ne fournit pas un aperçu réel de la force des clubs. "Sur une glace c'est difficile comme celle qui prévaut à la patinoire extérieure c'est là que doivent prendre place la moitié des 30 parties au programme, il est parfois possible à une équipe inférieure de l'emporter sur une équipe supérieure", a expliqué Goman. "C'est comme jouer du football dans la boue; certains clubs sont meilleurs dans la boue que d'autres."

Hier, le capitaine de l'équipe tchécoslovaque, Tduard Farda, a déclaré que les conditions de jeux étaient "atroces". Il a affirmé que la "glace", tant sur la patinoire intérieure que sur la patinoire extérieure, est mauvaise et qu'on fait peu pour l'améliorer. Farda a ajouté qu'à l'extérieur, le soleil nuit aux gardiens de but, d'un côté de la patinoire. La plupart des capitaines ont tenu leurs pratiques de gardien de buts d'abord d'un côté de la patinoire, puis de l'autre.

Le club de ski I.C. au mont Foster

Le club de ski de l'Immaculée-Conception se rend à dimanche au Mont Foster, à Ste-Agathe. Dans les cadres du Carnaval des Loïsirs, cette excursion sera marquée d'événements particuliers tels que dîner canadien, descente aux flambeaux, mascarades, danses... Les billets sont en vente vendredi soir et samedi après-midi, au Centre, rue Papineau.

La boxe

ATLANTIC CITY, N.J. — Arthur Fessley, 136, de New York, a défait aux points Jethro Cason, 139, de Philadelphie, en 10 rounds. NEW YORK — Doug Jones, 173 3-4, a défait aux points LeRoy Green, 173, de Kansas City, en 10 rounds.

La troupe de Jack Kramer à Montréal ce soir

Le champion du tennis professionnel Pancho Gonzales sera au Forum de Montréal ce soir, poursuivant la série de tournois qui semblent en voie de lui donner son sixième championnat consécutif chez les professionnels.

Gonzales qui ambitionne de briser le record de cinq championnats d'affilée du promoteur Jack Kramer, affrontera l'Australien Ken Rosewall que les Montréalais ont déjà vu à l'oeuvre alors qu'il portait les couleurs de son pays dans les compétitions de la coupe Davis.

Dans un autre match à l'affiche, la recrue Alex Olmedo fera face au vétéran Pancho Segura. Tony Tarbert, qui effectue le voyage avec la troupe de Kramer sera inactif.

Lundi soir, à Toronto, Gonzales a ajouté un autre fleuron à sa couronne en disposant avec brio d'Olmedo par 6-2 et 6-1. Cette victoire a donné \$800 au champion, portant son total de la présente tournée à \$12,200.

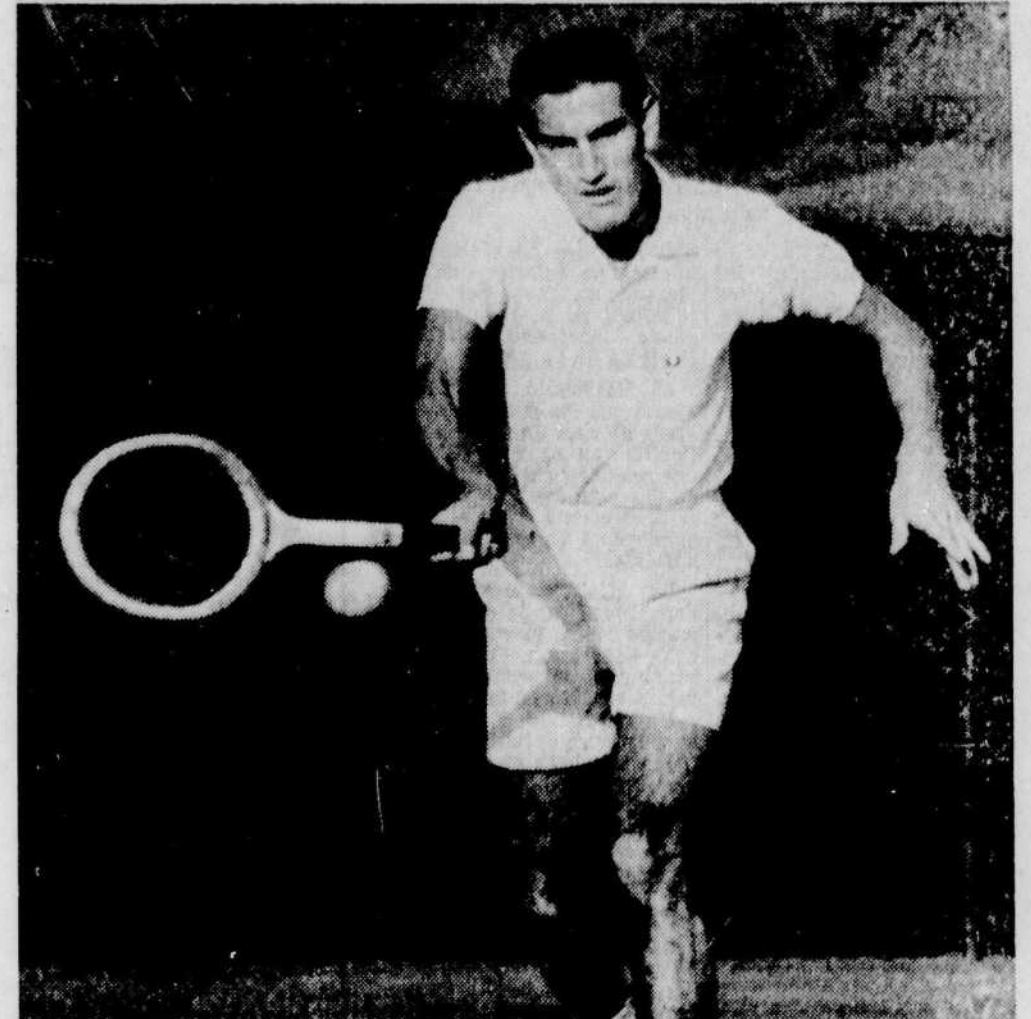
Dans un match de doubles, Gonzales a fait équipe avec Rosewall pour vaincre Olmedo et Segura par 6-3 et 6-4. A ce jour, Rosewall a remporté un total de \$7,550 et Olmedo, \$5,650. Le promoteur Kramer a mis une somme de \$120,000 en jeu dans cette série de tournois qui se poursuivra à Vancouver, vendredi.

La venue d'Olmedo à Montréal suscite à elle seule un intérêt particulier. Olmedo fut aux Etats-Unis un joueur critique. A certains tournois, il jouait avec une extraordinaire habileté tandis qu'à d'autres, il concédait les premières rondes à des joueurs non qualifiés. Sa présence parmi les professionnels constitue en quelque sorte une menace pour Gonzales qui, à 31 ans, n'est pas à la veille de se retirer. Olmedo est considéré comme son successeur logique au championnat, suivi de près par Rosewall.

Bailon-balai à Verdun

Un tournoi de ballon-balai aura lieu, les 27 et 28 février, à Verdun sous les auspices des Loïsirs de Notre-Dame-de-la-Paix. L'équipe gagnante s'appropriera le trophée Labatt.

Le tournoi, qui ne manquera pas de réunir les meilleurs clubs de ballon-balai de la région métropolitaine, sera disputé au Parc Rheumau. Pour informations, communiquer avec J.-P. Huet, PO. 6-5196 ou P. Gaudet, PO. 7-0250, entre 5 et 7 heures.



ALEX OLMEDO

Faite pour la vie que vous aimez vivre

UNE BIÈRE Plus "Vive!"

"RECHERCHER L'ETIQUETTE 'BLEU BLANC-ROUGE'"

Voici une bière en parfaite harmonie avec l'esprit jeune et dynamique du Québec d'aujourd'hui! Cette bière blonde, douce, radieuse, plus "vive" est faite pour la vie que vous aimez vivre! Le moi rafraichissement prend un sens nouveau avec cette nouvelle bière lager, typiquement de son pays et de son temps.

La bière Lager MOLSON CANADIAN

INFORMATIONS SYNDICALES

Optimisme de M. René Gosselin:

"La Dominion Textile accepte le syndicat comme associé"

M. René Gosselin, président de la Fédération nationale du textile — CTC — a exprimé l'opinion que la Dominion Textile Company "a finalement accepté le syndicat comme associé".

Il commentait hier soir à Granby le règlement d'une querelle amère de 19 mois avec l'entreprise. La Fédération représente 4.500 tisserands dans quatre filatures de la Dominion Textile, dont une à Magog où les 1.800 employés étaient en grève depuis le 27 septembre.

M. Gosselin a dit que le nouveau contrat de travail de deux

ans, basé sur une proposition du premier ministre Barrette, comporte l'acceptation par la Dominion Textile de trois demandes principales du syndicat: sécurité syndicale, reconnaissance de la seniorité et consultation avec le syndicat sur les changements dans le travail et la classification des tâches.

La Dominion Textile avait

combattu la clause des tâches alléguant que c'était là un empiètement sur les droits de l'administration.

"Elle accepte maintenant le principe de nous fournir plus de renseignements sur les changements dans le travail et la classification des tâches", a dit M. Gosselin. "Nous ne pouvions rien obtenir sans l'ancien contrat. Souvent, si on nous avait expliqué certaines choses, nous aurions pu convaincre les employés que les changements étaient justifiés."

"On craint ce qui est caché. Nous espérons avoir convaincu

l'entreprise d'ouvrir la porte. Nous croyons que ce contrat mènera à de meilleures relations avec l'entreprise."

Il a ajouté que les relations étaient mauvaises depuis 1956 lorsque le dernier contrat a été signé. La clause des tâches n'avait pas été réglée comme il convenait dans les contrats de 1956 et le syndicat a reçu plusieurs plaintes à propos des changements dans les méthodes de travail, mais à cause du contrat, nous ne pouvions rien faire pour eux.

La filature de Magog

Dans un communiqué publié hier, la Dominion Textile dit qu'on ne sait pas encore quand la filature de Magog pourra fonctionner de nouveau "mais les propositions à l'entretien travaillent sans arrêt pour vérifier chaque pièce d'équipement et toutes les réparations nécessaires seront faites dans le plus court délai afin de remettre le moulin en état de fonctionner."

Le nouveau contrat sera signé vendredi. Il accorde aux tisserands des quatre filatures repré-

OTTAWA. — Depuis longtemps, les Canadiens français, appuyés par leur presse nationale, se battent pour une plus grande reconnaissance du principe du bilinguisme dans le

fonctionnement fédéral. Aussi, devraient-ils recevoir, avec satisfaction, l'initiative prise par la Commission du service civil, dans deux cas récents, au moins, d'accorder des crédits supplémentaires aux candidats qui posséderont les deux langues officielles.

S'agit-il là d'une nouvelle politique de la commission ou bien devons-nous nous dire que l'incident n'est que fortuit et qu'une hirondelle ne fait pas le printemps?

La Commission vient d'ouvrir deux concours au ministère de la production de défense: le premier s'adresse au public et porte sur la désignation d'un directeur de la division de planification des approvisionnements d'urgence en cas de conflit; le second, qui s'adresse aux seuls fonctionnaires fédéraux, porte sur la nomination d'un adjoint au directeur sus-mentionné.

Dans l'un et l'autre cas, à part des qualifications de base (académiques et expérimentales), la Commission du service civil déclare: "Des crédits addition-

nels seront accordés aux candidats capables de s'acquitter de leurs fonctions tant en français qu'en anglais."

Il s'agit là d'une division importante puisqu'elle semble admettre le principe que nous avons énoncé maintes fois: les employés du gouvernement d'un pays bilingue devraient connaître les deux langues officielles de ce pays.

Dans le cas qui nous occupe, les postes sont d'importance puisque celui de directeur comporte une rémunération pouvant aller de \$11.500 à \$12.500 par année tandis que celui de directeur-adjoint sera payé entre \$8.340 et \$9.420. Nous apprenons d'ailleurs que d'autres fonctions seront instituées dans le nouveau service à des échelles de salaires capables d'attirer des candidats sérieux.

Pour définir sommairement le rôle du directeur de la planification des approvisionnements d'urgence, disons que ce personnage devra prévoir un programme national d'approvisionnement et de ravitaillement dans l'éventualité d'une attaque contre le pays et d'une guerre

qui s'en suivrait. L'expérience exigée est considérable, à la fois sur le plan des connaissances académiques et sur celui des connaissances d'ordre administratif.

Au cas où certains de nos jeunes ou de nos moins jeunes seraient intéressés, mentionnons en passant que les inscriptions au concours se terminent le 9 mars 1960 et que ce concours porte le numéro 60-251. On peut se procurer des

(Suite à la page 2)

Café Thè Confiture
ADOPTER LES PRODUITS
DES
RECONNUS LES MEILLEURS
J.A. DESY L^{re}
MONTREAL

Le syndicalisme canadien est à la croisée des chemins, selon le CTC

OTTAWA. — D'après le secrétaire-trésorier du Congrès du travail du Canada, M. Donald MacDonald, le syndicalisme canadien se trouve présentement à la croisée des chemins et il devra prochainement s'engager résolument dans sa voie.

M. MacDonald faisait cette déclaration en annonçant les grandes lignes du programme qu'auront à étudier les 2.000 représentants des syndicats et autres organismes affiliés qui réuniront en congrès à Montréal, au cours de la semaine du 25 avril.

Il va sans dire que l'une des questions qui retiendront le plus l'attention de ces représentants syndicaux sera la participation du Congrès du travail du Canada et de ses organismes affiliés à la fondation d'un nouveau parti politique au Canada.

Mais les directeurs du Congrès du travail du Canada espèrent que les discussions sur l'action politique ne rejeteront pas dans l'ombre les autres questions importantes qui seront soumises à l'attention des délégués.

La dernière convention qui avait eu lieu à Winnipeg en 1958 avait recommandé aux syn-

dicats affiliés de réclamer des hausses de salaire. Quelle est l'opinion du travail organisé aujourd'hui en face de la propagande concernant l'inflation et les hausses de l'argent?

M. MacDonald a également ajouté que les congressistes devront attacher une attention particulière au rapport du Comité des relations extérieures à cause des attaques qui doit subir le mouvement syndical par les employeurs et certains gouvernements.

Les affaires internationales, l'appel lancé par le Syndicat des marins contre la suspension du CTC, l'éducation, l'organisation, sont autant de problèmes qu'auront à considérer les délégués.

M. MacDonald a ajouté que le congrès se déroulera à l'hôtel Reine Elisabeth et qu'il sera le plus considérable et le plus important de toute l'histoire du mouvement ouvrier au Canada.

Salaire minimum plus élevé en Saskatchewan qu'au Québec

Le gouvernement de la province de la Saskatchewan vient d'approuver l'établissement d'un salaire minimum de \$32 par semaine par toute la province, ou un taux horaire de 75 cents l'heure pour une semaine normale de 44 heures. Avant cette décision, le salaire minimum dans cette province était de \$30 par semaine dans les grands centres urbains et de \$29 dans le reste de la province.

Les taux horaires des travailleurs à temps partiel a été haussé à 85 cents l'heure, a annoncé le ministre du travail, C. C. Williams. Les nouveaux taux deviennent effectifs le 4 avril prochain.

Si l'on compare ces taux à ceux en vigueur dans la province de Québec, on se rend compte que les taux du salaire minimum sont supérieurs en Saskatchewan à ceux en vigueur dans la province de Québec.

En tenant compte de l'augmentation de 15 pour cent annoncée par M. Barrette, le 28 décembre, les taux minimum s'établissent respectivement pour les zones 1, 2 et 3 à 69, 63 et 58 cts l'heure pour une semaine régulière de 44 heures.

Les employeurs peuvent éga-

lement considérer comme inexpérimentés 20 pour cent de leur main-d'œuvre et leur payer les taux suivants selon les différentes zones: 52, 46 et 41 cents l'heure.

En Saskatchewan, par ailleurs, le taux minimum uniforme dans toute la province est de 75 cents l'heure.

Sur une base hebdomadaire, le salaire minimum est de \$33,12 dans la zone 1, \$30,56 dans la zone 2 et \$27,60 dans la zone 3; les inexpérimentés reçoivent \$24,51, \$21,00 et \$19,32, selon la zone, pour une semaine normale de 44 heures.

En Saskatchewan, le salaire hebdomadaire minimum uniforme par toute la province est de \$32 pour une semaine régulière de 44 heures.

UNE DEMANDE DES METALLOS

L'intervention de l'Etat en vue de faire baisser les prix

PORT ARTHUR, Ont. — Le directeur canadien du Syndicat des métallurgistes — unis d'Amérique, M. William Mahoney, a demandé aux manufacturiers canadiens des métaux et des biens durables "d'oublier leurs préjugés de classe" et de se joindre au syndicat pour réclamer du gouvernement une intervention directe dans la politique des prix de l'industrie de base du Canada.

Il parlait ainsi devant les membres du local 5035 qui sont à l'emploi des chantiers maritimes situés à la tête des Grands-lacs, à l'occasion de leur banquet annuel.

Les funérailles de M. Constant Gendreau à St-Pascal ce matin

C'est à 9 h. 30 ce matin qu'auront lieu, en l'église St-Pascal-Baylon de Côte-des-Neiges, les funérailles de M. Constant Gendreau, décédé ces jours derniers à l'âge de 69 ans.

Né à Vaudreuil en 1891, M. Gendreau était président de la société Biscuits Select Limited. Ancien élève du collège Ste-Marie, il avait contribué à la fondation du club des anciens de cette institution. Il avait étudié au Eastman Business College de Poughkeepsie (New York). Ancien organisateur du parti conservateur dans la région montrealaise, il avait été membre des Chevaliers de Colomb et secrétaire général du conservatoire LaSalle durant plusieurs années. Membre du Royal Arcanum, il avait appartenu à plusieurs clubs sociaux et politiques. Membre fondateur de la Société Pro Musica, il avait été bienfaiteur de cette institution.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse (née Gertrude Chartrand), ses sœurs: Mmes René Robichaud, André Gadbois, J. W. Rochon, ainsi que Miles Aline, Cécile et Berthe Gendreau; ses frères: MM. Louis et René Gendreau; plusieurs neveux et nièces.

M. Mahoney a réfuté l'argument selon lequel les bas salaires permettraient aux manufacturiers canadiens de mieux concurrencer les entrepreneurs étrangers. "Propagande opportuniste", dit-il, "la solution n'en demeure pas moins insensée et aurait pour effet d'appauvrir un marché domestique déjà trop restreint."

"La baisse des prix est possible", a déclaré M. Mahoney. "Pour y arriver, il va falloir que les manufacturiers cessent d'être à la remorque de la grande industrie de base et fassent cause commune avec leur adversaire de classe, le mouvement ouvrier. Seule l'intervention de l'Etat, sous une forme quelconque dans la politique des prix, peut entraîner une baisse réelle des prix et seul le mouvement ouvrier préconise cette mesure à l'heure actuelle."

M. Mahoney a rappelé les démarches du Syndicat des métallurgistes-unis d'Amérique qui étaient destinées à pousser le gouvernement à enquêter sur la relation entre les prix, les profits et les salaires. "Un mémoire fut présenté en mars 1959 au sujet duquel le gouvernement n'a rien fait", dit-il.

A l'aide de statistiques, M. Mahoney a démontré que les bénéfices de la compagnie Steel Company of Canada et Algoma Steel, en 1958, étaient de 100,8 pour cent et de 49,7 pour cent plus élevés respectivement que ceux de 1958. Selon lui, dans l'industrie de l'acier, le salaire de la main d'œuvre par unité de production avait baissé de 4,6 p.c. en 1959 par rapport à 1957 alors que les prix en gros des produits laminés avaient augmenté de 3,2 pour cent dans la même période.

Bilinguisme: s'agit-il d'un nouveau principe

Par Clément BROWN

OTTAWA. — Depuis longtemps, les Canadiens français, appuyés par leur presse nationale, se battent pour une plus grande reconnaissance du principe du bilinguisme dans le

fonctionnement fédéral. Aussi, devraient-ils recevoir, avec satisfaction, l'initiative prise par la Commission du service civil, dans deux cas récents, au moins, d'accorder des crédits supplémentaires aux candidats qui posséderont les deux langues officielles.

S'agit-il là d'une nouvelle politique de la commission ou bien devons-nous nous dire que l'incident n'est que fortuit et qu'une hirondelle ne fait pas le printemps?

La Commission vient d'ouvrir deux concours au ministère de la production de défense: le premier s'adresse au public et porte sur la désignation d'un directeur de la division de planification des approvisionnements d'urgence en cas de conflit; le second, qui s'adresse aux seuls fonctionnaires fédéraux, porte sur la nomination d'un adjoint au directeur sus-mentionné.

Dans l'un et l'autre cas, à part des qualifications de base (académiques et expérimentales), la Commission du service civil déclare: "Des crédits addition-

nels seront accordés aux candidats capables de s'acquitter de leurs fonctions tant en français qu'en anglais."

Il s'agit là d'une division importante puisqu'elle semble admettre le principe que nous avons énoncé maintes fois: les employés du gouvernement d'un pays bilingue devraient connaître les deux langues officielles de ce pays.

Dans le cas qui nous occupe, les postes sont d'importance puisque celui de directeur comporte une rémunération pouvant aller de \$11.500 à \$12.500 par année tandis que celui de directeur-adjoint sera payé entre \$8.340 et \$9.420. Nous apprenons d'ailleurs que d'autres fonctions seront instituées dans le nouveau service à des échelles de salaires capables d'attirer des candidats sérieux.

Pour définir sommairement le rôle du directeur de la planification des approvisionnements d'urgence, disons que ce personnage devra prévoir un programme national d'approvisionnement et de ravitaillement dans l'éventualité d'une attaque contre le pays et d'une guerre

qui s'en suivrait. L'expérience exigée est considérable, à la fois sur le plan des connaissances académiques et sur celui des connaissances d'ordre administratif.

Au cas où certains de nos jeunes ou de nos moins jeunes seraient intéressés, mentionnons en passant que les inscriptions au concours se terminent le 9 mars 1960 et que ce concours porte le numéro 60-251. On peut se procurer des

(Suite à la page 2)

Café Thè Confiture
ADOPTER LES PRODUITS
DES
RECONNUS LES MEILLEURS
J.A. DESY L^{re}
MONTREAL

OTTAWA. — Depuis longtemps, les Canadiens français, appuyés par leur presse nationale, se battent pour une plus grande reconnaissance du principe du bilinguisme dans le

fonctionnement fédéral. Aussi, devraient-ils recevoir, avec satisfaction, l'initiative prise par la Commission du service civil, dans deux cas récents, au moins, d'accorder des crédits supplémentaires aux candidats qui posséderont les deux langues officielles.

S'agit-il là d'une nouvelle politique de la commission ou bien devons-nous nous dire que l'incident n'est que fortuit et qu'une hirondelle ne fait pas le printemps?

La Commission vient d'ouvrir deux concours au ministère de la production de défense: le premier s'adresse au public et porte sur la désignation d'un directeur de la division de planification des approvisionnements d'urgence en cas de conflit; le second, qui s'adresse aux seuls fonctionnaires fédéraux, porte sur la nomination d'un adjoint au directeur sus-mentionné.

Dans l'un et l'autre cas, à part des qualifications de base (académiques et expérimentales), la Commission du service civil déclare: "Des crédits addition-

nels seront accordés aux candidats capables de s'acquitter de leurs fonctions tant en français qu'en anglais."

Il s'agit là d'une division importante puisqu'elle semble admettre le principe que nous avons énoncé maintes fois: les employés du gouvernement d'un pays bilingue devraient connaître les deux langues officielles de ce pays.

Dans le cas qui nous occupe, les postes sont d'importance puisque celui de directeur comporte une rémunération pouvant aller de \$11.500 à \$12.500 par année tandis que celui de directeur-adjoint sera payé entre \$8.340 et \$9.420. Nous apprenons d'ailleurs que d'autres fonctions seront instituées dans le nouveau service à des échelles de salaires capables d'attirer des candidats sérieux.

Pour définir sommairement le rôle du directeur de la planification des approvisionnements d'urgence, disons que ce personnage devra prévoir un programme national d'approvisionnement et de ravitaillement dans l'éventualité d'une attaque contre le pays et d'une guerre

qui s'en suivrait. L'expérience exigée est considérable, à la fois sur le plan des connaissances académiques et sur celui des connaissances d'ordre administratif.

Au cas où certains de nos jeunes ou de nos moins jeunes seraient intéressés, mentionnons en passant que les inscriptions au concours se terminent le 9 mars 1960 et que ce concours porte le numéro 60-251. On peut se procurer des

(Suite à la page 2)

Café Thè Confiture
ADOPTER LES PRODUITS
DES
RECONNUS LES MEILLEURS
J.A. DESY L^{re}
MONTREAL

Heures d'affaires: 9 h. 30 à 5 h. 30 — Ouverts le vendredi soir jusqu'à 9 h. — Samedi jusqu'à 5 h. 30

Spécial du mercredi

Pour la jeunesse sportive
POPULAIRES PANTALONS "JEANS"

Ecoliers, collégiens de 6 à 18 ans
Ord. 2.95
SPECIAL DUPUIS
2.59
2 POUR 5.00

DENIM PRE-RETRECI
Lavable sans rétrécissement
• 6 à 12 ans arrière taille élastique
• 14 à 18 ans taille droite ordinaire

RAYURES NOIRES
fond charbon, marine, noir et beige foncé uni

GLISSIERE, 5 POCHES BOUTONS-PRESSIONS

DUPUIS — MEZZANINE DEMONTIGNY (RAYON 660)

Chez Dupuis Frères

Nouveau stock 1960
élégants
VESTONS SPORT

Pour hommes, jeunes gens
Ord. 32.50
SPECIAL DUPUIS
29.50

DESSINS:
Petits carreaux — pied-de-poule — diagonales
• GRIS • BRUN • VERT
Tous ces vestons sport de confection parfaite. Nouvelle arrivage en vue du printemps. Faites votre choix dès maintenant.

TWEED
Importé de qualité souple. Devant droit, 3 boutons demi-doublure — fente au bas. Poitrine: 35 à 46. TOUTES STATURES

PANTALONS TOUT LAINE
Ord. 15.00 à 17.50
SPECIAL DUPUIS **12.95**

Dupuis offre 300 pantalons de belle confection pour le printemps. WORSTED FLANELLE tout laine. • gris • brun • beige • gris bleu. Devant glissière, poches usuelles. Tailles 28 à 48.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE CONFECTION POUR HOMMES (RAYON 610)

Spéciaux de la VENTE SEMESTRIELLE DE MEUBLES

Bas prix très spécial CADRES

Ton rose cuivré

Pour encadrer vos peintures à l'huile, gouaches, dessins, etc. Ligne intérieure blanche. Forme moderne. Série exclusive à DUPUIS.

LARGEUR 2 POUCES			
8 x 10"	Ord. 2.75	1.98	
9 x 12"	Ord. 2.75	2.25	
10 x 12"	Ord. 2.75	2.25	
10 x 14"	Ord. 2.98	2.35	
11 x 14"	Ord. 2.98	2.35	
12 x 14"	Ord. 3.25	2.35	

LARGEUR 2 1/2 POUCES			
12 x 16"	Ord. 3.25	2.98	
14 x 18"	Ord. 3.75	3.25	
16 x 20"	Ord. 4.98	3.25	
18 x 24"	Ord. 5.98	3.98	

DUPUIS — SIXIEME (RAYON 810)

MEUBLES NON PEINTS

- Qualité supérieure
- Merisier solide
- Poignées et pieds à bouts cuivrés

24.99	34.99	11.99	17.99
COMMODE 4 TIROIRS Hauteur 40 1/2". Largeur 28" Profondeur 16"	BUREAU DOUBLE Hauteur 32 1/2". Largeur 45" Profondeur 16"	TABLE DE NUIT 1 TIROIR Hauteur 26". Largeur 15" Profondeur 14 1/2"	TETE LIT-BIBLIOTHEQUE AVEC PORTES Largeurs: 39", 48" et 54"

DUPUIS — CINQUIEME (RAYON 713)

Dupuis Frères RAYMOND DUPUIS, président - 865 EST, RUE STE-CATHERINE, MONTREAL **Victor 2-5151**